

TÉLÉCOMMISSION

Étude 3 b)

**Les communications et le programme
canadien d'aide aux pays en voie
de développement**

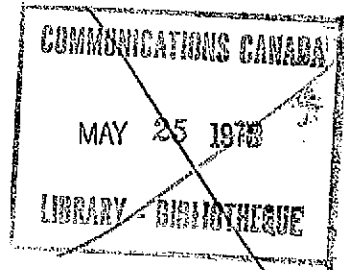
Ministère des Communications

QUEEN
HE
7815
.A5214
no. 3b

Queen
HE
7815

TK
D10
C3
B

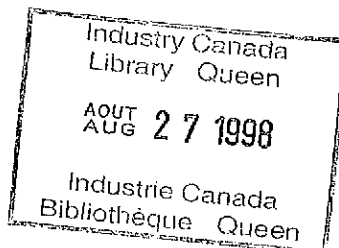
.A5214
110.3b



TELECOMMISSION

ETUDE 3b)

¹²
LES COMMUNICATIONS
ET LE PROGRAMME CANADIEN D'AIDE 0001
AUX PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT



© Droits de la Couronne réservés
En vente chez Information Canada à Ottawa,
et dans les librairies d'Information Canada:

HALIFAX
1735, rue Barrington

MONTRÉAL
1182 ouest, rue Ste-Catherine

OTTAWA
171, rue Slater

TORONTO
221, rue Yonge

WINNIPEG
393, avenue Portage

VANCOUVER
657, rue Granville

ou chez votre libraire.

Prix \$1.75 N° de catalogue Co41-1/3BF

Prix sujet à changement sans avis préalable

Information Canada
Ottawa, 1971

-1/3BF

~~TK
5102.5
C384
3(b)~~

Ce rapport a été rédigé, pour le compte du ministère des Communications, par un groupe de travail composé de représentants de divers organismes, institutions et entreprises. Il ne reflète donc pas nécessairement les vues du Ministère ni celles du gouvernement fédéral et n'engage en aucune façon leur politique.

Le lecteur devra considérer ce rapport comme un document de travail dont la terminologie n'est pas nécessairement celle qu'ont adoptée les auteurs d'autres études de la Télécommission.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Mandat	1
Participants	4
Chapitre 1 - Introduction	5
Chapitre 2 - Activités canadiennes présentes et passées	13
A - Agence canadienne de développement international	13
B - Société Radio-Canada	24
C - Société pour l'expansion des exportations	28
D - Centre de recherche en développement international	31
E - Office national du film	31
F - Ministère des Communications	32
G - Questionnaire envoyé aux sociétés	34
Chapitre 3 - Rôle des télécommunications dans le développement	36
- Généralités	36
- Télécommunications par satellites	37
- Télécommunications et transports	43
- Les perfectionnements techniques et leurs conséquences	43
Chapitre 4 - Importants facteurs de planification de l'aide future	46
- Matériel de communications	46
- Planification et réalisation des réseaux de communications	46
- Services d'information	49
- Services régionaux d'éducation et de formation	50
- Services d'experts-conseils	51
- Aide de l'Etat à l'industrie canadienne	51
- La concurrence et les producteurs canadiens	52
- Filiales canadiennes dans le pays bénéficiaires	52
Chapitre 5 - Conclusions	54
Chapitre 6 - Recommandations	57

Annexe A	- Organisations multilatérales.	59
	- Banque asiatique de développement	59
	- Banque de développement des Antilles	59
	- Banque interaméricaine de développement	59
	- Groupe de la Banque mondiale	60
	- Programme des Nations Unies pour le développement	67
	- Union internationale des télécommunications	69
	- Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture	74
Annexe B	- Etudes de préinvestissement: Intervention de M.M. Mili, secrétaire général de l'UIT	76
Annexe C	- Communications et développement dans les années 70, par M. F.L. Goodship	81

MANDATA/GENERALITES1. Définition des "télécommunications"

Pour les auteurs de l'étude 3 b), les "télécommunications" concernent essentiellement les systèmes électriques et électroniques de transmission, de réception, de mémorisation et de recherche des informations. Mais elles comprennent également des programmes de formation et d'enseignement dans des disciplines connexes et des périgrammes spéciaux pour les banques de données.

2. But du programme canadien d'assistance

L'essence du programme canadien d'assistance est supposée être contenue dans l'idée d'"alliance pour le développement" présentée dans le Rapport Pearson, "Partners in Development". On considère cette alliance comme un effort international de développement destiné à placer le plus tôt possible les pays les moins développés dans une position où ils puissent réaliser leurs aspirations dans le domaine du progrès économique, sans avoir à dépendre d'une aide étrangère. La base de cette idée est que toutes les nations, les riches et les puissantes comme les économiquement faibles, ont intérêt à coopérer pour permettre la meilleure utilisation possible des ressources mondiales humaines et matérielles.

3. Aide militaire

L'équipe chargée de l'étude ne s'occupera que de l'aide non militaire.

4. Clause Conditionnelle

Lors de l'examen de la politique d'assistance, on devra tenir compte du fait que les programmes réalisés par l'ACDI doivent satisfaire aux critères et aux priorités établis à la fois par le pays bénéficiaire et par l'ACDI, quant à la prestation et à l'utilisation de l'aide.

B/ATTRIBUTIONS PARTICULIERES

1. Discuter le rôle possible de meilleures télécommunications dans l'accroissement du progrès des pays en voie de développement.

2. Décrire l'organisation, la portée, l'histoire et les résultats des programmes canadiens d'assistance en

mettant l'accent sur ceux qui touchent aux télécommunications; citer en résumé des cas particuliers.

3. Exposer les moyens par lesquels l'assistance canadienne aide ou pourrait aider à l'établissement de filiales de sociétés canadiennes dans les pays en voie de développement.

4. Discuter les différentes voies par lesquelles l'assistance canadienne peut être acheminée: les Nations Unies, ses institutions spécialisées, la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, les accords bilatéraux et multilatéraux, les ministères canadiens, les sociétés de la Couronne, etc...

5. Discuter dans le détail les différentes formes que peut revêtir cette assistance, c'est-à-dire:

- a) la fourniture de matériel de télécommunication (stations terriennes, centres de commutation, câbles, etc.)
- b) la conception et la construction de systèmes de télécommunications (faisceaux hertziens à hyperfréquences, systèmes de téléphones urbains, réseaux de radio médicale, faisceaux hertziens transhorizon, etc.)
- c) la conception et la construction de systèmes d'information à des fins déterminées (programmes de télévision éducative, information médicale, juridique et judiciaire, services scientifiques et d'information, systèmes de télécommunications par satellite, etc.
- d) l'établissement d'instituts régionaux spécialisés dans la technologie et la gestion des télécommunications.
- e) l'aménagement de services d'information (allant des bibliothèques locales qui renferment des bandes magnétiques et des films jusqu'aux banques internationales de données desservant les pays en voie de développement).

6. Evaluer les possibilités canadiennes en ce qui concerne l'assistance que nous pouvons fournir. Citer par exemple la main-d'oeuvre compétente disponible, les possibilités industrielles, les organismes privés, les

organisations gouvernementales, les ressources financières, etc.

7. Préparer des lignes de conduite, des programmes et des recommandations particulières qui pourront guider les activités futures.

Participants à l'étude 3b) de la Télécommission.

M. D. Bartlett Secrétaire général Commission canadienne de l'UNESCO 140, rue Wellington Ottawa (Ontario)	Mlle Sheila Fraser Adjointe à la recherche Centre de recherche en développement international Ed. Pebb, 1297, Riverside Dr. Ottawa (Ontario)
M. F.L. Bentley Chef de la Division des recherches appliquées Ministère des Transports Ottawa (Ontario)	M.G. Graham Directeur Planification et recherche Office national du film C.P. 6100, Montréal (Québec)
M. J.A. Campbell Vice-président adjoint Services consultatifs Bell Canada Représentant le RTT	M. R.C. Langille Directeur général CRC Sherley Bay Ottawa (Ontario)
M. F.J. Chambers ACDI Ed. Fuller, 75, rue Albert Ottawa (Ontario)	M. J. Miedzinski Conseiller scientifique Conseil des Sciences Ottawa (Ontario)
M. G. Dinelle Agent des relations avec l'étranger Société Radio-Canada Ottawa (Ontario)	M. D.F. Parkhill Directeur général Politiques, projets et programmes Ministère des Communications Ottawa (Ontario)
M. E.J. Easdown Opér. internationales Northern Electric 1600, bd Dorchester Montréal-Ouest (Québec)	M. W.A.C. Schultz Vice-président I.T.&T. Corporation 116, rue Albert, bureau 307 Ottawa (Ontario)
* M. H. Flynn Directeur Planification technique Ministère des Communications Ottawa (Ontario)	M. E.A. Skrabec Direction de l'aide et du développement Ministère des Affaires extérieures Ottawa (Ontario)
M. C.A. Fortier Division de l'électronique Ministère de l'Industrie et du Commerce Ottawa (Ontario)	**M. Frank L. Goodship Communications de masse UNESCO Paris (France)
* Agent de liaison	** Expert-conseil

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

Bien que la plupart des études sur les télécommunications et le programme canadien d'assistance traitent en général de projets bien déterminés et d'équipements ou domaines que les spécialistes canadiens connaissent particulièrement bien, il est important, dans l'élaboration d'une politique, que les effets des télécommunications soient placés dans le contexte plus large de l'évolution sociale contemporaine, contexte dans lequel la planification du développement et celle de l'aide au développement sont des aspects importants.

En y réfléchissant, on est amené à conclure que sans les télécommunications modernes, il n'y aurait eu ni "révolution des grandes aspirations", ni poussée vers le développement tel que nous le concevons à l'aurore de la deuxième décennie du développement. M. Robert S. McNamara, président de la Banque mondiale, déclarait, dans un discours prononcé à New York le 20 février 1970:

"...Bien que les hommes habitent la même planète depuis plus d'un million d'années, ils coexistent actuellement dans des collectivités dont les normes de vie vont de la simplicité de l'âge de pierre à la complexité de l'ère spatiale. Un tel degré d'inégalité n'aurait peut-être pas eu de conséquences aussi graves, socialement et politiquement, si le secret pouvait en être gardé. Depuis des siècles, des sociétés stagnantes et des peuples dénués de tout se sont contentés de leur sort ne sachant pas que la vie pouvait être meilleure ailleurs. Leur éloignement même leur a épargné des comparaisons insupportables. Mais la révolution technologique a tout bouleversé. Maintenant, avec la radio à transistors et la télévision qui touchent les coins les plus reculés du monde et soulignent les disparités qui y règnent, ce qui était autrefois tolérable provoque maintenant des troubles.

"Et à quoi d'autre peut-on s'attendre sinon à des troubles sur une planète dotée de télécommunications instantanées, mais divisée par de flagrantes inégalités..."

Le Professeur E.M. Rogers va encore plus loin dans son étude sur la modernisation rurale et l'impact des télécommunications ("Modernization Among Peasants-The Impact of Communication", Holt, Rinehart and Winston, Inc., 1969), lorsqu'il décrit les années 50 comme la décennie des grandes aspirations et les années 60 comme la décennie des grandes frustrations.

"...Pourquoi, chez bien des peuples en voie de développement, les aspirations dépassent-elles le domaine du possible? L'une des raisons en est l'utilisation des moyens de communications de masse dans les pays non industrialisés. Premiers messagers des désirs, les moyens de communications de masse ont fortement contribué à élargir les horizons. Ils n'ont malheureusement pas été aussi efficaces pour enseigner à leur public la façon d'atteindre ces nouveaux objectifs. Par exemple, il est très probablement plus difficile d'apprendre à lire à des villageois au moyen de cours radiodiffusés que de leur rendre désirable la vie citadine. C'est la raison pour laquelle le besoin d'utiliser les moyens de communications de masse pour résoudre les problèmes actuels de développement (tels que l'analphabétisme) ne cesse de croître tous les jours. Lorsqu'on encourage les masses à désirer davantage sans les informer complètement sur la façon d'obtenir davantage (production alimentaire, revenus plus élevés, meilleure éducation pour les enfants), le résultat net est un sentiment de frustration, non la modernisation..."

Du fait du peu de temps dont il disposait et étant donné l'état actuel de nos connaissances sur le rapport existant entre les télécommunications et l'évolution sociale des sociétés traditionnelles, le groupe d'étude n'a pas pu explorer à fond les questions fondamentales que soulève son mandat. En fait, on peut raisonnablement considérer que "les rapports nombreux et complexes existant entre l'évolution culturelle, les sciences, la technologie et le développement économique sont à peine compris des experts et encore moins du profane intéressé" (Tom Mboya "Impact of science on society", Volume XIX, n° 4, p.332). Le groupe d'étude s'est trouvé dans l'obligation de s'intéresser à des projets précis sur lesquels on possède quelque information. Même dans ces cas, nous ne disposons que de très peu de données sur les résultats obtenus à long terme. Par ailleurs, nous estimons qu'il ne faudrait isoler aucune recommandation ou conclusion de ce grand contexte que nous espérons parvenir à mieux comprendre grâce aux travaux du nouveau Centre de recherches pour le développement international et aux autres études menées au Canada et ailleurs dans le monde.

Ce rapport considère nécessairement les projets internationaux de développement sous l'angle des débouchés qu'ils offrent pour la production et la compétence canadiennes. Par contre, du point de vue des bénéficiaires, l'aide canadienne en matière de télécommunications représente un apport à des programmes orientés moins vers les télécommunications en elles-mêmes que vers une croissance économique qui, à son tour, entraîne une évolution sociale et culturelle. Ce projet précis qu'est l'amélioration du réseau téléphonique ou la création d'un service de radiodiffusion, par exemple, constitue l'élément administratif, mais c'est sur la base d'un programme plus complet de développement que la réussite ou l'échec des télécommunications doit être mesuré. En d'autres termes, les systèmes de télécommunications, dans le sens le plus large du terme, permettent l'obtention de services capables de catalyser le développement alors qu'au contraire un manque de télécommunications appropriées peut constituer un facteur d'inhibition pour ce développement.

Il n'en découle pas nécessairement qu'un projet, particulièrement réussi quant à ses objectifs techniques relativement limités, apportera une contribution nette équivalente au programme de développement vu dans son ensemble. En fait, il ne constitue pas une contribution optimale si les ressources consacrées au projet auraient pu être mieux utilisées dans d'autres domaines ou si les effets sociaux secondaires du projet compromettent d'autres aspects du programme général. Autrement dit, il n'est pas forcément vrai que le projet présentant la plus grande utilité du point de vue canadien aura nécessairement la même priorité par rapport aux besoins de la collectivité bénéficiaire.

Bien que reconnaissant l'importance de ces questions, le groupe d'étude ne peut se prononcer quant à savoir "quelle devrait être la part des télécommunications dans le programme général d'aide et quels critères de priorité appliquer". Nous aimerions souligner la nécessité d'études supplémentaires sur le rapport entre les télécommunications et le processus de développement afin de revoir et peut-être même de modifier les décisions qui ne sont nécessairement, à l'heure actuelle, qu'intuitives ou empiriques.

Il est indiscutable que certains points, sans être visiblement utiles, sont assez clairs. En traitant des pays en voie de développement, il est impossible de généraliser et de tirer des conclusions appropriées sur la politique d'aide au développement. Il est totalement irrationnel d'étudier l'Inde conjointement avec la Jamaïque ou même avec le Pakistan. Selon la culture, les traditions et les conditions économiques et sociales, la répartition optimale de l'aide au développement variera, que cette "répartition optimale" soit fondée sur une

théorie abstraite on sur les solutions que les gouvernements préfèrent à d'autres.

Certains indices laissent à penser que les planificateurs du développement national ont eu tendance à négliger les possibilités offertes par les communications de masse (et les télécommunications en général) ou, au moins, à leur attribuer un degré de priorité bien inférieur aux estimations des pays industrialisés. Par exemple, durant les années 50, l'Inde n'a affecté que 0.02% du budget du développement national à la radiodiffusion et seulement la moitié environ de ce pourcentage a effectivement été dépensée. Pendant les années 60, les planificateurs du développement indien ont réduit de moitié le budget de la radiodiffusion (cf. Rogers, op.cit., page 100).

Ce cas n'est pas exceptionnel et il est en fait rare que les télécommunications soient mises sur le même rang que les aciéries, les barrages hydro-électriques ou d'autres réalisations marquantes du développement d'un pays. Les nations communistes les moins développées constituent une intéressante exception dans ce domaine.

L'opinion avertie des pays industrialisés semble persuadée que les avantages que peuvent offrir de meilleures télécommunications en matière d'éducation, de développement économique et d'intégration sociale dans les pays en voie de développement (et ailleurs) sont très grands. S'il était possible de faire un calcul des rapports avantages/coûts, ces derniers se révéleraient fréquemment très favorables. Le groupe d'étude partage d'une manière générale cette façon de voir.

Pouvons-nous alors conclure que l'importance donnée aux télécommunications électroniques dans le programme d'assistance est trop faible par rapport aux autres domaines? C'est peut-être parfois le cas mais nombre d'autres considérations (indépendamment des questions de souveraineté et de pressions locales) doivent intervenir dans le processus de décision.

Une de ces considérations, et non la moins importante, est le sujet évoqué précédemment et qui est de savoir si les télécommunications ne provoquent pas plus de besoins qu'elles ne donnent de moyens pour les satisfaire. Il est possible que le texte imprimé présente là un avantage relatif et, si tel est le cas, l'accent mis par nombre de pays en voie de développement sur la lutte contre l'analphabétisme et sur la production de livres est peut-être judicieux.

Il faut également tenir compte de la notion d'"intimité culturelle" à laquelle on accorde déjà une certaine attention et qui prendra probablement une importance croissante pendant la prochaine décennie. Selon ce concept, les cultures

intrinsèquement riches et satisfaisantes, mais relativement faibles au regard des conditions contemporaines, ne peuvent ni assimiler le message des organes d'information produit à bon marché par l'étranger ni se permettre de produire leurs propres messages équivalents. Ce concept est sans doute connu des Canadiens sous d'autres noms. Dans ce contexte il n'est pas nécessairement irrationnel qu'un pays en voie de développement attribue une priorité secondaire aux télécommunications électroniques afin de laisser à sa culture traditionnelle le temps d'évoluer et d'en éviter ainsi l'effondrement.

En règle générale, il n'est pas douteux que les problèmes intellectuels et fonctionnels qu'entraînent l'aide sous forme d'équipement sont moins complexes et de solution plus aisée que ceux que provoquent les questions fondamentales de la production de "contenu" (émissions, programmes, messages, etc.), des effets de ce contenu et la mesure dans laquelle il est possible, en pratique, de le modifier ou de l'améliorer pour parvenir à l'effet désiré ou au moins à en minimiser les effets nuisibles. La structure des institutions soulève des questions difficiles: les modèles existants sont-ils les mieux adaptés aux pays en voie de développement? Dans quelle mesure convient-il de transposer ces modèles conçus dans les conditions économiques, sociales et culturelles très différentes des pays riches? Dans quelle mesure la technologie moderne en permet-elle une application conventionnelle?

Evoquant les institutions, l'honorable Tom Mboya soulève cette question dans son dernier article (op. cit.):

"...Elles sont le plus souvent importées des pays industrialisés sans modification. Les institutions financières ou les fabricants qui viennent s'installer en Afrique arrivent toujours peu désireux de faire le moindre ajustement ou la moindre modification; au contraire, ils attendent de l'Afrique qu'elle s'adapte, comme condition de leur participation à son développement."

Indépendamment de la tentation qu'on a de remplacer "Afrique" par "Canada" dans ce qui précède, on ne peut que se demander si les critiques de M. Mboya ne seraient pas aussi valables pour le secteur des télécommunications (et particulièrement pour la programmation du secteur des télécommunications) que pour les fabricants et les institutions financières qu'il évoque en particulier.

Jusqu'à présent, ces questions ont soulevé plus de problèmes qu'elles n'ont apporté de réponses. Pour conclure, nous estimons que le Canada est probablement plus apte que tout autre pays à aider à la recherche de ces réponses.

Indépendamment des avantages évidents de réalisations technologiques et méthodologiques, de connaissances scientifiques assez poussées et d'une réputation d'objectivité politique doublée d'un intérêt actif pour les jeunes nations, le Canada offre l'immense avantage qu'il a précédé celles-ci dans la voie qu'elles suivent.

Il semble indiscutable que les répercussions des techniques actuelles et futures se font d'abord sentir dans les pays riches et scientifiquement évolués. La majorité des nouvelles découvertes, tant en matière de matériel que de périgramme, et une forte proportion du contenu continueront d'être produits par les grands pays particulièrement riches et se refléteront rapidement sur le Canada. Notre réaction servira d'exemple aux pays en voie de développement qui sans pour autant suivre cet exemple, pourront au moins l'étudier et y réfléchir. A l'heure actuelle, la question du "contenu canadien" est très importante à cet égard.

Avec ou sans modifications, certaines découvertes canadiennes peuvent être très utiles. Une d'entre elles est la radiodiffusion agricole mise au point au Canada au début des années 40 et dont l'utilisation continua jusque vers la fin des années 50 lorsque son utilité eut disparut ou au moins son audience. Il est intéressant de noter que cette technique est maintenant utilisée en Inde (où, en 1965, quelque 12,000 assemblées réunirent près de 250,000 villageois), au Pakistan, au Mali, au Nigeria, au Ghana, à Madagascar, en Jordanie et ailleurs dans le monde. Disons en passant que des recherches ont démontré que cette technique peut tendre à combiner de façon optimale l'économie et les effets de modernisation des moyens de communications de masse avec la forte influence sur l'évolution des attitudes, caractéristique des communications entre individus. Il est fort possible que les expériences canadiennes actuelles en matière de production de films et de bandes magnétoscopiques (indépendamment de leur présentation) comme éléments contributifs au développement des collectivités soient un jour considérées comme également importantes.

Il est probable que la Télécommission elle-même révèle, sous-produit involontaire de ses principaux objectifs, une contribution canadienne importante à la planification du développement de nombre d'autres pays. Les nombreuses études faites sur les influences qui ont joué au Canada et bien des considérations sur l'opportunité des initiatives et des réactions canadiennes auront certainement une grande importance ailleurs dans le monde. Comme nous l'indiquions précédemment, il est possible que d'autres pays décident de ne pas suivre notre exemple; le point important est que nos modèles auront été définis et analysés et offriront en conséquence un choix d'exemples très importants aux dirigeants des pays en voie de

développement qui affronteront bientôt des choix politiques et opérationnels de ce genre.

La communauté internationale n'est pas sans tenir compte des leçons reçues au cours des dernières décennies pendant lesquelles l'aide aux jeunes nations est devenue un aspect important de la vie internationale. Il est nécessaire de prendre de graves décisions à l'égard du cours futur de l'effort international à la lumière des priorités actuelles des pays donateurs et de l'évolution des besoins et des attitudes des pays en voie de développement (hon. Mitchell Sharp).

Importante contribution à cet examen, le rapport de la Commission internationale de la Banque mondiale, présidée par M. Lester B. Pearson, est paru dans l'ouvrage intitulé "Partners in Development". En outre, le gouvernement a déposé une étude sur le développement international, réalisée dans le cadre de l'examen général de notre politique étrangère. Le système de développement des Nations Unies est actuellement en cours d'étude et parmi les nombreux rapports et plans soumis se trouve le rapport Jackson intitulé "The Capacity of the United Nations Development System" (Possibilités du système de développement des Nations Unies). Il s'agit d'un rapport complet sur les problèmes soulevés par le développement international. Il renferme des recommandations sur la nécessité d'une réorganisation du PNUD. Les rapports Jackson et Pearson ainsi que les études sur la seconde décennie du développement sont considérés comme des documents complémentaires. Aux Etats-Unis, le rapport Peterson, récemment publié, demande que des modifications radicales soient apportées à la politique américaine d'aide à l'étranger et préconise l'abandon de l'aide bilatérale massive ainsi que la dissolution de l'U.S. Agency for International Development, non pas à cause de l'échec de ses initiatives mais du fait de l'évolution des conditions mondiales. Le rapport dit en outre: "Il est nécessaire qu'une part accrue de l'aide américaine soit apportée par l'intermédiaire d'organismes internationaux multilatéraux pour qu'elle soit indépendante des complications de la politique étrangère." Jusqu'à présent, les conclusions du rapport Peterson n'ont pas été officiellement adoptées. Un autre exemple probable de l'évolution de la politique et des organismes d'aide est l'apparition de différentes banques régionales multilatérales et de groupements économiques parallèles.

En résumé, il est clair qu'un rapport existe entre les télécommunications et l'évolution sociale et culturelle; mais la nature précise de ce rapport dans des contextes économiques et culturels donnés et dans le cadre de programmes d'information précis est très imparfaitement comprise. L'expérience canadienne telle qu'elle se reflète dans les études de la Télécommission et ailleurs est susceptible d'être particulièrement utile. Les

programmes d'aide doivent évidemment se poursuivre malgré notre compréhension incomplète, étant donné que le mieux ne doit pas devenir l'ennemi du bien, mais avec les années, nous devons être prêts à modifier progressivement notre politique d'aide au fur et à mesure de la progression de nos connaissances.

CHAPITRE IIACTIVITES CANADIENNES PRESENTES ET PASSEES2.A. L'Agence canadienne de développement international (ACDI)

De 288.6 millions de dollars en 1968-1969 les subventions de l'ACDI se sont élevées à 338.1 millions de dollars pour 1969-1970. Sur cette dernière somme, 269.7 millions ont été affectés à l'aide fournie en vertu d'accords bilatéraux que nous appellerons plus simplement par la suite "aide bilatérale" et 68.4 millions aux agences multilatérales telles que les Nations Unies et le groupe de la Banque Mondiale.

Le Canada a poursuivi sa politique d'aide bilatérale à certains pays qui présentent pour Ottawa un intérêt particulier. Les principaux bénéficiaires sont: l'Inde, le Pakistan, Ceylan et la Malaysia; le Nigeria et le Ghana (Afrique du Commonwealth), la Tunisie, le Cameroun et le Sénégal (Afrique francophone); et les Antilles du Commonwealth. Les pays recevant une aide canadienne bilatérale figurent dans le tableau ci-dessous. Ces pays sont groupés par régions et une distinction est faite entre les pays d'intérêt spécial, où le Canada concentre son aide et ceux qui reçoivent une aide canadienne à un niveau quelconque.

En 1969, environ 2,000 étudiants et stagiaires de pays en voie de développement poursuivaient leurs études au Canada sous les auspices de l'ACDI. Par ailleurs, l'ACDI accorde une attention sans cesse croissante aux projets d'instruction et de formation exécutés sur place dans les pays en voie de développement. Dans le cadre de programmes de l'ACDI et du programme d'assistance technique, environ 700 professeurs canadiens enseignent outre-mer. A l'heure actuelle, 250 experts de l'ACDI occupent à l'étranger différents postes techniques.

Les télécommunications sont l'un des nombreux domaines de l'activité économique reconnus par l'ACDI comme importants pour le développement. Le programme canadien d'aide consacre une part importante de ses activités aux télécommunications, y compris les techniques les plus récentes telles que les stations terriennes de communications par satellites. Ces programmes peuvent constituer un excellent investissement pour les pays en voie de développement en améliorant la qualité, la rapidité et la fiabilité non seulement de leurs télécommunications internationales mais aussi de leurs télécommunications nationales. On peut citer en exemple le prêt récemment accordé par l'ACDI au Pakistan pour l'acquisition de deux stations terriennes de télécommunications par satellites destinés à relier la partie orientale et la partie occidentale du Pakistan.

Les subventions bilatérales accordées par l'ACDI à des projets de télécommunications ont été en augmentant autant par leur total que par leur rapport aux autres secteurs économiques. Le tableau illustre cette progression. Il n'existe aucun décompte détaillé des dépenses faites entre 1951 et 1967 pour des projets de télécommunications:

PAYS RECEVANT UNE AIDE CANADIENNE BILATERALE

(Source - OCDE)

PAYS RECEVANT UNE AIDE CONCENTREE
ou PAYS D'INTERET SPECIAL

EUROPE

Néant

AFRIQUE

PAYS DU COMMONWEALTH

Ghana
Kenya*
Nigeria*
Tanzanie*
Ouganda*

PAYS FRANCOPHONES

Algérie*
Cameroun*
Congo (Kinshasa) *
Maroc*
Niger
Sénégal
Tunisie*

AUTRES

Communauté Est-Africaine
Ruanda

PAYS RECEVANT DE L'AIDE

EUROPE

Turquie*

AFRIQUE

PAYS DU COMMONWEALTH

Botswana
Lesotho
Malawi
Sierra Leone
Swaziland
Zambie*

PAYS FRANCOPHONES

Burundi
République Centrafricaine
Tchad
Congo (Brazzaville)
Dahomey
Gabon
Côte d'Ivoire*
République Malgache
Mali
Mauritanie
Togo
Haute-Volta

AUTRES

Ethiopie*

AMERIQUE DU NORD ET
AMERIQUE CENTRALE

Barbades
Honduras (Br.)
Jamaïque*
Trinité et Tobago*
Antilles (Br.) (N.I.E.)

AMERIQUE DU SUD

Guyane

ASIE: MOYEN-ORIENT

Néant

ASIE: SUD

Ceylan*
Inde*
Pakistan*

ASIE: EXTREME-ORIENT

Cambodge
Laos
Malaysia
Thaïlande
Sud-Vietnam

OCEANIE

Néant

*Membres d'INTELSAT

Remarques:

1. Sur les 28 pays
recevant une aide
concentrée, 17
sont membres d'INTELSAT.

3. Un total de 34 sur 52 pays en voie de développement d'Afrique
reçoivent une aide canadienne à un niveau quelconque.

AMERIQUE DU NORD ET
AMERIQUE CENTRALE

Néant

AMERIQUE DU SUD

Néant

ASIE: MOYEN-ORIENT

Néant

ASIE: SUD

Afghanistan
Birmanie
Iles Maldives
Népal

ASIE: EXTREME-ORIENT

Hong-Kong
Indonésie*
Corée du Sud*
Philippines*
Singapour*

OCEANIE

Néant

2. Sur les 30 autres
pays recevant une
aide canadienne, 8
sont membres
d'INTELSAT.

TABLEAU I
TELECOMMUNICATIONS
VERSEMENTS BILATERAUX EFFECTUES PAR L'ACDI

	<u>Versements totaux en milliers de dollars</u>	<u>Pourcentage du programme bilatéral total</u>
1951-1967	3,793.1	0.5%
1967-1968	1,572.1	1.1%
1968-1969	5,015.7	3.3%

TABLEAU II
AIDE BILATERALE 1968-1969
par secteurs d'activité économique
en milliers de dollars

	Agricul- ture et dévelop- pement rural	Marchan- dises	Edu- cation	Energie	Denrées alimen- taires	Santé et Services sociaux	Usines	Ressources naturelles	Communi- cations	Transports	Services publics	Versements en liquide	Assistance technique	Total
Plan Colombo	476.1	26,474.0	782.5	5,192.0	48,765.4	2,267.2	352.6	233.7	2,252.8	5,826.3	3,898.3	1,729.1	5,328.8	103,578.9
Antilles du Commonwealth	423.8	-	1,197.6	-	100.0	124.3	116.8	1,409.4	513.1	739.1	918.7	48.1	3,509.3	9,100.2
Afrique du Commonwealth	16.8	-	69.1	-	4,227.1	128.5	279.5	190.1	1,728.9	2.3	366.9	50.5	8,347.8	15,407.4
Afrique franco- phone	-	891.7	512.8	-	6,032.1	16.6	-	-	-	67.1	159.9	46.2	6,704.8	14,431.3
Autres programmes	-	-	29.0	-	-	21.8	-	-	423.1	.4	-	5,956.5	1,195.4	7,620.2
Amérique Latine	-	-	54.7	-	-	-	-	559.4	97.8	2,565.8	40.0	-	-	3,317.7
TOTAL	916.8	27,365.7	2,645.7	5,192.0	59,124.6	2,558.4	748.9	2,392.6	5,015.7	9,201.1	5,383.8	7,824.3	25,086.2	153,455.7
									3.3%					

On prévoit qu'en 1969-1970 le chiffre sera approximativement identique à celui de 1968-1969. On remarquera que le pourcentage correspondant à l'aide en télécommunications a augmenté parallèlement à celui d'autres sources d'aide telles que le groupe de la Banque mondiale et est relativement de même importance. Depuis ces dernières années l'augmentation de l'aide canadienne pourrait être due à un certain relâchement des exigences de "contenu canadien" (exigence selon laquelle les prêts d'assistance doivent être partiellement utilisés à l'acquisition d'équipement et de services canadiens), mais on admet cependant de plus en plus, tant du côté des pays bénéficiaires que des pays donateurs, l'interdépendance de télécommunications nationales et internationales fiables et de la pleine utilisation de l'aide apportée dans d'autres domaines fondamentaux du développement économique. Pour faire face à l'importance croissante donnée aux télécommunications, l'ACDI a augmenté son personnel en conséquence.

Le tableau II donne un décompte de l'aide financière bilatérale de l'ACDI pour 1968-1969 par secteurs d'activité économique et par secteurs géographiques. On notera que les allocations affectées aux télécommunications sont de loin inférieures à celles des marchandises, des denrées alimentaires, des transports et de l'assistance technique.

Ce qui suit constitue un bref résumé des activités passées et présentes de l'ACDI en matière de télécommunications. Les équipements de télécommunications ont été fournis comme partie intégrante de nombre de projets dont il est difficile de les séparer pour cette étude. Un exemple serait la construction par l'ACDI de l'aéroport de Katunayake à Ceylan. Dans certains de ces projets, les équipements de télécommunications ne sont pas nécessairement canadiens étant donné que le contenu canadien total du projet est suffisamment important pour permettre des achats à l'étranger. On pourrait aussi citer en exemple les équipements de télécommunications de fabrication suisse (Brown-Boveri) dont l'acquisition a été faite pour la ligne de transmission Hyderabad-Karachi au Pakistan. Le résumé qui suit ne fait mention d'aucun des projets que l'ACDI a pu étudier puis rejeter. Ainsi, il ne comprend que des projets de télécommunications identifiables en tant que tels, qui ont été réalisés ou sont en cours de réalisation sous l'égide de l'ACDI.

Le programme bilatéral

a) Asie - A l'heure actuelle, le principal projet canadien de télécommunications en Asie consiste en une aide de 40 millions de dollars à un programme de développement des télécommunications totalisant 600 millions de dollars réalisé en Inde. Au terme de ce programme, les grandes villes indiennes seront reliées par des

câbles coaxiaux à grande capacité et des réseaux à micro-ondes destinés à accroître la capacité des réseaux téléphoniques urbains et ruraux actuels et en général à améliorer l'efficacité et le service. Le Canada fournira environ pour 15 millions de dollars d'équipement à micro-ondes et pour 23 millions de dollars de câbles ainsi qu'une certaine assistance technique.

Le Canada lance actuellement la construction de trois stations terriennes de télécommunications par satellites dont deux au Pakistan et une en Inde, aux termes de contrats passés avec la Société RCA de Montréal. Les stations pakistanaïses, l'une dans la partie orientale et l'autre dans la partie occidentale de ce pays, serviront à transmettre des émissions de télévision et de radio et les communications téléphoniques entre les deux parties de ce pays. Ces stations seront interconnectées par un satellite d'Intelsat et permettront une amélioration sensible des communications internationales pakistanaïses. Le prêt total accordé au Pakistan est de 10.5 millions de dollars et comprend, en plus des stations terriennes, des améliorations importantes qui seront apportées à d'autres installations de télécommunications et à la formation de personnel. En Inde, un projet similaire d'un montant de 4 millions de dollars permettra la construction d'une station terrienne à Poona, à l'est de Bombay. Cette station, dont le coût total sera de 7 millions de dollars, reliera l'Inde à l'ensemble du système de télécommunications par satellites et permettra la réalisation de télécommunications de haute qualité par circuits multiples avec l'Europe.

Par des prêts au développement, le Canada fournit actuellement des câbles téléphoniques à l'Inde et au Pakistan. La National Standard Company de Guelph fabriquera, au cours des trois prochaines années, pour \$900,000 de câbles destinés au Pakistan et la société General Electric du Canada termine actuellement la fabrication de \$353,000 de câbles téléphoniques de différentes dimensions destinés à l'Inde.

Par le passé, les projets de télécommunications en Asie n'étaient pas aussi importants que ceux qui sont mis en oeuvre actuellement. Le plus important ne se rapportait aux télécommunications que d'une manière secondaire, c'est-à-dire qu'aucun équipement n'était fourni; s'élevant à \$490,000, il comportait des études architecturales et autres services techniques destinés à la conception et à l'installation de la télévision à Kuala Lumpur, pour le gouvernement malaysien. La Malaysia a également reçu 50 appareils émetteurs-récepteurs semi-portatifs fournis par Marconi-Canada pour la somme de \$150,000. Ces appareils étaient destinés au service médical local. En 1963, le Canada a installé en Inde quatre récepteurs à double diversité et quatre émetteurs dans le cadre d'un projet de \$250,000 réalisé pour le Service météorologique indien. Ce

projet était nécessaire pour remplir l'engagement pris par l'Inde d'assurer la liaison Moscou-Delhi-Tokyo du réseau de télécommunications météorologiques de l'hémisphère septentrional. Le Canada vient de terminer récemment un projet prévoyant la fourniture de \$56,000 d'équipement à micro-ondes destiné à une école de formation pakistanaise spécialisée dans les faisceaux hertziens télégraphiques et téléphoniques.

b) Afrique du Commonwealth - Dans l'Afrique du Commonwealth, les plus grandes réalisations de l'ACDI en matière de télécommunications se trouvent au Nigeria. En 1965, un prêt initial de 3.5 millions de dollars a été accordé au Nigeria pour l'acquisition de câbles téléphoniques fabriqués par la Phillips Cable Limited de Brockville. Ce projet faisait partie de la seconde phase du développement des télécommunications au Nigeria et le projet canadien a été réalisé en collaboration avec deux entreprises britanniques qui ont fourni pour 10.5 millions de dollars d'équipement téléphonique. Le Canada prend actuellement une part plus importante à la troisième phase du programme nigérien de télécommunications. En 1967, un prêt de 1.6 million de dollars accordé au Nigeria a permis, par l'intermédiaire de la Northern Electric Company du Canada, l'installation d'un central téléphonique de 7,000 lignes à Lagos. En 1968, ce projet a été augmenté de 8 millions de dollars pour assurer des communications téléphoniques dans huit localités supplémentaires et établir trois mille lignes de plus au central de Lagos. Le prêt accordé pour la troisième phase comprend aussi un programme de formation technique du personnel et d'entretien des installations de commutation.

Deux autres projets de télécommunications sont actuellement en cours d'exécution en Afrique du Commonwealth. La Technical Material Corporation fournit l'équipement électronique de cinq stations de télécommunications destinées à la police nationale du Kenya. Ce projet coûtera \$200,000 dollars et comprendra également l'assistance technique nécessaire à l'installation de l'équipement et à la formation du personnel. Au Lesotho, un projet de \$85,000 consistant en un simple central téléphonique pour l'Université du Botswana, du Lesotho et du Swaziland est en cours de réalisation. La compagnie téléphonique locale installera des câbles téléphoniques canadiens d'une valeur de \$33,000. Une fois ces câbles installés, le Canada y ajoutera un standard automatique de 200 lignes téléphoniques.

En 1966, le Canada a accepté de fournir pour environ \$115,000 d'équipement et de services nécessaires à la réalisation d'installations de télécommunications sol-air pour le centre d'information aéronautique de Blantyre au Malawi. Deux autres projets de télécommunications avaient été réalisés dans l'Est africain pour le compte de l'ancienne Organisation des services communs de l'Est africain. En 1965, un émetteur radio de \$38,000

a été donné au Service est-africain de la météorologie de Nairobi. Des équipements aéro-électroniques, d'une valeur de \$92,000, comprenant principalement neuf émetteurs T.M.C. destinés à l'aviation civile ont également été offerts à l'Est africain.

c) Antilles du Commonwealth - Les projets de télécommunications réalisés par l'ACDI aux Antilles ne sont pas comparables en importance à ceux de l'Inde et du Nigeria. Le plus important projet de télécommunications auquel l'ACDI ait participé dans cette région comprenait un réseau radiotéléphonique destiné à la Jamaïque. Un prêt au développement de \$770,000 a permis l'achat d'équipement VHF et HF pour équiper 65 stations radio de base et 66 stations mobiles reliant les services du gouvernement dans toutes les parties de l'île à l'administration centrale. En 1968, une extension de ce projet a permis de relier les chemins de fer de la Jamaïque à ce réseau.

Deux projets moins importants prévoyaient la fourniture d'équipement aéro-électronique. Dans le cadre d'un projet entrepris en 1963, le Canada a fourni l'équipement nécessaire à un système d'atterrissage sans visibilité à radiophare omnidirectionnel VHF pour l'aéroport de Piarco à la Trinité. Le coût total du projet, y compris le transport et l'installation, était d'environ \$134,000. Le Canada a récemment accordé une subvention de \$165,000 à la Guyane pour l'achat et l'installation d'un équipement de télécommunications de poste à poste destiné à la Guyana Airways Corporation. Ce projet est maintenant en cours d'exécution.

d) Afrique francophone - L'ACDI n'a entrepris aucun projet de télécommunications en Afrique francophone bien qu'on y envisage l'installation de stations terriennes de communications par satellites.

e) Amérique latine - Par l'intermédiaire de la Banque interaméricaine de développement, l'ACDI participe actuellement à un projet de télécommunications de 16.3 millions de dollars au Chili afin d'améliorer les télécommunications à longue distance à l'intérieur de ce pays. L'ACDI fournit un prêt au développement de 4.23 millions de dollars pour l'installation d'un réseau hyperfréquence et de réseaux HF et VHF de radio et de radiotéléphonie et la fourniture d'un équipement de commutation interurbaine. Le Canada assurera en outre la formation de quatre techniciens au Canada et fournira d'autres types d'assistance technique.

f) Autres programmes - L'ACDI offre une subvention de 4 millions de dollars pour un projet de télécommunications de 25 millions de dollars en Turquie, attribué par adjudication internationale à la Northern Electric Company du Canada. A l'époque, la solvabilité

de la Turquie était épuisée au point que les autorités turques et le consortium dont fait partie le Canada demandèrent un financement au taux de 3% et un amortissement sur 15 ans. Pour y faire face, l'ACDI a offert une subvention afin de réduire le taux d'intérêt réel de l'aide canadienne totale. L'objectif de ce projet est de fournir des équipements téléphoniques à l'administration turque des Postes, Télégraphes et Téléphones.

Le programme multilatéral

Les fabricants canadiens de matériel de télécommunications ont fourni du matériel et de l'assistance technique à des projets entrepris sous les auspices de la Banque mondiale, de l'Association internationale de développement, des Nations Unies et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ces organisations lancent des appels d'offres internationaux pour l'adjudication de leurs projets d'aide; on ne dispose pas encore de la liste des adjudicataires canadiens. Un résumé de l'activité des organisations d'aide multilatérale suivantes figure à l'annexe A.

- Banque mondiale; Association internationale de développement
- Nations Unies, UIT, UNESCO
- Banque asiatique de développement
- Banque interaméricaine de développement
- Banque de développement des Antilles

Secteur privé

En plus de ses activités officielles d'aide, l'ACDI aide également des organismes canadiens non gouvernementaux à renforcer et à augmenter leur participation au développement international. En 1968-1969, des subventions totalisant près de 4 millions de dollars ont été accordées à plus de 50 organismes. Les subventions accordées aux organismes non gouvernementaux sont fondées sur un principe de "compensation". En effet, l'organisme privé fournit entre la moitié et les deux tiers des fonds nécessaires. Les subventions les plus importantes ont été faites en faveur du Service universitaire canadien outre-mer (SUCO) et du service administratif canadien outre-mer (SACO).

La participation du SUCO dans l'envoi à l'étranger de personnel de télécommunications a été très limitée. Un volontaire travaille actuellement aux télécommunications extérieures des Postes et Télécommunications est-africaines.

Les autres activités du SUCO en matière de télécommunications concernent la radio et la télévision éducatives. Au Nigeria, le SUCO fournit actuellement les services d'un directeur-réalisateur à la radiodiffusion scolaire de langue anglaise de la télévision de Kaduna. Au Pérou, un de ses ingénieurs assure l'entretien de l'équipement de la radio éducative pour adultes qu'exploitent les Missions franciscaines.

Les efforts du SUCO ne sont pas particulièrement centrés sur les télécommunications; ils tendent à se spécialiser dans l'éducation. Tout en demeurant suffisamment souple pour faire face aux besoins des pays en voie de développement à mesure qu'ils apparaissent, le SUCO ne prévoit pas pour le moment de fournir un personnel de télécommunications plus nombreux.

Le SACO est un organisme à but non lucratif qui recrute habituellement des cadres supérieurs généralement à la retraite, des cadres moyens, des techniciens et des hommes de métier qui acceptent de travailler sans rétribution pendant au plus six mois dans des pays en voie de développement. Leur tâche consiste à transmettre leurs précieuses connaissances financières et techniques. Le Canada n'y perd rien et c'est un gain net pour les pays bénéficiaires.

La liste des volontaires atteint maintenant plus de 800 personnes de spécialités très différentes. Le SACO assure le transport des volontaires et de leurs épouses, le pays hôte leur logement et quelques menues dépenses. Les engagements pris par le SACO sont garantis par l'ACDI.

Jusqu'à présent, 280 demandes de personnel ont été adressées au SACO, dont 90 ont été annulées avant que le Service ait pu pourvoir le poste. Sur les 190 demandes restantes, 78 ont été remplies, 47 sont dans l'attente de candidats appropriés, tandis que le nombre de volontaires sur place ou attendant l'acceptation des pays hôtes s'élève à 65. Environ 18% de ces volontaires sont en Amérique du Sud, 42% aux Antilles et les autres en Asie, en Inde et au Moyen-Orient.

La moyenne des affectations est de 3.7 mois chacune. Le SACO collabore également avec le Service de recrutement pour l'assistance technique des Nations Unies dans sa recherche de candidats qualifiés. A l'étranger, les efforts du SACO ont rassemblé un grand nombre de bonnes volontés et, fréquemment, des organismes différents viennent encore soutenir les efforts du SACO. A l'époque où nous sommes entrés en contact avec le SACO, c'est-à-dire en février 1970, il n'avait engagé aucun expert en télécommunications.

2.B. La Société Radio-Canada

Radio-Canada a une longue tradition de collaboration avec les radiodiffuseurs étrangers. En 1938, deux ans seulement après que Radio-Canada ait pris la succession de la Commission canadienne de radiodiffusion, un producteur de Radio-Canada fut détaché auprès de la Commission australienne de radiodiffusion pour la production de pièces de théâtre et d'émissions spéciales. Depuis lors, Radio-Canada a détaché des membres de son personnel auprès d'organisations internationales et de radiodiffuseurs étrangers et a répondu à des demandes émanant tant d'organismes internationaux que de radiodiffuseurs étrangers pour la formation pratique de stagiaires.

La tâche principale de Radio-Canada est de remplir les responsabilités qui lui incombent aux termes de la Loi sur la radiodiffusion. Sa participation à l'extérieur du Canada est liée à son mandat et la société ne dispose d'aucun fonds d'aide aux radiodiffuseurs étrangers. A l'exception de cas spéciaux, l'aide fournie par Radio-Canada est apporté par l'intermédiaire de l'ACDI, de l'UNESCO et autres organisations internationales, qui défraient directement Radio-Canada de ses dépenses d'aide.

Radio-Canada a un Centre national de formation situé dans ses bureaux d'études principaux à Montréal. Des cours techniques y sont dispensés toute l'année. Ces cours sont adaptés aux besoins de Radio-Canada et s'adressent à son propre personnel. Les stagiaires étrangers sont inscrits aux cours appropriés pendant une certaine période et la formation pratique leur est dispensée pendant le reste de leur stage.

Dans d'autres domaines, tels que la réalisation, les décors et les informations, les stagiaires reçoivent une formation sur place dans les studios de Radio-Canada. Etant donné que ces cours s'adressent au personnel de Radio-Canada, ils sont dispensés sous forme d'une série de conférences à intervalles irréguliers, selon la possibilités qu'a le personnel d'y participer.

Du fait du caractère particulier de la formation assurée par Radio-Canada, chaque demande émanant d'un pays en voie de développement est traitée séparément et la réponse donnée fait suite à une enquête de Radio-Canada. Le programme de formation est établi selon les besoins de chaque stagiaire.

En outre, Radio-Canada accepte chaque été de recevoir un certain nombre d'étudiants d'outre-mer parrainés par l'ACDI et qui poursuivent leurs études dans des universités et collèges canadiens dans des domaines se rapportant à la radiodiffusion.

Au cours des dix ans s'étendant de novembre 1959 à novembre 1969, Radio-Canada a fourni un total d'environ 807 mois de formation à 190 stagiaires provenant de 31 pays en voie de développement.

A la demande de l'ACDI ou d'agences internationales, Radio-Canada peut détacher des membres de son personnel pour des projets spéciaux. On a fait appel à certains de ces spécialistes pour la réalisation d'études de faisabilité, pour remplir le rôle de conseillers à long terme ou à court terme et pour servir d'instructeurs. Là encore, à l'exception de cas spéciaux, tous les frais directs sont à la charge de l'agence requérante. Radio-Canada a participé à plusieurs projets importants à l'étranger, dont les principaux concernaient l'implantation de services de télévision au Ghana et en Malaysia.

Au Ghana, l'étude de faisabilité de la télévision menée par deux spécialistes de Radio-Canada a reçu l'approbation du gouvernement ghanéen. Des membres d'une entreprise canadienne d'ingénieurs-conseils se sont rendus à Accra pour étudier et établir le cahier des charges d'un studio de télévision, de ses liaisons par micro-ondes et des émetteurs correspondants. En automne 1961, après accord avec le Bureau de l'aide extérieure de l'époque, un technicien supérieur et un réalisateur de Radio-Canada se sont rendus au Ghana et ont lancé, avec deux techniciens supérieurs ghanéens, la construction d'un studio de formation. Au début de 1963, les premiers cours commencèrent avec dix stagiaires en réalisation, une douzaine de techniciens, un étudiant en cinématographie et un jeune artiste.

En juin 1963, les vingt-deux premiers stagiaires ghanéens de tous les domaines de radiodiffusion vinrent au Canada pour un an. Un contingent d'égale importance les remplaça en 1964 afin de recevoir une formation de base à Radio-Canada. Pendant cette période, il devint nécessaire d'augmenter le personnel de l'école de formation d'Accra et trois membres supplémentaires du personnel de Radio-Canada, un réalisateur, un rédacteur aux actualités télévisées et un monteur-caméraman se rendirent au Ghana.

Au début de 1964, les cours de formation cinématographique commencèrent et, après cinq mois de cours à Accra, les six premiers stagiaires en cinéma se rendirent au centres de production de Radio-Canada à Halifax et à Winnipeg. Les six stagiaires du second groupe, après avoir passé un an au Canada, remplacèrent leurs collègues au programme de formation d'Accra.

C'est ainsi que la télévision du Ghana commença ses émissions dans le courant de l'été 1965 avec un personnel au complet assurant dès le début un programme national qui allait

des actualités aux sports en passant par des programmes spéciaux et différentes émissions de variétés.

A la suite de la décision du gouvernement malaysien d'introduire la télévision, deux conseillers de Radio-Canada (un technicien et un spécialiste en administration et en programmation) se rendirent en Malaysia en 1962 dans le cadre du plan de Colombo, afin de mener une étude de faisabilité et présenter des recommandations au gouvernement malaysien.

En 1963, le conseiller en administration et en programmation revint en Malaysia pour un séjour à long terme et y fut rejoint l'année suivante par trois conseillers supplémentaires de Radio-Canada. Comme au Ghana, une entreprise canadienne d'ingénieurs-conseils fut désignée dans le cadre du plan de Colombo et fut chargée de l'étude du matériel et de l'établissement du cahier des charges.

Parallèlement, des techniciens, ingénieurs et réalisateurs malaysiens suivaient des cours de formation au Canada et en Malaysia. Les émissions expérimentales de télévision commencèrent en décembre 1963 et, vers le milieu de 1964, le service permanent de la "Telivishen Malaysia". Avant son retour au Canada, le conseiller principal de Radio-Canada soumit au gouvernement malaysien un plan de mise sur pied d'une organisation de radiodiffusion et des prévisions à long terme d'extension de la télévision.

Au cours de la période s'étendant de novembre 1959 à novembre 1969, vingt-sept conseillers de Radio-Canada furent détachés auprès de dix pays en voie de développement d'Afrique, d'Asie et des Antilles et ont totalisé 246 mois de travail. Dans la plupart des cas, ces détachements de personnel sont organisés et financés par l'ACDI ou les Nations Unies. La gamme des tâches assignées au personnel détaché allait d'une étude de faisabilité concernant la fusion de Radio Sierra Leone avec la Télévision de la Sierra Leone à une étude détaillée de l'amélioration et de la mise au point d'installations de radiodiffusion au Nigeria. Au cours de l'été 1970, un instructeur technique de Radio-Canada fut chargé d'un cours régional d'opérateurs de studio de radiodiffusion organisé par le Secrétariat à la radiodiffusion du Commonwealth.

Le tableau suivant donne une vue d'ensemble des activités de Radio-Canada en matière d'aide aux radiodiffuseurs étrangers au cours des dix dernières années:

Novembre 1959 à novembre 1969

	<u>Stagiaires</u>	<u>Durée des stages (mois)</u>	<u>Personnel détaché</u>	<u>Durée (mois)</u>
Algérie	15	30		
Antigua	1	4		
Barbade	2	3-1/2		
Cameroun	6	25	2	36
Ceylan	1	1/2		
Chine	5	3		
Congo	2	5-1/2	1	4
(Brazaville)				
Congo	3	19-1/2		
(Kinshasa)				
Ghana	47	310	9	113
Guyane	3	6		
Inde	4	6-1/2		
Indonésie	11	28		
Israël			2	13
Jamaïque	4	11-1/2	2	5
Kénya	11	26	1	1
Corée	3	28		
République malgache			1	3
Malaysia	40	129	6	94
Maroc			1	1
Nigéria	3	9	1	1-1/2
Pakistan	8	32		
St. Kitts-Nevis-3 Anguilla		11-1/2		
Sarawak	2	3		
Sénégal	1	5		
Sierra Leone	1	9	1	1/2
Singapour	1	4		
Tanzanie	1	6		
Togo	1	3		
Trinité-Tobago	2	4-1/2		
Tunisie	3	31		
Turquie	2	1		
Ouganda	4	52		
TOTAL	190	807	29	259

2.C. La Société pour l'expansion des exportations (SEE)

Il existe un rapport étroit entre le financement assuré par l'ACDI pour l'aide au développement et les fonds fournis par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), anciennement dénommée "Société d'assurance des crédits à l'exportation", pour le financement et l'assurance-crédit des exportations canadiennes. Bien que l'objectif de la SEE soit la promotion des exportations canadiennes, les sommes fournies aux pays en voie de développement sont comprises dans les statistiques d'aide internationale publiées par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les fonds affectés dans le cadre de l'aide au développement visent à aider au développement du pays bénéficiaire mais, étant donné que l'aide bilatérale est partiellement liée aux services et marchandises canadiennes, ils constituent une source supplémentaire importante de financement des exportations canadiennes.

De nouvelles possibilités d'assurance-crédit sont offertes par la Société pour l'expansion des exportations. L'assurance des investissements protège les investissements effectués par le Canada dans les pays en voie de développement contre des risques non commerciaux ou politiques tels que guerres, insurrections ou révolutions, expropriation ou confiscation et interdictions de rapatriement des gains ou des capitaux. Cette assurance n'est mise en oeuvre que dans les pays dont les gouvernements ont conclu un accord avec le Canada sur les conditions particulières d'investissement et d'assurance des capitaux.

Les investissements privés ne sont admis à l'assurance que si l'on estime qu'ils présentent des avantages commerciaux et industriels pour le Canada et à condition qu'ils concordent avec les objectifs canadiens d'aide au développement.

Les prêts accordés par la SEE se font sur une base commerciale aux taux d'intérêt courants. A cet égard la SEE présente une faible analogie avec la Banque mondiale et la Société financière internationale mais est tout à fait comparable à l'US Export-Import Bank.

Le but du financement à long terme des exportations et de l'assurance-crédit est d'encourager et d'aider les exportateurs canadiens de biens d'équipement à développer leur marché à l'étranger. Grâce aux facilités de crédit, les exportateurs capables de faire face à la concurrence internationale en matière de prix, de qualité et de débit de livraison se voient également offrir la possibilité d'accorder du crédit à plus ou moins long terme. Ce genre de financement constitue une aide utile pour le développement économique du pays

bénéficiaire et, sans constituer un instrument de l'aide étrangère canadienne, il la complète cependant. C'est pourquoi, alors que les conditions de crédit offertes se comparent aux conditions internationales de financement des projets rentables, elles ne visent pas à correspondre aux facilités de paiement à très long terme accordées quand il s'agit d'aide au développement.

Comme exemple d'accords de financement multinational obligeant un fournisseur à se distinguer sur un marché international, on peut citer l'"Accord sur les périodes maximales de paiement des stations terriennes de télécommunications par satellites", qui s'établit comme suit:

(TEXTE REVISE - OCTOBRE 1967)

(1) Les services et ministères gouvernementaux suivants sont signataires de cet accord :

CANADA	Ministère du Commerce
FRANCE	Ministère de l'Economie et des Finances
REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE	Ministère fédéral de l'Economie
ITALIE	Ministère du Commerce extérieur
JAPON	Ministère du Commerce extérieur et de l'Industrie
PAYS-BAS	Ministère des Finances
SUEDE	Ministère du Commerce
SUISSE	Département du Commerce
ROYAUME-UNI	Export Credits Guarantee Department
U.S.A.	Export-Import Bank of Washington

(2) L'accord s'applique à toutes les ventes de stations terriennes de télécommunications par satellites à l'exception des cas courants spécifiés par les signataires de l'accord comme en étant exclus du fait que des négociations portant sur des accords accordant de plus longs termes étaient déjà beaucoup trop avancées. Ces seuls cas concernent des ventes faites au Mexique, à l'Argentine, au Chili et à l'Inde.

(3) Les périodes maximales de paiement sont de huit ans à dater de la mise en service de chaque station mais le dernier paiement ne pourra en aucun cas se faire plus de dix ans après la signature du contrat d'achat. Au moins 10% du montant contractuel doivent être versés à la livraison des équipements et le solde par versements réguliers et égaux.

(4) Il est bien entendu que les signataires s'interdisent d'utiliser l'aide pour circonvenir l'accord et que les limites ci-dessus s'appliqueront à toutes les formes de soutien et de financement officiels y compris l'aide. Cependant, si pour des raisons exceptionnelles, un signataire quelconque souhaite accorder des conditions plus favorables dans un cas précis et pour des raisons d'aide, il ne pourra le faire qu'à condition d'en donner préavis à tous les autres signataires de l'accord.

(5) De même, tout signataire de l'accord peut offrir des conditions plus favorables dans un cas particulier pour les faire correspondre à celles qui sont offertes avec l'appui officiel d'un pays quelconque non signataire de l'accord, à condition d'en donner préavis à tous les signataires de l'accord.

(6) Pour ce qui est des cas exceptionnels mentionnés aux paragraphes 4 et 5, le préavis en question sera interprété comme exigeant que notification de la décision d'offrir des conditions plus favorables d'une façon quelconque que celles prévues dans l'accord soit faite à tous les autres signataires de l'accord assez longtemps à l'avance pour leur permettre d'entrer efficacement en concurrence avec ces conditions, c'est-à-dire avant la signature de tout contrat ou, dans le cas d'appels d'offres, au moins sept jours avant la date de clôture. Il est nécessaire que tous les signataires de l'accord aient la possibilité de concurrencer les conditions de crédit offertes par un autre signataire et excédant celles qui sont exposées en 3 ci-dessus. Tout soutien (y compris l'apport d'aide) sera refusé à un contrat prévoyant des conditions plus favorables, signé avant que les signataires de l'accord aient reçu un tel préavis.

Depuis 1961, la SEE a financé dans le secteur des télécommunications un nombre important de prêts accordés à des pays en voie de développement. Le total de ces prêts n'est inférieur qu'à ceux de deux autres secteurs: l'énergie atomique et les chemins de fer (locomotives et rails).

Le total des prêts concernant des équipements téléphoniques atteint 91.7 millions de dollars. Ces prêts ont été accordés à la République dominicaine, la Grèce, Israël, la Jamaïque, les Philippines et la Turquie. Des prêts totalisant 16.6 millions de dollars et ayant pour but l'achat de réseaux et d'équipement à hyperfréquences ont été accordés à la Colombie, au Libéria, au Mexique et à la République arabe unie. Un autre prêt s'élevant

à \$480,000 a été consenti au Brésil pour l'acquisition d'équipement de stations terriennes de télécommunications par satellites. Au 31 mai 1970, les prêts ci-dessus totalisaient 108.8 millions de dollars.

2.D Le Centre de recherche en développement international (CRDI)

Le CRDI a été créé par une loi du Parlement en mai 1970 afin "d'entreprendre, d'encourager, de soutenir et de poursuivre des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement". A l'heure actuelle, les recherches sur le développement effectuées dans le monde représentent moins d'un demi p. 100 du budget d'aide des pays donateurs. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a annoncé à la Chambre des communes que le gouvernement fournirait un minimum de 30 millions de dollars au cours des cinq premières années pour l'administration et l'exécution des programmes du CRDI. Après cette période initiale, on prévoit que l'aide gouvernementale sera en rapport avec le niveau du programme canadien d'aide et pourra s'élever à 5% des fonds d'aide canadienne, soit environ 25 millions de dollars en 1975.

Les lignes de conduite du CRDI sont déterminées par un Bureau international des gouverneurs. Les travaux du Centre seront orientés vers la solution des problèmes scientifiques et technologiques des populations rurales des régions sous-développées du monde. Les projets de recherches financés par le Centre intéresseront différents pays. Il est possible que dans le cadre du programme d'ensemble du Centre, on accorde une certaine attention à la mise sur pied d'un réseau mondial d'information sur la recherche en développement.

2.E. Office national du film (ONF)

L'Office national du film est chargé de l'information par l'image sous la forme de films cinématographiques, de films fixes, de diapositives, de photographies et autre documentation connexe, dans le cadre de son mandat officiel. Afin de satisfaire à la demande croissante, l'Office dispose de bureaux de distribution à Londres, Paris, New York, New Delhi, Buenos Aires et Tokyo. Il gère en outre des bibliothèques situées dans toutes les villes du monde où le ministère des Affaires extérieures est représenté. De nombreux films canadiens existent en version doublée, en plus de cinquante langues différentes, afin de satisfaire un public atteignant près de 100 millions de personnes par an.

Etant un des rares organismes des pays démocratiques qui administre un service cinématographique complet, y compris toutes les phases de production et de distribution, il est naturel que l'Office serve de modèle aux services d'information de pays en

voie de développement. Il est possible qu'une des meilleures raisons ait été la liberté totale d'expression dont jouit l'Office national du film dans la préparation de ses programmes.

Grâce à la réunion de ces facteurs, l'Office est devenu un modèle du genre pour de nombreux pays. Il a assuré la réalisation de projets tels que:

- a) Formation de cinéastes étrangers au Canada et sur place.
- b) Consultations et études de faisabilité portant sur l'organisation, l'administration, les équipements techniques, la distribution, etc... en Afrique, à Ceylan, en Inde, en Malaysia, au Mexique, et en Amérique du Sud.
- c) Fourniture d'équipements spéciaux tels que les camions-studios de cinéma construits au Canada et livrés à différents pays africains.

L'étude de ces réalisations conduit à certaines observations d'ordre général:

- a) En matière de télécommunications, l'aide aux pays en voie de développement doit être planifiée comme un ensemble comprenant le matériel et le périgramme de même que la formation appropriée du personnel local pour qu'il puisse faire fonctionner le matériel sans aide extérieure. Les quantités considérables d'équipement actuellement inutilisé dans nos institutions scolaires devraient constituer pour nous un avertissement afin que nous ne répétions pas la même erreur à l'échelle internationale.
- b) La plupart de nos programmes de formation devraient être mis en oeuvre dans le pays intéressé de façon que les programmes d'information puissent être directement adaptés aux besoins locaux avec la participation active des personnes faisant l'objet du programme.
- c) Les programmes de télécommunications devraient être systématiquement planifiés (préférentiellement à la suite d'études sérieuses comme le recommande Erskine Childers). La méthode actuelle ne fournit ni continuité ni expérience aux planificateurs de matériel et de périgramme.

2.F Le ministère des Communications (MDC)

Le personnel du ministère des Communications continue d'assurer des services consultatifs de différentes façons. Des

conseils d'experts sont donnés à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) à l'égard de projets de télécommunications réalisés dans des pays où l'on a demandé à l'ACDI d'apporter son soutien sous forme de prêts au développement. A ce sujet, le ministère des Communications a étroitement participé à l'étude de stations terriennes de télécommunications par satellites au Pakistan. C'est sur la base de cette étude que l'ACDI a accordé son aide à l'industrie canadienne pour la fourniture et l'installation de deux stations terriennes. En outre, l'ACDI s'est beaucoup appuyée sur le ministère des Communications pour l'étude et la préparation du cahier des charges d'un important projet d'amélioration et d'extension du réseau de télécommunications par micro-ondes en Inde. Ce type d'assistance technique en faveur de l'ACDI s'est reproduit à nouveau dans le cas d'une extension du réseau à micro-ondes du Chili et également à l'occasion de l'extension des installations d'entretien et de formation des télécommunications du Nigéria.

L'ACDI demande fréquemment au ministère des Communications d'assurer l'évaluation du personnel postulant des postes internationaux dans le domaine des télécommunications soit auprès de l'Union internationale des télécommunications (UIT), soit au sujet de missions ou projets techniques du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Le PNUD a fait des demandes précises de conseils techniques au ministère des Communications. Ces demandes sont coordonnées avec le ministère des Affaires extérieures et l'ACDI. Par exemple, le ministère des Communications a détaché un de ses spécialistes pour diriger un groupe de techniciens chargé d'évaluer la station terrienne d'Ahmedabad en Inde, en tant que centre de formation de techniciens provenant d'autres pays en voie de développement. Le PNUD a demandé au même spécialiste de le représenter à la Conférence des télécommunications spatiales de l'UNESCO tenue à Paris en décembre 1969.

L'UIT demande aussi parfois des conseils au ministère des Communications. En janvier 1970, on demanda à cinq pays, dont le Canada, de fournir un spécialiste en télécommunications par satellites afin d'évaluer des études de conception de stations terriennes pour en choisir celles qui répondent économiquement aux besoins des pays en voie de développement. On remarquera que les ingénieurs canadiens sont fréquemment consultés par des ingénieurs de pays en voie de développement pendant les nombreuses conférences organisées par l'UIT. De fréquentes consultations ont également lieu avec d'autres ministères gouvernementaux tels que le ministère des Affaires extérieures, le ministère des Transports, le ministère de l'Industrie et du Commerce et le ministère de la Défense nationale sur une large

gamme de questions et de projets intéressant les télécommunications.

2.G Questionnaire envoyé aux sociétés

Pour obtenir une estimation de la contribution directe apportée par l'industrie canadienne des télécommunications en matière de formation technique dans les pays en voie de développement, le questionnaire qui suit a été envoyé à 64 sociétés. Sur les 37 réponses reçues, 24 déclaraient des activités nulles et 13 donnaient des renseignements intéressants. La Northern Electric, Bell Canada, RCA, T.M.C. et IBM ont assuré le plus gros de la formation.

La valeur totale de la formation assurée par ces sociétés s'est élevée à environ 1.3 million de dollars pour les cinq dernières années et a intéressé quelque 30 pays. Dans certains cas, les cours de formation étaient donnés gratuitement par les sociétés. La plupart du temps, cette formation était assurée dans le cadre de contrats.

Au Canada, une proportion considérable de l'industrie des télécommunications est affiliée à des sociétés étrangères. Ce fait explique sans doute sa faible participation à l'aide aux pays en voie de développement et à la formation de techniciens dans ces pays. Deux remarques apparaissant dans les réponses confirment cette conclusion, bien qu'elles n'y figurent qu'une fois. Une société a dit ne pas avoir participé, en partie, du fait d'accords de licence qui limitaient son activité au Canada jusqu'en février 1969. Une autre a expliqué que la société-mère, possédant des usines dans nombre de pays en voie de développement, tend à s'occuper directement de l'aide technique.

TELECOMMISSION - Groupe d'étude 3 b)

QUESTIONNAIRE : ASSISTANCE TECHNIQUE AUX PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

Société ou organisation donatrice -----
Pays objet de l'assistance technique -----

	DESCRIPTION	FORMATION	FORMATION	REMARQUES
		AU CANADA	LOCALE	
1.	Total du personnel étranger formé			
2.	Hommes-années de formation (total)			
3.	Coût approximatif 3.] Formation			
	3.2 Manuels, outillage, etc.			
	3.3 Indemnités versées aux stagiaires			
	3.4 Transport des stagiaires			
	3.5 Salaires des instructeurs			
	3.6 Transport des instructeurs			
	3.7 Autres frais (préciser)			
	TOTAL			
4.	Origine des fonds 4.] Gouvernement canadien			
	4.2 Donateur			
	4.3 Pays bénéficiaire			
	4.4 Nations Unies ou autre programme international			
	4.5 Dans le cadre de contrats commerciaux			
	4.6 Autre (préciser)			
	TOTAL			
5.	Enumérer toute autre assistance fournie, par exemple équipement, documentation et installations de formation, création d'écoles techniques, etc., en indiquant l'origine des fonds comme en 4.] à 4.6.			
	Si nécessaire, ajouter des feuillets supplémentaires.			

CHAPITRE III

LE ROLE DES TELECOMMUNICATIONS DANS LE DEVELOPPEMENT

Généralités

L'introduction de ce rapport donne en fait une évaluation générale du rôle possible des télécommunications dans les pays en voie de développement. Le groupe d'étude avertit de la nécessité de comprendre pleinement le rapport existant entre les télécommunications et le processus de développement. On peut conclure qu'il est impossible de généraliser lorsqu'il s'agit de pays en voie de développement, et de tirer des conclusions qui s'appliqueraient à tous ces pays. Il est cependant admis que l'amélioration des réseaux de télécommunications, c'est-à-dire des services conventionnels et des moyens de communications de masse, radio et télévision, constitue une activité constructive qui contribue à l'amélioration du bien-être social, par exemple, la lutte contre l'analphabétisme dans les pays en voie de développement. On reconnaît également que l'amélioration des télécommunications dans ces pays peut constituer un catalyseur vital pour parvenir à une pleine exploitation des possibilités de développement. Quoiqu'il en soit, on notera que le degré d'évolution des conditions culturelles que pourrait provoquer une introduction accélérée de télécommunications améliorées constitue un facteur capital et qu'il est logique de donner une priorité secondaire aux télécommunications électroniques afin de permettre à l'évolution de se poursuivre sans heurt et sans bouleversement du patrimoine culturel.

Un rapport séparé rédigé pour la Télécommission et intitulé "Communications et développement dans les années 70", de M. F.L. Goodship du département des Communications de l'UNESCO, complète le présent rapport (Annexe C). Ce rapport traite principalement des communications de masse, de leur rôle dans le développement et plus particulièrement de la radio et de la télévision. Le rapport Goodship traite des cinq aspects suivants:

1. Fonction des communications de masse dans les pays en voie de développement.
2. Etat actuel du développement des télécommunications dans quelques pays en voie de développement représentatifs.
3. Principaux organismes nationaux et internationaux contribuant au développement des télécommunications.

4. Besoins des pays en voie de développement et répartition des priorités.
5. Suggestions quant aux moyens de satisfaire les besoins les plus urgents et les meilleurs moyens pour les organismes nationaux et internationaux d'y contribuer.

Rôle des télécommunications traditionnelles

Les télécommunications par satellites sont devenues un élément important de planification pour l'amélioration des télécommunications nationales et internationales. Aucune autre réalisation n'offre la possibilité d'interconnecter tous les pays par un réseau de télécommunications commun. En outre, certains pays en voie de développement sont particulièrement bien placés pour bénéficier directement de cette technologie, n'étant pas, à l'heure actuelle, gênés par d'importants investissements dans les réseaux terrestres de transmission et de distribution. Nombre de ces pays envisagent d'utiliser les satellites comme moyen très important d'accélérer leur évolution sociale et économique nationale. D'autres pays, du fait de conditions géographiques très particulières, sont dans l'obligation d'avoir recours aux télécommunications par satellites afin de ne plus dépendre des réseaux étrangers pour leur propres télécommunications internes (par exemple: liaison du Pakistan oriental au Pakistan occidental). Avec les télécommunications par satellites, l'humanité a en main des possibilités sans précédent d'aider à satisfaire certains des besoins urgents des pays en voie de développement, de leur permettre d'acheminer l'information plus efficacement et plus rapidement et de réduire l'isolement de certains pays, collectivités et individus. Ces pays ont déjà admis l'importance que revêtent les télécommunications par satellites pour obtenir des liaisons fiables avec l'extérieur. Des 75 pays membres du réseau international des télécommunications par satellite (INTELSAT, au 15 avril 1970), 52 sont des pays en voie de développement selon les critères de l'OCDE. On trouvera dans les pages suivantes la liste des membres d'INTELSAT.

La radiodiffusion par satellites représente un stade avancé du développement général des télécommunications par satellites. Les effets et les conséquences de ce système de radiodiffusion doivent être placés dans le contexte de l'environnement politique, social, économique et technologique où ils se produisent. Si on les compare aux systèmes terrestres, les satellites offrent une capacité et une souplesse accrues ainsi que de grandes possibilités de service national et international et impliquent une reconversion géographique et fonctionnelle des méthodes de radiodiffusion. Tout cela peut avoir de profondes répercussions sociales. Partout dans le

monde, les individus prendront de plus en plus conscience de leur environnement. De telles possibilités entraînent des responsabilités qui leur sont proportionnelles. L'intérêt commun qu'il y a de profiter pleinement de ces possibilités exige une action commune, c'est-à-dire une collaboration active des pays en voie de développement et des pays industrialisés dans l'utilisation des réseaux de télécommunications par satellites en vue du développement culturel, économique et social.

Il est possible de prévoir qu'à long terme les différents types de télécommunications de poste à poste, semi-directs et directs des réseaux de télécommunications par satellites seront utilisés simultanément. Une répercussion importante sera l'élaboration de nouveaux concepts intéressant les réseaux de télécommunications et de radiodiffusion par satellites qui seront caractérisés par une souplesse accrue permettant d'adapter les télécommunications aux besoins sociaux et aux exigences générales d'un pays.

Il est indispensable de considérer les effets éventuels de la radiodiffusion par satellites dans le contexte du développement fulgurant de la radio et de la télévision dans le monde entier qui a fait des moyens électroniques d'information les moyens de diffusion de l'information les plus importants et les plus persuasifs.

Grâce à sa participation active à la recherche et à la technologie spatiales, le Canada a acquis une grande compétence dans la mise au point, la construction et l'utilisation des satellites et des stations terriennes. Le programme canadien de satellites scientifiques Alouette-ISIS constitue un excellent exemple de la façon dont un programme international peut aider des pays qui ne disposent pas des ressources et des capacités leur permettant de construire leurs propres satellites. Grâce à l'expérience acquise dans la mise au point et dans la construction de stations terriennes et grâce à sa participation à l'expérimentation de satellites à faible capacité de voies (pour les télécommunications entre les stations terriennes et les avions ou navires, par exemple), le Canada s'est trouvé en mesure d'assurer le rôle de conseiller auprès de pays en voie de développement et d'organismes internationaux sur l'utilisation des satellites scientifiques et de télécommunications, ainsi que sur la conception des systèmes et l'interprétation des besoins opérationnels de l'utilisateur en puissance.

ETATS MEMBRES DE L'INTELSAT

15 avril 1970

AFRIQUE DU SUD	8 février 1965
*ALGERIE	19 février 1965
ALLEMAGNE	21 septembre 1964
*ARABIE SAOUDITE	12 février 1965
*ARGENTINE	19 mai 1965
AUSTRALIE	24 août 1964
AUTRICHE	6 mai 1965
BELGIQUE	10 février 1965
*BRESIL	17 mai 1965
*CAMEROUN	6 novembre 1969
CANADA	20 août 1964
*CEYLAN	17 février 1965
*CHILI	18 mai 1965
*CHINE	17 février 1965
CITE DU VATICAN	20 août 1964
*COLOMBIE	19 février 1965
*CONGO (République Démocratique du)	2 février 1970
*COREE	24 février 1967
*COTE D'IVOIRE	10 septembre 1969
DANEMARK	3 mars 1965
*ESPAGNE	20 août 1964
ETATS-UNIS	20 août 1964
*ETHIOPIE	19 février 1965

FRANCE	18 janvier 1965
*GRECE	19 mai 1965
*GUATEMALA	7 mars 1969
*INDE	19 février 1965
*INDONESIE	19 février 1965
*IRAN	3 septembre 1968
*IRAK	17 février 1965
IRLANDE	5 octobre 1964
*ISRAEL	30 novembre 1964
ITALIE	10 mars 1965
*JAMAIQUE	4 février 1969
JAPON	20 août 1964
*JORDANIE	12 février 1965
*KENYA	11 octobre 1967
*KOWEIT	12 février 1965
*LIBAN	12 février 1965
*LIBYE	12 février 1965
LIECHTENSTEIN	29 juillet 1966
LUXEMBOURG	24 février 1969
*MALAYSIA	25 mai 1966
*MAROC	22 juin 1966
*MEXIQUE	25 octobre 1966
MONACO	28 février 1965
*NICARAGUA	11 février 1969
*NIGERIA	8 décembre 1965

NORVEGE	31 août 1964
NOUVELLE-ZELANDE	12 février 1965
OUGANDA	5 janvier 1968
*PAKISTAN	30 juin 1965
*PANAMA	20 octobre 1967
PAYS-BAS	21 août 1964
*PEROU	9 juin 1967
*PHILIPPINES	30 novembre 1966
PORTUGAL	14 janvier 1965
*REPUELIQUE ARABE UNIE	19 février 1965
REPUBLIQUE DOMINICAINE	12 janvier 1970
ROYAUME-UNI	20 août 1964
*SINGAPOUR	3 juin 1966
*SOUDAN	5 avril 1965
SUEDE	18 janvier 1965
SUISSE	16 septembre 1964
*SYRIE	12 février 1965
*TANZANIE	16 juin 1967
*THAILANDE	12 mai 1966
*TRINITE-TOBAGO	20 janvier 1970
*TUNISIE	19 février 1965
*TURQUIE	6 mai 1968
*VENEZUELA	30 décembre 1965
*VIET-NAM	21 février 1969
*YEMEN	29 juin 1965
*YOUGOSLAVIE	24 février 1970

*ZAMBIE

20 mars 1970

*Pays en voie de développement

Télécommunications et transports : Le développement économique de tout pays dépend dans une large mesure de bons systèmes de transport. Sans transports efficaces, les produits ne peuvent être déplacés vers les marchés de consommation. En général, le transport s'effectue par terre, par mer et par air. Le transport par voie terrestre englobe lui-même les déplacements par route et par rail ainsi que par oléoducs et gazoducs, tandis que le transport maritime comprend la navigation hauturière, le cabotage et la navigation sur les rivières et canaux intérieurs.

Pour bien fonctionner, tout mode de transport a besoin de services auxiliaires de télécommunications. Ainsi, on ne saurait envisager l'exploitation des réseaux modernes de chemins de fer sans communications efficaces pour indiquer l'emplacement des trains, actionner les signaux et contrôler la circulation. Quant aux oléoducs et aux gazoducs, ils dépendent entièrement de bons services de télécommunications pour les fins du contrôle et de la mesure. Il faut aussi des communications de toute sécurité à chacune des étapes de l'exploitation des services maritimes et aériens, soit la coordination de la circulation à l'entrée et à la sortie dans les ports et les aéroports. Les communications à l'appui des services en question comprennent des systèmes auxiliaires de radionavigation (Loran, Omega et Decca) ainsi que le radar naviporté et aéroporté.

Dans un avenir assez proche, l'utilisation des satellites en orbite géostationnaire pour le repérage, la navigation et les communications pourrait mener à une orientation décisive des méthodes utilisées pour intégrer les services auxiliaires de communications avec les principaux éléments du transport.

Les pays en voie de développement qui n'ont pas encore, en matière de transport, de systèmes de communications très avancés, seraient peut-être les mieux placés pour bénéficier des progrès de la technologie. Il reste qu'en ce qui concerne le trafic international, certaines installations doivent répondre aux normes actuelles. Ainsi, la performance technique d'une bonne partie du matériel aéroporté et de l'équipement d'aéroport est soumise à une normalisation rigoureuse de la part de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Il y a sans conteste un rapport étroit entre l'amélioration des services de transport et leurs systèmes auxiliaires de communications, de telle sorte que les perfectionnements et les progrès dans ces domaines exigent une étroite coordination.

Les perfectionnements techniques et leurs conséquences: Parmi les perfectionnements techniques des deux dernières décennies, la télévision, les faisceaux hertziens à large bande et les systèmes

de communications par satellites ont été l'objet d'une attention particulière dans les programmes d'aide destinés à améliorer les télécommunications et les organes d'information dans les pays en voie de développement. Signalons toutefois que les communications par satellites constituent un cas exceptionnel parmi une catégorie de projets de grande envergure. Cette catégorie revêt trois caractéristiques principales:

- Un très fort investissement peut avoir des effets considérables mais les réalisations restent nulles tant que l'investissement initial n'a pas atteint un niveau élevé.
- Une fois en exploitation, les systèmes de cette catégorie exigent une utilisation très intense qui, à son tour, peut entraîner de lourds frais. Ainsi en est-il, par exemple, de l'établissement d'une programmation pour la télévision.
- La décision d'investir de fortes sommes au début doit être prise avant qu'on puisse vérifier s'il y a possibilité d'utilisation efficace dans un milieu donné.

La plupart des pays en voie de développement sont habituellement aux prises avec des problèmes économiques et sociaux urgents de ce genre, comme la nécessité d'accroître la productivité dans le secteur agricole et industriel et de contenir la croissance démographique. En conséquence, nombre d'entre eux n'ont pas encore établi de programme d'utilisation et d'implantation de réseaux de communications et de télévision bien organisés, lesquels sont indispensables pour communiquer dans un milieu où la population est très dispersée et où l'analphabétisme est répandu.

Vu que la plupart de ces pays devront malgré tout utiliser les techniques modernes de communications, on est tenté de conclure qu'il est possible de réaliser des économies et de rendre ces pays capables de passer, d'un bond, à un plan de technologie entièrement nouveau. La possibilité d'implanter des systèmes modernes de communications et de télévision, y compris des services de programmation, est passionnante et pourrait à la longue apporter des avantages socio-économiques et aider à combler l'écart croissant entre le monde industrialisé et les pays en voie de développement. Vu toutefois le peu de contact avec les techniques avancées et la pénurie de personnel qualifié dans certains pays en voie de développement, il y a lieu d'examiner de près le rythme à suivre pour y introduire la technologie moderne.

Dans les domaines des communications de masse et de l'éducation, le meilleur moyen d'aborder les problèmes, dans certains milieux, serait peut-être d'utiliser de petits systèmes autonomes permettant de produire ou d'adapter des programmes pour les présenter devant des auditoires peu nombreux. Ainsi, par exemple, le magnétophone portatif a été le premier instrument utilisé en pareil cas, mais les présentations non visuelles sont peu efficaces tandis que les caméras et projecteurs de films, nécessitant l'existence d'un laboratoire pour le développement, sont coûteux, exigent du personnel très spécialisé et ne se prêtent pas aux reprises immédiates. Un système d'enregistrement et de reprise en circuit de télévision fermé possède la plupart des caractéristiques souhaitables, mais, jusqu'ici le coût et les dimensions en ont été trop élevés et la sécurité de son fonctionnement faible. Le magnétoscope électronique constitue à cet égard une autre découverte prometteuse.

Pour que les pays en voie de développement puissent atteindre leurs objectifs, il va falloir les aider constamment à apprécier les avantages et les limites de la technologie nouvelle. Il va falloir aussi créer des systèmes adaptés aux besoins de chacun.

Le présent rapport ne peut traiter de tous les développements survenus dans les télécommunications depuis deux décennies. Mais sans entrer dans le détail, on peut dire que les progrès accomplis dans ce domaine n'auraient pu être aussi rapides sans les techniques des circuits à transistors et des circuits intégrés, qui ont permis la création de petits appareils exigeant peu d'énergie et peu d'entretien. Avec l'application des techniques d'informatique à tous les systèmes de communication, de traitement des données et d'ordinateurs, on obtiendra un résultat important : celui de rapprocher l'époque où les pays en voie de développement pourront bénéficier des progrès récents accomplis dans les domaines de la construction et de la conception de systèmes.

Pour de plus amples renseignements, le lecteur voudra bien se reporter au rapport 4a) de la Télécommission, lequel renferme une étude approfondie des réalisations techniques dans tous les domaines des communications.

CHAPITRE 1V

IMPORTANTIS FACTEURS DE PLANIFICATION DE L'AIDE FUTURE

Matériel de communications

Il y a deux principales catégories de matériel de communications: l'équipement opérationnel et l'équipement utilisé pour la formation.

Dans la première catégorie, il y a au Canada des sociétés qui peuvent fournir des systèmes de commutation automatique, des appareils d'abonnés, des dispositifs radio, de l'équipement à courants porteurs et des stations terrestres de communication par satellites. Ces sociétés doivent surmonter de nombreux problèmes; l'un des plus importants est l'incompatibilité technique entre les systèmes canadiens et les systèmes utilisés en dehors de l'Amérique du Nord. Le système canadien est compatible et totalement intégrable avec celui des Etats-Unis. Mais lorsqu'il s'agit de communications entre le Canada et l'Europe, il y a des différences de technique et d'exploitation.

L'UIT reconnaît maintenant deux séries de normes, l'une pour l'Amérique du Nord, l'autre "pour le reste du monde". Cette dualité impose de graves restrictions aux fournisseurs canadiens qui veulent exporter et, face à la concurrence, produire du matériel répondant aux normes des programmes d'aide. Ces fournisseurs sont en présence d'une alternative: ou bien trouver un marché qui accepte un produit destiné au système canadien, ou bien adapter un produit connu (ou encore créer des dispositifs nouveaux). Ce dernier choix oblige les sociétés canadiennes à établir des services de recherche et de développement, ce que plusieurs n'ont pas, notamment celles dont les propriétaires ou les actionnaires majoritaires ne sont pas Canadiens. Certaines sociétés, toutefois, ont relevé le défi et ont investi des capitaux dans les activités de recherche et de développement afin d'internationaliser le matériel de communications canadien.

Planification et réalisation des réseaux de communications

L'expérience démontre qu'il ne suffit pas de fournir du matériel et d'établir des systèmes de communications dans les pays en voie de développement. Ceux-ci ont fort à faire pour trouver les techniciens ainsi que les cadres inférieurs, moyens

et supérieurs nécessaires pour exploiter et entretenir les systèmes modernes. Ces derniers nécessitent un personnel beaucoup plus qualifié que celui que l'on trouve aujourd'hui dans la plupart des pays en voie de développement. Trop souvent un programme de prêt à faible intérêt, relatif à l'implantation de nouveaux systèmes, ne s'étend pas jusqu'à l'étape postérieure qui consiste à enseigner aux bénéficiaires de l'aide comment exploiter, entretenir et administrer efficacement leur système. Un programme de formation suivi s'échelonne normalement sur deux ans, suivant la compétence du personnel disponible et l'aptitude des stagiaires à assimiler les techniques nouvelles.

En plus du manque de cadres compétents, les pays en voie de développement souffrent d'ordinaire d'une pénurie de planificateurs, capables de prévoir la conjoncture des 5 ou 10 prochaines années, de dresser des programmes de croissance économique et d'en amorcer la réalisation. Dans tous ces domaines, le Canada possède des réserves de compétence et d'expérience qui devraient être mises à la disposition des pays en voie de développement, par l'entremise de programmes d'aide. L'UIT a accordé une aide considérable à nombre de pays; l'Europe leur a fourni beaucoup de main-d'oeuvre spécialisée et a contribué à la création d'administrations dans la sphère des communications.

L'assistance technique connaît certaines difficultés. Premièrement, l'aide disponible doit être attribuée selon une appréciation précise et réaliste des besoins prioritaires, compte tenu de la disponibilité des ressources et des compétences dans tel ou tel pays en voie de développement. Très souvent, ce qu'une jeune nation demande n'est pas ce qu'il lui faut vraiment et il importe de tout bien peser pour qu'un accord intervienne entre pays donateurs et pays bénéficiaires. Dans certains cas, l'aide n'est pas possible à cause de différences absolues entre les structures socio-économiques des pays donateurs et celles des pays bénéficiaires. Deuxièmement, il importe que toute aide technique vise à rendre le bénéficiaire capable de se suffire. Les pays industrialisés ne doivent pas seulement exécuter le travail pour les Etats intéressés. Il leur faut aussi former les autochtones de manière que les fournisseurs d'aide puissent retourner chez eux avec le sentiment que leur travail se poursuivra et que les capitaux affectés à l'aide produiront tous leurs fruits. Troisièmement, étudiants et stagiaires ont obtenu des bourses leur permettant de fréquenter des institutions d'enseignement dans les pays donateurs. Il arrive toutefois que certains stagiaires ne veulent pas rentrer dans leur pays parce qu'ils se sont habitués au niveau de vie des pays donateurs, lesquels peuvent ensuite être accusés de vider les pays bénéficiaires de leurs cadres. En outre, pour envoyer les employés qui occupent des postes clés donner des cours à l'étranger, il faut les remplacer par d'autres qui sont

probablement moins compétents, ce qui crée un problème de main-d'oeuvre. Bien que les études à l'étranger soient excellentes lorsqu'il s'agit de spécialisation et d'instruction supérieure, il semble préférable d'établir des services d'enseignement dans le pays bénéficiaire lorsque les instructeurs et le personnel d'aide technique venant des pays donateurs peuvent demeurer sur place jusqu'à deux ans ou plus.

Pour aider un pays à perfectionner ses systèmes de télécommunications, il faut d'abord confier à un expert-conseil canadien le soin d'en étudier les besoins. Ce serait là une étude de faisabilité en vue de déterminer si le système demandé répond aux besoins réels et si les autres aspects du développement économique ont été examinés afin d'assurer l'exploitation maximale de services accrus de télécommunications. Des études ont révélé que, vu les nombreux problèmes urgents dans les pays en voie de développement, plusieurs ministères ont tendance à établir leurs propres systèmes de communications sans savoir que d'autres ministères veulent en faire autant, ce qui donnerait lieu à des chevauchements. Une analyse préliminaire pourrait permettre des économies, en démontrant à ces pays qu'ils pourraient trouver avantage à intégrer leurs futurs services de communications dans un seul système commun. Ainsi, on peut très souvent intégrer les besoins d'expansion de la radio et de la télévision, de la sécurité interne et de la défense nationale aux projets de développement de l'organisme téléphonique national, et cela à un coût moindre que pour des installations distinctes.

Après une étude méthodique, il faudrait songer sérieusement aux ressources qu'offre le pays en spécialistes capables d'exploiter et d'entretenir un système moderne de communications. Les planificateurs canadiens devraient s'assurer qu'on a pourvu à ces besoins qui peuvent nécessiter l'emploi de Canadiens ou d'autres personnes. Toutefois, la plupart des pays bénéficiaires préciseront sans doute que le Canada doit former des techniciens locaux pour l'exploitation et l'entretien du système. Si l'étude démontre qu'il n'est guère possible de recruter de bons stagiaires parmi la population locale, l'ampleur ou la complexité du système devraient sans doute être limitées en conséquence. Un autre facteur d'extrême importance, c'est la rentabilité d'un tel système. Si, à cause d'une planification trop optimiste, le système devient un fardeau économique, il se détériorera et le Canada devra le soutenir, peut-être des années durant, ne serait-ce que pour préserver sa réputation. De même, une analyse des plans de gestion s'impose avant qu'on puisse approuver l'implantation d'un système dans un pays en voie de développement. Le Canada possède une expérience sans égale en gestion des services téléphoniques et l'on devrait en profiter pleinement.

Services d'information

La technologie avancée constitue une ressource importante qui peut être mise à la disposition des pays en voie de développement par l'entremise de services d'information. Pour que l'information prenne toute sa valeur, il faut que ces pays possèdent les connaissances qui leur permettront de l'absorber, de l'apprécier et de l'appliquer à leurs besoins particuliers. Comme le degré d'instruction et la possibilité d'obtenir des techniciens sont des éléments limitatifs dans quelques-uns des pays les moins développés, il ne suffit pas, pour résoudre en entier le problème, de les faire accéder à la gamme entière des informations disponibles. Les pays industrialisés devront aussi les aider à choisir et à appliquer les connaissances scientifiques et techniques qui conviennent à leurs problèmes et à leurs conditions propres. Il en est ainsi notamment dans l'interprétation et l'adaptation de la technologie de pointe.

Les progrès accomplis en technologie des communications, y compris les systèmes d'entrée, de mise en mémoire et de recouvrement de l'information, peuvent contribuer sensiblement à la diffusion de l'information sur une très grande échelle. Voici deux éléments fondamentaux des besoins d'information des pays en voie de développement:

- a) L'information scientifique, et technologique qui est à la fois le résultat et la cause des innovations et de la croissance industrielle dans les pays développés;
- b) L'expérience en développement socio-économique des pays donateurs et des autres pays en voie de développement.

Le Centre de développement de l'OCDE l'a reconnu en 1965 lorsqu'il a établi le Service d'enquête sur le développement afin de fournir aux pays en voie de développement un service de questions et réponses dans le domaine du développement socio-économique. Le service en question cherche à mobiliser les ressources des principaux organismes internationaux de développement, comme l'OIT et la FAO, ainsi que l'expérience des principaux pays donateurs, comme la Fondation allemande pour les pays en voie de développement et l'US-AID.

Ceux qui utilisent ce service gratuit et assez rapide ont signalé deux problèmes importants. Le plus manifeste est le défaut de clarté des questions posées, ce qui provoque une volumineuse correspondance dans les deux sens pour s'assurer que la question à laquelle il faut répondre est bien la bonne. Le second problème vient de ce que, dans les pays en voie de développement, il n'y a pas d'organisme central pour canaliser

les questions et les réponses. D'où le même double emploi et le même gaspillage d'efforts que celui qui existe dans les pays industrialisés.

Il y a quelque temps, le Service d'enquête sur le développement a proposé la création de bureaux centraux nationaux au sein des pays en voie de développement. On a tenté par la suite d'en normaliser les structures prévues mais on a constaté que les différences culturelles rendaient la chose impossible.

Plusieurs pays donateurs ont étudié la possibilité de fournir de l'aide, sous diverses formes, pour établir des services d'information. Il a été question, par exemple:

- de formation de documentalistes;
- d'aménagement de bibliothèques.

Il ne s'agit pas simplement de rendre l'information accessible aux pays en voie de développement; il faut penser aux aspects de ce service qui concernent la formation et l'éducation. Fournir les biens d'équipement, tels que les installations de télévision, les films et le matériel audio-visuel, n'en assure pas nécessairement l'utilisation efficace.

Lorsque les gens doivent s'adapter très rapidement à des changements culturels et à un milieu entièrement nouveau, l'information participatoire peut leur rendre de grands services. L'Office national du film, dans son programme "Société nouvelle", a créé des méthodes d'enregistrement sur film et sur bande vidéo permettant aux habitants des régions défavorisées d'examiner leurs problèmes socio-économiques en vue de travailler eux-mêmes à leur solution. Ces enregistrements audio-visuels sont ensuite présentés à des groupes restreints de travailleurs sociaux, de fonctionnaires de l'Etat, etc. Depuis trois ans, cette méthode a été utilisée dans certains villages de Terre-Neuve, certaines zones urbaines de taudis et certaines collectivités canado-indiennes. Deux membres du personnel de l'ONF ont dirigé des enquêtes semblables en Californie et au Connecticut pour le compte du U.S. Office of Economic Opportunity. Cette méthode pourrait sans doute avoir des résultats notables si on l'appliquait, sur une vaste échelle, aux programmes d'aide.

Services régionaux d'éducation et de formation

L'établissement de centres régionaux de formation est particulièrement indiqué lorsqu'un certain nombre de pays en voie de développement ont chacun besoin de personnel qualifié pour exploiter et entretenir un système de communication et lorsque l'établissement de plusieurs centres nationaux ne peut se justifier. En général, l'Agence canadienne de développement

international (ACDI) s'applique à seconder les projets d'un Etat intégré à une région. Avant que toute décision soit prise, les normes ordinaires de l'ACDI, y compris les priorités accordées à un projet multinational par les pays bénéficiaires, sont appliquées soigneusement. Dans le domaine des télécommunications, l'ACDI serait disposée à examiner des demandes précises dans le cadre de ses programmes existants.

Services d'experts-conseils

Le Canada a d'excellents experts-conseils dans tous les domaines des télécommunications et des moyens d'information. Lorsque les pays en voie de développement demandent des études et de l'assistance technique, il faudrait encourager les experts-conseils du secteur privé à y participer le plus possible. Par le passé, on a dû compter dans une large mesure sur les experts des sociétés de la Couronne et des ministères gouvernementaux. Il est reconnu qu'il ne faut pas abuser des services gouvernementaux à cette fin, mais dans certains domaines, les experts des services officiels forment encore une forte proportion du groupe qui fait ce genre de travail au Canada. D'autre part, on reconnaît aussi la nécessité de développer les services d'experts-conseils du secteur privé, afin que les experts-conseils canadiens de ce secteur soient reconnus sur le plan international. Il faut toutefois noter que le développement du secteur privé au Canada doit coïncider en grande partie avec une façon d'envisager l'assistance destinée en tout premier lieu à servir au mieux les intérêts des pays bénéficiaires. Le Gouvernement canadien doit appuyer l'établissement de services d'experts-conseils dans le secteur privé et examiner les débouchés possibles d'une telle activité.

Aide de l'Etat à l'industrie canadienne

Il existe plusieurs mécanismes qui permettent à l'Etat d'aider directement à l'expansion de l'industrie canadienne. Mentionnons par exemple le programme découlant de la Loi stimulant la recherche et le développement scientifiques (IRDIA), et le programme pour l'avancement de la technologie (PAIT). Ces programmes n'ont rien à voir avec les programmes d'aide internationaux mais ils ont été établis pour stimuler les innovations et la croissance industrielle, au bénéfice de l'économie nationale. Dans la mesure où ils réussiront, ils contribueront à améliorer et à étendre les structures de l'industrie et de la production canadiennes et permettront ainsi au Canada de mieux répondre aux besoins des pays en voie de développement.

La concurrence et les producteurs canadiens

En matière de technique et de prix, l'aptitude des producteurs canadiens à la concurrence sur les marchés mondiaux est une considération qui se rapporte avant tout au développement des exportations du Canada; on ne saurait donc invoquer "l'expansion des débouchés extérieurs" comme l'un des importants motifs justifiant l'aide. Néanmoins, l'aide bilatérale fournie en matière de télécommunications assure la présence de biens et de services canadiens dans les pays bénéficiaires. En outre, dans le contexte de l'assistance, les fournisseurs canadiens de biens et services ont intérêt à être compétitifs lorsque les pays bénéficiaires reçoivent l'aide par l'entremise d'organismes de financement multilatéraux où les pays donateurs ne sont pas identifiés à des prêts et à des projets précis. En pareil cas, on lance des appels d'offres internationaux et, en général, le plus bas soumissionnaire est choisi comme adjudicataire, sauf si l'on décide de procéder autrement.

Fondamentalement, lorsqu'il s'agit de systèmes importants, comme les installations à hyperfréquences, les centraux téléphoniques et les stations terriennes de communications par satellites, systèmes dont le client établit le cahier des charges et pour lesquels la production en grande série n'est pas un facteur prédominant, les fournisseurs canadiens sont en mesure de faire face à la concurrence. Pour conseiller les pays en voie de développement sur la gestion des services téléphoniques, le Canada ne le cède à nul autre au monde; ses services sont de qualité concurrentielle et il possède une spécialisation exclusive dans ce domaine.

Filiales canadiennes dans les pays bénéficiaires

Les Etats les plus expérimentés en matière d'aide encouragent activement l'établissement dans les pays en voie de développement de succursales de leurs entreprises nationales. Pour ce qui est du Canada, c'est là une question à examiner surtout que, dans le domaine des télécommunications, d'importants éléments de l'industrie appartiennent à des étrangers. En outre, le développement des filiales relèverait normalement des sociétés mères.

Une société canadienne a déjà établi en Turquie une filiale et songe à en établir une en Grèce pour la fabrication de matériel de télécommunications. Jusqu'ici toutefois, on n'a guère songé à étendre le rôle de l'ACDI dans ce domaine. En vertu de la loi actuelle, l'ACDI est autorisée, si on le lui demande, à financer la construction d'une usine dans un pays en voie de développement, mais elle ne peut utiliser ses fonds pour financer la part d'intérêt qu'une société canadienne pourrait détenir dans une telle usine.

Si cela était possible, voici les avantages que le pays bénéficiaire en retirerait:

- a) La mesure créerait des emplois, des services de formation et apporterait au pays des connaissances technologiques poussées.
- b) Les connaissances acquises dans de nouveaux domaines par la population locale donneraient lieu à la création de petites industries périphériques.
- c) Grâce à l'accroissement de la proportion d'élément local, le pays aurait moins à puiser dans ses réserves de devises étrangères pour entretenir ou étendre ses propres systèmes.

Le Canada, pour sa part, jouirait des avantages qui suivent:

- a) Si Ottawa offre à un pays qui demande l'aide de l'ACDI de lui installer une usine en plus du système de télécommunications dont il a besoin, l'offre devient plus attrayante, surtout si, pour le même projet, le pays en question peut obtenir d'autres donateurs concurrents des prêts à faible intérêt.
- b) Le pays bénéficiaire assurera la plupart du temps la protection de la nouvelle filiale et lui passera ses propres commandes de matériel.
- c) Les Canadiens qui exploiteront une telle filiale connaîtront parfaitement les besoins du pays en ce qui concerne l'expansion des télécommunications et seront donc bien en mesure de formuler des propositions pouvant leur assurer des contrats.
- d) Les sociétés canadiennes accroîtront de beaucoup leurs chances de maintenir leurs affaires, par suite de l'intérêt qu'ont les gouvernements locaux à voir la filiale grandir, surtout si on leur offre une part d'intérêt dans l'entreprise.

Il faudrait examiner de nombreuses questions avant de décider si le Gouvernement canadien doit appuyer, dans les pays en voie de développement, l'établissement de sociétés canadiennes de télécommunications. C'est ainsi que les membres du Groupe d'étude ont conclu que le Gouvernement devrait s'efforcer de soutenir cette initiative et examiner les débouchés possibles en la matière, tout en exprimant l'avis que l'ACDI ne serait pas très indiquée pour agir dans ce domaine.

CHAPITRE V

CONCLUSIONS

Il y a plusieurs raisons manifestes qui expliquent que les pays en voie de développement aient besoin de l'aide extérieure dans leur recherche de progrès économique et social. Le rapport signale les obstacles à ce progrès et examine, en particulier, le genre d'aide qui a été accordé et qui reste encore nécessaire dans le domaine des systèmes de communications et des moyens d'informatiçn (radio et télévision).

Les motifs de prestation d'aide varient, toutefois, d'un authentique désir de participer au succès des pays en question jusqu'à des considérations d'ordre plutôt pragmatique. On distingue facilement trois des principaux objectifs des pays donateurs:

(1) Objectifs altruistes

Dans cette catégorie, les motifs vont du désir de partager notre abondance avec les autres jusqu'au principe plus amer du cas de conscience. Quelle que soit la nature du motif, ce genre de programme a un caractère désintéressé et ne cherche aucun avantage en retour de l'investissement.

(2) Objectifs commerciaux

Dans cette catégorie, les buts pourraient trop facilement être tenus pour simples et sans complication. Lorsqu'il est question d'aider, par accord bilatéral, un pays en voie de développement, il y a sans doute en cause l'intention d'établir une présence canadienne et ceci peut être interprété comme une aide à l'industrie canadienne en matière de développement des exportations. Il reste que l'industrie canadienne n'en profitera, à long terme, que s'il se présente des occasions ultérieures d'exploiter les avantages initiaux acquis grâce à l'aide en question.

(3) Objectifs culturels

Même si cette fin n'a pas été une préoccupation importante du Canada dans le passé, il est probable qu'on y accordera plus d'attention à l'avenir. Ici, le terme culture ne signifie pas les arts réservés à l'élite intellectuelle mais plutôt une amélioration globale du mode de vie des particuliers grâce à divers processus d'affirmation de soi, au dialogue, à l'appréciation des valeurs, etc.

Si ce qui précède traduit assez fidèlement la réalité, les programmes d'aide comporteront, à divers degrés et selon les circonstances, un mélange de ces divers objectifs. Quel que soit l'objectif primordial dans un cas donné, l'un des deux autres ou les deux pourraient compter beaucoup dans le choix de l'assistance à fournir.

En ce qui concerne les programmes d'aide, le Canada possède certains avantages uniques :

- (1) De tous les pays donateurs, il est, par nature, le plus proche des jeunes nations. Il est encore sous-développé et fait constamment face à un problème de vente de ses ressources, au prix de sa souveraineté.
- (2) Vu qu'il ne pose aucune menace politique ou économique, il jouit de la confiance de la plupart des pays en voie de développement.
- (3) Il possède une technologie avancée, des connaissances très poussées et a l'immense avantage d'avoir précédé les jeunes nations dans leur voie actuelle.

Si ces caractéristiques sont nettement reconnues, il importe au plus haut point de les faire valoir dans les propositions relatives aux programmes d'aide. Vu que le Gouvernement, à ses divers paliers, constitue la plus grande entreprise du Canada, il faut, pour canaliser l'aide, que ses ministères et organismes collaborent, selon diverses formules d'association, avec les monopoles publics et privés canadiens, avec les entreprises canadiennes contrôlées par des étrangers et avec les sociétés contrôlées par des Canadiens.

Il n'est ni possible ni adéquat de suggérer qu'une proportion précise des programmes d'assistance soit consacrée aux communications, sous forme d'aide bilatérale ou multilatérale aux pays en voie de développement. Il est sans doute juste de penser qu'il n'y a pas deux pays qui soient sous-développés au même degré, ni deux pays qui offrent des possibilités égales de développement. Même si l'on peut établir une certaine classification, il faut considérer chaque pays séparément, vu que les priorités en matière d'assistance sont fixées individuellement par chaque pays. On peut néanmoins conclure de façon générale qu'une tendance semble indiquer que l'aide en matière de communications prend de plus en plus d'importance. Cela est sans doute dû à deux facteurs : (1) il est de plus en plus reconnu que les services de communications, sous toutes leurs formes, soit les télécommunications courantes ou les moyens d'information comme la radio et la télévision, sont indispensables pour accélérer le rythme du progrès économique et social dans les pays en voie de développement; (2) depuis une

décennie, on s'applique à établir des services dans les principaux secteurs économiques : transports, énergie, agriculture, etc., et les télécommunications sont devenues une nécessité prioritaire dans les pays en voie de développement.

Il se forme continuellement des groupements multinationaux, comme l'indique l'établissement de nouveaux services bancaires régionaux d'aide au développement. Dans certains cas, cela semble indiquer une tendance vers l'interdépendance régionale plus étroite en matière économique et industrielle. Même si l'on ne peut conclure encore qu'il deviendra difficile, pour l'aide bilatérale, de passer d'un pays développé d'une région à un pays en voie de développement d'une autre région, il reste que les nouveaux groupements régionaux pourraient présenter un défi à la coordination efficace des programmes bilatéraux futurs avec les programmes des institutions internationales, comme la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement.

CHAPITRE VI

Recommandations

Ce rapport présente un grand nombre de propositions pour améliorer le programme d'aide du Canada dans le domaine des télécommunications. Les propositions suivantes sont les plus importantes:

- Vu la tendance manifeste à consacrer une plus forte proportion de l'assistance aux télécommunications dans les pays en voie de développement, le programme d'aide du Canada doit souligner l'importance de l'amélioration des communications, que ce soit par des systèmes usuels de télécommunications ou par des moyens d'information comme la radio et la télévision, et cela tout en reconnaissant qu'il appartient aux pays bénéficiaires d'établir les priorités.
- Il y a lieu de favoriser la recherche sur les rapports entre les communications et le processus de développement, étant donné qu'on ne saurait mettre tous les pays en voie de développement dans un même moule et que seules certaines conclusions très générales peuvent s'appliquer à l'ensemble de ces pays.
- Dans son programme d'assistance, le Canada doit tenir compte des caractéristiques de système totalement intégré que présentent les projets de communications (tels ceux qui ont trait à l'enseignement, à l'information publique, etc), en s'assurant que tout projet d'implantation ou d'expansion est accompagné d'études pertinentes sur le développement du périgramme.
- Le Gouvernement canadien doit seconder l'établissement de filiales de sociétés canadiennes dans les pays en voie de développement surtout dans la sphère des communications, et examiner les occasions qui se présentent dans ce domaine, tout en reconnaissant que l'ACDI, à l'heure actuelle, ne semble pas pouvoir assumer une telle responsabilité.
- Il faut, grâce à un appui financier plus considérable de la part du Gouvernement, encourager l'industrie canadienne à participer à la formation, dans le domaine des télécommunications, des ressortissants des pays en voie de développement, que cette formation ait lieu au Canada ou dans les pays bénéficiaires.
- Le Gouvernement canadien doit aider au développement des services d'experts - conseils du secteur privé des

télécommunications au Canada, vu que les banques régionales de développement pourraient interdire aux bureaux d'études et aux sociétés manufacturières qui leur sont associées de participer successivement à plusieurs programmes de même nature.

- Avant que les ministères ou les organismes du Gouvernement accordent de l'assistance technique ou fournissent des services consultatifs, le secteur privé devrait être autorisé à exprimer son intention éventuelle de participer aux projets en question.

ANNEXE AORGANISATIONS MULTILATERALESBANQUE ASIATIQUE DE DEVELOPPEMENT

L'accord établissant la Banque asiatique de développement est entré en vigueur le 22 août 1966. La réunion inaugurale a eu lieu à Tokyo en novembre et la banque a commencé à fonctionner le 19 décembre 1966. Le capital-actions autorisé était de 1.1 milliard de dollars (E.-U.). Le 31 décembre 1967, l'institution comptait 10 pays membres de la région ayant investi 165 millions de dollars et 13 pays membres non asiatiques (355 millions de dollars). Deux autres pays de la région, Hong Kong et Fidji, ont depuis lors donné leur adhésion, portant à 34 le nombre de membres. Le Canada a consenti à fournir 25 millions de dollars (E.-U.) au Fonds spécial de la banque pour les prêts à faible intérêt. Le canal de communication avec le Canada est le ministère des Finances, et le ministre des Finances est membre du Conseil des gouverneurs.

Les fonds canadiens avancés à la Banque sont liés à l'obligation de commander au Canada mais jusqu'ici l'ACDI n'a financé aucun projet de télécommunications par l'entremise de cette institution. Autant qu'on sache, la Banque elle-même n'a financé aucune entreprise de ce genre. Les programmes d'assistance technique de celle-ci ont porté sur l'agriculture et les pêches, le transport et les opérations bancaires concernant le développement.

BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ANTILLES

La Banque de développement des Antilles a été inaugurée le 31 janvier 1970. A titre de membre non régional, le Canada a affecté 10 millions de dollars (E.-U.) au capital-actions de cette institution, en plus d'une cotisation de 5 millions de dollars (E.-U.) échelonnée sur 5 ans au Fonds spécial de la Banque pour les prêts à faible taux d'intérêt. Vu que la Banque est de formation récente, on ne saurait dire pour le moment si elle financera des entreprises de télécommunications.

BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

La Banque interaméricaine de développement est une institution régionale de notre hémisphère, qui comprend 21 Etats membres de l'Organisation des Etats américains, dont les Etats-Unis. Elle a commencé à fonctionner le 30 décembre 1959.

La Banque a été constituée de manière à disposer de deux sources distinctes de capital : son capital-actions ordinaire et un fonds des opérations spéciales. On estime qu'à la fin de

1970, le capital-actions était de 3.15 milliards de dollars (E.-U.) et le fonds des opérations spéciales, de 2.32 milliards de dollars (E.-U.). En outre, la Banque administre un "Fonds interaméricain de développement social" pour le compte du Gouvernement des Etats-Unis (525 millions de dollars). En vertu d'autres accords, elle administre ou canalise, pour le développement de l'Amérique latine, des ressources provenant de pays non membres. Elle gère aussi des fonds pour le compte du Canada. Comme il a déjà été indiqué, l'ACDI, par l'entremise de cette institution bancaire, a fourni un prêt de développement au Chili afin d'étendre le système à hyperfréquences et d'améliorer les autres systèmes de communications dans ce pays.

La Banque fait fonction d'agent d'exécution pour le compte du PNUD, en ce qui concerne les études de faisabilité préalables aux investissements voulus pour interconnecter les systèmes de chacun des 15 pays participants (les Etats membres de l'Amérique centrale ne sont pas compris dans ces études). La Banque exécutera le programme de concert avec l'Union internationale des télécommunications (UIT), et la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) jouera un rôle de coordination. Les liaisons entre les divers secteurs nationaux seront assurées par un réseau de faisceaux hertziens, de câbles sous-marins et de satellites. Le nouveau système procurera des services téléphoniques, télex et télégraphiques, ainsi que des canaux de radiodiffusion et de télévision.

En octobre 1969, les divers fonds de la Banque avaient autorisé 538 prêts, d'un total de 3,148.8 millions de dollars (E.-U.). Aucun de ces prêts n'était expressément destiné aux télécommunications. Les principaux secteurs financés étaient l'agriculture, les transports, l'énergie électrique, l'industrie et les mines, et le logement.

GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Le Groupe de la Banque mondiale comprend trois institutions financières internationales: la Banque même (autrefois appelée Banque internationale pour la reconstruction et le développement, fondée en 1945) et deux filiales, l'Association internationale de développement et la Société financière internationale. Chacune a des fonctions particulières, mais toutes visent le même objectif général: le développement économique.

La Banque mondiale, la plus ancienne des trois, prête aux gouvernements ou sur garantie de l'Etat, à des taux d'intérêt ordinaires, pour permettre la réalisation de projets hautement prioritaires destinés à accroître la production de biens et de services utiles et à élever le niveau de vie. Le 31 mai 1970, la

banque comptait 110 membres et avait prêté 14.239 milliards de dollars à 85 pays.

L'importance d'une coordination efficace entre les Etats donateurs d'aide multilatérale et bilatérale, et entre donateurs et bénéficiaires, devient de plus en plus manifeste depuis quelques années. La Banque a joué un rôle notable, en incitant les gouvernements intéressés à créer des consortiums pour aider certains pays, comme l'Inde et le Pakistan, ou en aidant à organiser d'autres groupes de coordination pour un certain nombre de pays. Vingt-deux Etats ont été associés, en tant que membres ou observateurs, à un ou deux groupes organisés par la Banque pour la coordination de l'aide. On trouvera au tableau A-1 la liste de ces divers groupes et des pays participants.

La Commission internationale de développement, présidée par le très honorable L.E. Pearson, a rédigé un rapport à l'intention de la Banque mondiale et, le 15 septembre 1969, l'a présenté au président de cette institution, M. Robert S. McNamara. Vu le souci croissant qui se manifeste quant à l'avenir de la coopération internationale en matière de développement économique, la question a été abordée d'une façon très générale. Ainsi a-t-on étudié les résultats de 20 ans d'aide au développement, démasqué les erreurs et formulé des programmes plus pratiques pour l'avenir. Le rapport a été ensuite publié sous forme d'un volume intitulé "Partners in Development". Il ne reflète pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, ni ceux de gouvernements ou d'organisations internationales.

TABLEAU A-1

GROUPES DE COORDINATION DE L'AIDE DE LA BANQUE MONDIALE

PAYS DONATEURS

Pays bénéficiaires	PAYS DONATEURS																						
	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Chine	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Italie	Inde	Japon	Koweït	Libye	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Espagne	Suède	Suisse	R.-U.	E.-U.	
Inde		X	X	X		X		X	X	X		X			X				X		X	X	
Pakistan			X	X				X	X	X		X			X				X		X	X	
<u>Groupes Consultatifs</u>																							
Colombie			X	X		X		X	X	X		X			X			X	O	X	X	X	
Est Africain			X	X		X	X	X	X	X					X			X		X	X	X	
Corée	X	O	X	X	X		X	X	X	X		X			X						X	X	
Malaysia	X		X	X		X		X	X	X		X			X	X					X	X	X
Maroc			X	X				X	X	X					X			X		X	X	X	
Nigeria			X	X				X	X	X		X			X					X	X	X	
Pérou			X	X			X	X	X	X		X			X			X		X	X	X	
Soudan			X	O				X	X	X		X	O		X					X	X	X	
Thaïlande	X		X	X		X		X	X	X		X			X	X				X	X	X	
Tunisie		X	X	X		X	X	X	X	X			X	X	X			X	X	X	X	X	
<u>Autres</u>																							
Ceylan	X			X		X		X	X	X	O	X									X	X	

AUTRES GROUPES DE COORDINATION AUXQUELS LA BANQUE PARTICIPE

PAYS DONATEURS

Pays bénéficiaires	PAYS DONATEURS																
	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	France	Allemagne	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Suède	Suisse	R.-U.	E.-U.
Ghana 1)				X	X	X	X	X	X		X		X	X	X	X	
Grèce 2)		X	X	X	X	X	X	X		X	X				X	X	
Guyane 3)				X			X	X							X	X	
Indonésie 4)	X	O	X	O		X	X	X	X		X	O		O	X	X	
Turquie 2)		X	X	X	X	X	X	X		X	X		X	X	X	X	

1. Groupe d'aide au Ghana parrainé par le FMI 2. Consortium parrainé par l'OCDE 3. Groupe d'aide à la Guyane 4. Groupe intergouvernemental pour l'Indonésie parrainé par les Pays-Bas.

X=Membre

O= Observateur

L'Association internationale de développement (AID), qui a été établie en 1960 et qui compte aujourd'hui 102 membres, finance à peu près le même genre de projets que la Banque mondiale, lesquels sont choisis selon les mêmes normes, mais suivant des conditions qui pèsent beaucoup moins lourdement sur la balance des paiements du pays emprunteur. Les crédits consentis par l'AID jusqu'ici l'ont été pour une durée de 50 ans, sans intérêt et avec période initiale de grâce de 10 ans, seuls des frais de service de 1% étant exigés. Dans l'ensemble, elle a limité son aide aux pays où le revenu par habitant est exceptionnellement faible, et qui ne peuvent suffire à tous leurs besoins de biens d'équipement en empruntant à des conditions ordinaires. A la fin de mai 1970, l'AID avait avancé quelque 2.6 milliards de dollars de prêts à 54 pays.

La Société financière internationale (SFI), formée en 1956, complète l'activité de la Banque en faisant et en favorisant des investissements, à des conditions commerciales, dans les entreprises privées de caractère productif de pays membres en voie de développement. Le 31 mars 1970, la SFI avait des engagements nets de 400 millions de dollars à l'égard de sociétés privées dans plus de 40 pays.

La qualité de membre est accessible à tous les gouvernements qui font partie de la Banque mondiale. Il y a actuellement 93 membres, y compris le Canada. Chaque Etat membre a un représentant au Conseil des Gouverneurs. Les opérations générales de la Banque sont confiées à un Conseil d'administration composé d'administrateurs de la Banque mondiale. Le 1er janvier 1970, le capital-actions de la SFI, entièrement souscrit par les Etats membres de l'institution, était de près de 107 millions de dollars. Elle avait aussi une réserve de 54 millions de dollars provenant des recettes accumulées et elle est autorisée à investir une somme qui, à l'heure actuelle, s'élève à quelque 428 millions de dollars. La voix délibérative du Canada est de 3% environ.

Toute entreprise dans laquelle la SFI investit doit présenter des perspectives de bénéfices et doit être avantageuse pour l'économie du pays où elle se trouve. La SFI n'exige ni n'accepte aucune caution gouvernementale pour le remboursement de ses investissements.

En outre, en tant que moyen de stimuler et de faciliter l'afflux des capitaux des pays industrialisés vers les pays en voie de développement, la Banque a parrainé l'établissement du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRD). Ce centre, formé en 1966, facilite le règlement, entre gouvernements et investisseurs privés, des désaccords internationaux en matière d'investissements.

Dans l'année financière 1969, le Groupe de la Banque mondiale a connu une expansion considérable. Les nouveaux engagements de la Banque et de ses filiales, l'Association internationale de développement (AID) et la Société financière internationale (SFI), envers les Etats membres ont atteint un niveau beaucoup plus élevé qu'en toute autre année dans les annales du groupe et ont dépassé de 87 p.100 le niveau de l'année financière 1968. Les secteurs qui ont obtenu le plus d'aide de la Banque et de l'AID en 1968/1969 ont été l'agriculture, les transports, l'énergie électrique et l'industrie. Les secteurs économiques où les prêts de la Banque et de l'AID ont augmenté le plus rapidement ont été ceux de l'agriculture et de l'éducation; quant aux régions géographiques, ce sont les pays africains qui ont bénéficié le plus de l'augmentation des prêts de la Banque et de l'AID. Le nouveau sommet de ces prêts indique la détermination de la Banque, exprimée par le président à la réunion annuelle de 1968, d'accroître encore davantage, au cours des années à venir, sa contribution à la campagne de développement mondiale.

Durant l'année financière 1968/1969, les prêts de la Banque et les crédits de l'AID ont été de 1,784 millions de dollars, dont 80.7 millions (4.5%) sont allés aux communications; de cette dernière somme, 71 millions ont été alloués à l'Inde et au Pakistan. Une proportion du même ordre a été consacrée à l'éducation dans 10 pays. Le tableau A-2 donne une ventilation des totaux cumulatifs, jusqu'au 30 juin 1969, des prêts de la Banque mondiale et des crédits de l'AID par secteur et par région. A noter que les crédits pour les télécommunications ne constituent que 2% du total général. Vu qu'en 1968-1969 ces prêts et crédits, au même poste, s'élevaient à 4.5% du total, c'est peut-être un indice qu'on accorde plus d'importance au perfectionnement des communications dans les pays en voie de développement. Le récent prêt de 40 millions de dollars consenti par la Banque à la Yougoslavie semble appuyer cette conclusion. Ce prêt secondera un projet de développement de 470 millions de dollars, échelonné sur sept ans et destiné à l'amélioration des services téléphoniques et télégraphiques nationaux et internationaux dans le pays en question. Le projet comprend aussi la création d'une station terrienne qui fonctionnera dans le réseau INTELSAT.

Un autre prêt de 11 millions de dollars a été consenti par la Banque à Singapour à l'appui d'un programme de quatre ans qui doublera presque la capacité du système téléphonique local à Singapour. C'est la deuxième fois que la Banque accorde un prêt à ce pays pour le même programme d'expansion. Singapour se développe rapidement et les sociétés étrangères y établissent des filiales, des centres régionaux de distribution, des usines et des chaînes de montage.

Prêts de la Banque et crédits de l'AID par secteur et par région.

TABLEAU A-2

Total cumulatif au 30 juin 1969
(Millions de dollars américains, engagements nets compte tenu des annulations et les remboursements)

Secteur	Total Banque et Aïd	Prêts de la Banque par région							Crédits de l'AID par région				
		Total	Afrique	Asie et Moyen-Orient	Austra- lie	Europe	Hémisphère Occidental	SFI	Total	Afrique	Asie et Moyen-Orient	Europe Occidentale	Hémisphère Occidental.
TOTAL GENERAL	\$14,792.7	\$12,622.4	\$1,733.7	\$4,214.9	\$515.5	\$2,405.0	\$3,033.3	\$100.0	\$2,170.3	\$386.9	\$1,558.8	\$92.5	\$132.1
29% ENERGIE ELECTRIQUE.....	\$ 4,279.2	\$ 4,151.4	\$ 505.0	\$ 849.6	\$149.0	\$ 641.5	\$2,006.3	\$ -	\$ 127.8	\$ 10.0	\$ 65.7	\$25.7	\$ 26.4
31% TRANSPORTS.....	\$ 4,601.3	\$ 3,890.1	\$ 754.8	\$1,654.5	\$ 57.9	\$ 545.6	\$ 886.3	\$ -	\$ 702.2	\$197.1	\$ 427.8	\$ -	\$ 77.3
Chemins de fer.....	1,873.4	1,590.0	338.0	694.1	42.0	272.4	193.5	-	283.4	25.6	256.8	-	-
Navigation maritime.....	12.0	12.0	-	-	-	12.0	-	-	-	-	-	-	-
Ports et cours d'eau.....	471.2	445.6	133.2	162.0	0.7	98.4	45.3	-	25.6	-	25.6	-	-
Routes.....	2,135.7	1,742.5	143.6	755.8	-	155.6	647.5	-	393.2	170.5	145.4	-	77.3
Compagnies aériennes et aéroports.....	22.0	22.0	-	3.6	9.2	7.2	-	-	-	-	-	-	-
Pipelines.....	87.0	87.0	50.0	37.0	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2% TELECOMMUNICATIONS.....	\$ 299.6	\$ 180.5	\$ 26.7	\$ 58.9	\$ -	\$ 0.3	\$ 94.6	\$ -	\$ 119.1	\$ 0.8	\$ 118.3	\$ -	\$ -
10% AGRICULTURE, FORETS ET PECHE.....	\$ 1,503.1	\$ 1,106.9	\$ 138.4	\$ 401.9	\$ -	\$ 99.8	\$ 408.6	\$ -	\$ 399.2	\$ 76.9	\$ 272.9	\$32.0	\$ 17.4
Mécanisation agricole.....	24.4	24.4	5.0	9.0	-	2.0	8.4	-	-	-	-	-	-
Irrigation et lutte contre les inondations....	620.7	612.5	35.0	382.3	-	85.2	110.0*	-	208.2	13.0	163.2	32.0	-
Défrichement, bonification des terres, etc....	91.4	63.0	19.6	32.2	-	2.2	9.0	-	28.4	26.9	1.5	-	-
Traitement et entreposage des récoltes.....	33.3	7.4	0.4	2.0	-	4.2	0.8	-	25.9	6.7	19.2	-	-
Amélioration du cheptel.....	179.0	153.7	5.3	4.4	-	-	144.0	-	25.3	7.9	-	-	17.4
Forêts et pêche.....	31.3	31.3	5.3	14.5	-	6.2	5.5	-	93.6	20.6	73.0	-	-
Crédit à l'agriculture.....	285.2	191.6	42.8	17.5	-	-	131.3	-	17.8	1.8	16.0	-	-
Petites exploitations.....	42.8	25.0	25.0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13% INDUSTRIE.....	\$ 1,977.7	\$ 1,931.6	\$ 224.0	\$1,020.8	\$ -	\$ 517.2	\$ 189.6	\$ -	\$ 46.1	\$ -	\$ 11.3	\$34.8	\$ -
Fer et acier.....	399.0	399.0	-	344.0	-	25.0	30.0	-	-	-	-	-	-
Pâte et papier.....	133.7	133.7	-	4.2	-	109.5	20.0	-	-	-	-	-	-
Engrais et autres produits chimiques.....	141.3	141.3	30.0	57.0	-	54.3	-	-	-	-	-	-	-
Autres industries.....	252.6	246.2	20.5	5.2	-	185.1	35.4	-	6.4	-	6.4	-	-
Industries minières et d'extraction.....	154.1	154.1	101.0	19.5	-	11.9	21.7	-	-	-	-	-	-
Sociétés de financement du développement.....	897.0	857.3	72.5	590.9	-	131.4	62.5	-	39.7	-	4.9	34.8	-
7.5% PRETS AU DEVELOPPEMENT GENERAL ET PRETS ACCORDES DANS LE CADRE DE PROGRAMMES.....	\$ 1,132.3	\$ 552.3	\$ 552.3	\$ 40.0	\$306.5	\$ 100.0	\$ -	\$ -	\$ 580.0	\$ -	\$ 580.0	\$ -	\$ -
1.6% Education.....	\$ 243.8	\$ 92.2	\$ 24.0	\$ 20.8	\$ -	\$ -	\$ 47.4	\$ -	\$ 151.6	\$ 99.3	\$ 44.3	\$ -	\$ 8.0
1.04 Adductions d'eau.....	\$ 142.9	\$ 168.8	\$ 20.0	\$ 44.6	\$ -	\$ 3.9	40.3	\$ -	\$ 34.1	\$ 1.1	\$ 30.0	\$ -	\$ 3.0
3.4% Reconstruction d'après-guerre.....	\$ 496.8	\$ 496.8	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 496.8	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
Preparation des projets et Assistance technique.....	\$ 11.1	\$ 0.9	\$ 0.9	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 10.2	\$ 1.7	\$ 8.5	\$ -	\$ -
Prêts de financement (SFI).....	\$ 100.0	\$ 100.0	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$100.0	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -

TABLEAU A-3

Ressources financières nettes (1) mises à la disposition des pays en voie de développement et d'institutions multilatérales par les pays industrialisés membres de l'AID et la Suisse
(en millions de dollars américains)

	Sources officielles								Sources privées							
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	(Est.)							(Est.)	
Australie	71	74	97	104	122	128	167	157	-	-	-	15	15	20	25	30
Autriche	2	14	2	15	34	37	39	28	18	17	4	7	14	13	9	45
Belgique	92	70	80	71	102	81	99	93	72	48	95	93	119	97	66	150
Canada	62	54	98	128	124	212	213	213	26	55	32	14	45	55	41	94
Danemark	8	7	10	11	13	26	28	29	25	7	1	21	2	-5	-3	45
Finlande	2	2	2	4	2	3	3	3	-	-	-	-	1	8	1	3
France	947	977	851	831	752	745	826	855	463	418	391	529	547	575	516	628
Allemagne	618	483	437	423	472	486	547	595	221	182	167	284	255	252	594	1,040
Italie	80	106	105	49	88	122	154	150	177	284	216	188	178	510	131	356
Japon(2)	221	168	174	211	353	395	500	507	160	119	94	79	132	229	298	542
Koweït	66	3	129	119	62	86	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas	56	65	38	49	70	94	114	134	144	49	97	69	169	160	115	142
Norvège	9	7	21	17	12	13	16	23	18	-	1	6	27	4	15	35
Suède	8	19	23	33	38	57	60	71	44	19	31	34	35	51	59	54
Suisse	23	3	6	9	3	3	5	19	187	156	197	101	188	107	130	223
R.-U.	457	421	415	493	481	526	498	428	442	328	306	426	547	413	343	417
E.-U.	3,536	3,436	3,699	3,445	3,627	3,860	3,723	3,605	1,102	819	880	1,325	1,898	1,350	1,842	2,071
Total	6,169	5,994	6,187	6,012	6,355	6,878	6,992	6,909	3,097	2,497	2,512	3,192	4,172	3,840	4,182	5,875

(1) Nettes d'amortissement. Les chiffres concernant l'Afrique du Sud n'ont pu être obtenus. L'aide offerte par le Luxembourg a été très faible. Les tirets (-) indiquent des chiffres non disponibles. Les chiffres ayant été arrondis, la somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué.

(2) Les chiffres du Japon comprennent, depuis 1966, le montant estimatif des crédits à l'exportation accordés pour des navires vendus à des pays à pavillon de complaisance et qui étaient destinés, en définitive, à des pays en voie de développement.

Source: OCDE, sauf pour les chiffres concernant la Finlande et le Koweït dont les gouvernements respectifs ont fourni ces renseignements.

En plus du capital fourni par les sources officielles à l'intention des pays en voie de développement et des institutions multilatérales, on note un apport de capitaux privés. L'OCDE estime qu'en 1968 cette dernière source a fourni quelque 6 milliards de dollars, la part du Canada étant de 94 millions. Les ressources financières nettes que les pays industrialisés membres de l'AID et la Suisse ont mis à la disposition des pays en voie de développement et des institutions multilatérales sont indiquées au tableau A-3.

Indépendamment de l'aide extérieure, les pays en voie de développement ont financé sur leurs propres ressources 85% des investissements engagés chez eux. Toutefois, il y a, dans les pays les moins développés, des obstacles de base qui, en pratique, limitent le taux de croissance réalisable, surtout dans le secteur industriel. Parmi les plus importants, on note les suivants:

- L'insuffisance des ressources financières
- Le défaut d'esprit d'entreprise et de compétence en gestion
- L'insuffisance des routes, des chemins de fer et de l'énergie électrique
- Le peu d'ampleur des marchés intérieurs et la difficulté de trouver des débouchés d'exportation
- L'absence de ressources naturelles connues (dans certains cas).

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Le PNUD est l'un des organismes spécialisés des Nations Unies. Par la résolution 2029(XX) de novembre 1965, l'Assemblée générale de l'ONU a voté la fusion du Programme élargi d'assistance technique et du Fonds spécial, en un seul programme dénommé Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Le service de coopération technique du PNUD fournit aux pays en voie de développement des spécialistes, du matériel technique et des bourses; le "fonds spécial" consacre son assistance à des projets de préinvestissement.

Un administrateur dirige l'activité du PNUD. Un conseil d'administration de 37 membres oriente la politique générale; il se prononce sur les projets et les allocations de fonds et se réunit deux fois par année, soit en janvier et en juin.

Le PNUD est devenu, pour les pays en voie de développement, la plus grande source d'aide multilatérale de préinvestissement et accomplit des travaux très importants en agriculture, en industrie, en éducation, en enseignement, en hygiène et bien-être social, en administration publique, en services d'utilité publique et en planification du développement. Le PNUD est le principal organisme de financement de l'assistance technique de l'ONU et, au cours des années, il a contribué sensiblement au progrès des communications par l'entremise des institutions des Nations Unies. Tout dernièrement, le PNUD s'est lancé directement dans le domaine des communications en établissant à Bangkok un Centre de communications pour favoriser le développement. Cette opération essentiellement à base de films constitue un centre asiatique pour l'avancement des communications à l'appui des entreprises et l'avancement de l'information à l'appui du développement.

Pour la mise en oeuvre de ses projets, le PNUD désigne, à titre d'agents d'exécution, des institutions spécialisées de l'ONU, comme l'UIT et l'UNESCO.

Au mois de juin 1969, le Conseil d'administration du PNUD s'est réuni à Genève et a souligné les trois points suivants:

Premièrement, le Conseil met l'accent sur le rôle clé que devraient jouer les Nations Unies, au début de la seconde décennie du développement, en aidant les gouvernements à planifier et à réaliser leurs projets de développement.

Deuxièmement, il recommande que les Commissions économiques régionales et d'autres organismes régionaux du même genre prennent une part active à la planification du développement au plan sous-régional.

Troisièmement, il signale la nécessité de coordonner les programmes multinationaux d'assistance avec l'aide bilatérale au moyen de mesures prises, tant par les pays bénéficiaires que par les responsables des organisations internationales. Enfin, il indique que la plus grande importance doit être accordée à la formation professionnelle, qui est considérée comme le point de départ de toute forme de développement.

Reconnaissant ces tendances et tenant compte du progrès de la coopération technique non seulement au sein du PNUD mais aussi dans le monde entier, l'UIT a réorganisé son département de la coopération technique. Les fonctions d'exploitation et de gestion ont été confiées à trois divisions régionales, l'une pour l'Afrique, une autre pour l'Amérique et une troisième pour

l'Eurasie. En outre, une Division de la formation a été établie à un point central pour veiller à la formation technique du personnel des télécommunications. Dans le cadre de l'ONU, l'UIT s'est acquis une très haute réputation en matière d'assistance technique. Ses instituts de formation en télécommunications, dirigés par des équipes internationales de spécialistes, sont des modèles de coopération multilatérale. De concert avec l'UIT qui s'occupe de planification et de formation techniques, l'UNESCO joue un rôle important dans la sphère des communications internationales.

Dans nombre de pays, le département des communications de l'UNESCO veille à l'expansion des moyens d'information et à la formation du personnel voulu dans ce domaine. Les principales activités de l'UNESCO à cet égard sont les suivantes: recherche, lignes de conduite, planification des moyens d'information et formation du personnel, mise en oeuvre, publications. Le programme fonctionne sur les plans national, régional et international. Il sert à seconder les Etats membres, à stimuler et à aider les organisations régionales, à convoquer des colloques et des assemblées, à donner des cours et à organiser des réunions internationales sur des sujets qui intéressent tous les membres de l'UNESCO.

UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS (UIT)

L'Union a été fondée à Paris en 1865, sous le vocable d'Union télégraphique internationale. Ce titre a été changé en celui d'Union internationale des télécommunications en 1934, au moment où les Conventions sur la télégraphie et la radiotélégraphie alors en vigueur ont été remplacées par la Convention internationale des télécommunications, adoptée à Madrid en 1932. L'UIT a été réorganisée en 1947 et a conclu avec l'ONU un accord qui en a fait l'institution spécialisée en télécommunications des Nations Unies.

L'objet général de l'UIT est de promouvoir la coopération internationale dans le domaine des services téléphoniques, télégraphiques et radiophoniques, de travailler au développement de ces services et d'en généraliser leur utilisation par le public. En particulier, l'UIT

"encourage la création, le développement et le perfectionnement des installations et des réseaux de télécommunications dans les pays nouveaux ou en voie de développement par tous les moyens à sa disposition, en particulier par sa participation aux programmes appropriés des Nations Unies."

Il existe, au sein de l'UIT, des Commissions chargées de la planification des systèmes de communication, soit les

Commissions du Plan (Commission mondiale et Commissions régionales). Ces commissions

"élaborent un Plan général pour le réseau international de télécommunications, afin de faciliter la planification des services internationaux de télécommunications. Elles soumettent aux Comités consultatifs internationaux (CCIR et CCITT) des questions dont l'étude présente un intérêt particulier pour les pays nouveaux ou en voie de développement."

En outre, chacun des deux Comités consultatifs internationaux (CCIR et CCITT) doit:

"porter dûment attention à l'étude des questions et à l'élaboration des avis directement liés à la création, au développement et au perfectionnement des télécommunications dans les pays nouveaux ou en voie de développement."

Ainsi, pour atteindre les objectifs susmentionnés, l'UIT est engagée directement dans deux importantes études de préinvestissement qui portent sur les communications régionales. L'étude du réseau interaméricain des télécommunications posera les jalons d'un réseau de télécommunications liant ensemble les pays de l'Amérique latine. La Banque interaméricaine de développement, désignée comme agent d'exécution du projet du PNUD, veillera à la réalisation du programme de concert avec l'UIT. Le système procurera aux pays de l'Amérique latine, au cours des années 70, un réseau intégré de télécommunications et de bien meilleures liaisons avec le reste du monde. L'interconnexion des divers secteurs sera réalisée au moyen de faisceaux herziens, de câbles sous-marins et de satellites.

Une étude de faisabilité portant sur un réseau asiatique de télécommunications a été entreprise. Partiellement financée par le PNUD, elle sera menée par une équipe de cinq experts de l'UIT et portera sur 12 pays de la Région de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (CEAEO). Ces pays sont les suivants: Afghanistan, Cambodge, Inde, Indonésie, Iran, Laos, Malaysia, Népal, Pakistan, Singapour, Thaïlande, République du Viêt-Nam.

L'UIT a été chargée d'exécuter le projet et la CEAEO fournira les installations nécessaires pour établir le siège de l'entreprise à Bangkok. En vertu du plan, l'équipe spécialisée de l'UIT travaillera avec des spécialistes en communications dans les pays en cause; ils examineront la possibilité d'établir un réseau régional, dans le cadre d'un plan international de l'UIT devant permettre de relier tous les réseaux téléphoniques du monde.

On trouvera à l'annexe B le texte de l'exposé que M. M. Mili, secrétaire général de l'UIT, a présenté à la VIIIe session du Bureau consultatif interorganisations (BCI) sur les études de préinvestissement.

L'UIT est l'agent d'exécution des projets de télécommunications que finance le PNUD sous deux principales rubriques:

- a) Assistance technique
- b) Fonds spécial

L'élément assistance technique porte sur l'aide en matière de consultation et de formation, dans le cadre de projets à court terme dans une foule de domaines: affectation de spécialistes aux pays qui en font la demande, octroi de bourses d'étude et de recherche, organisation de colloques, fourniture de matériel de formation, etc.

L'élément "fonds spécial" porte sur de vastes projets, comme l'établissement de centres de formation et d'instituts de recherche, ou la préparation de programmes nationaux, à longue échéance, pour le développement des télécommunications, l'aide étant accordée sous forme d'affectation de spécialistes et d'octroi de bourses ou de matériel.

L'UIT administre en outre le Plan d'assistance opérationnelle (OPAS), grâce auquel le personnel d'exploitation et d'administration est fourni à un pays requérant, sur une base de partage des frais. Ce pays verse aux spécialistes de l'OPAS un traitement égal à celui d'un fonctionnaire de même niveau du pays, et c'est le PNUD qui finance le solde.

L'UIT administre aussi d'autres plans d'aide connexes:

- a) Fonds à administrer
- b) Plan des spécialistes associés
- c) Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irian occidental.

Les projets financés sur les fonds à administrer sont exécutés et dirigés par l'UIT mais les fonds eux-mêmes sont entièrement fournis par le pays requérant.

Le Plan des spécialistes associés est un accord entre l'UIT et plusieurs pays donateurs (Danemark, Suède et Pays-Bas) pour fournir des spécialistes que paient les pays donateurs. En 1968, la Suède a fourni 13 spécialistes, les Pays-Bas, 5, et le

Danemark, 1. Des négociations sont en cours avec la République fédérale d'Allemagne et la Belgique en vue d'obtenir d'autres spécialistes.

Pour donner une idée de l'activité de l'UIT en ce qui touche l'établissement de centres de formation, nous publions ci-après une liste partielle de ces centres, établis par l'Union et dirigés par ses spécialistes.

Afrique

Soudan	Centre de formation des P. et T., Karthoum
Algérie	Ecole nationale des télécommunications, Alger
Ghana	Centre de formation en télécommunications, Accra
Madagascar	Institut national des télécommunications et des postes, Antanetibé
Congo	Ecole nationale des télécommunications, Kinshasa
Nigeria	Centre de formation des P. et T., Oshodi

Asie

Malaysia	Centre de formation en télécommunications, Kuala Lumpur
Philippines	Institut de formation en télécommunications, Manille
Irak	Centre de formation en télécommunications, Bagdad
Corée	Centre de formation en télécommunications, Séoul
Thaïlande	Centre de formation, d'essai et de développement en matière de télécommunications, Bangkok
Afghanistan	Centre de formation en télécommunications, Kaboul
Inde	Centre de recherche et de formation en communications par satellites, Ahmedabad
Arabie Saoudite	Centre de formation en télécommunications et radiodiffusion, Djeddah
Turquie	Centre national de formation en télécommunications, Ankara
Indonésie	Centre de formation en télécommunications, Bandung
Pakistan	Collège des cadres en télécommunications, Haripur

Amérique latine

Venezuela	Centre de formation en télécommunications, Caracas.
Colombie	Centre de formation et de recherche en électronique et en télécommunications, Popayan et Bogota
Chili	Centre de formation en télécommunications, Santiago

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE (UNESCO)

Comme il a déjà été signalé dans le présent rapport, le développement des moyens d'information et la formation du personnel relève du Département des communications de l'UNESCO. Le directeur général de l'organisation est autorisé à stimuler et à seconder l'expansion des services nationaux d'information en conformité des buts de l'UNESCO, et en particulier:

- a) à favoriser la formation du personnel d'information de tous les organes par l'organisation de colloques et de cours au sein des instituts de communications de masse, et par la collaboration avec les organismes professionnels;
- b) à participer, sur demande, à l'activité des Etats membres en ce qui concerne la planification et l'exécution de programmes portant sur le développement de leurs organes d'information et la formation du personnel d'information.

Le programme d'amélioration des services de formation du personnel des communications de masse est appliqué avec le concours des instituts et des centres de communications de masse établis dans le cadre d'universités et capables de jouer un rôle sur le plan régional. Le but de ces instituts et centres est d'offrir des cours de niveau universitaire en communications aux étudiants de la région, des cours de recyclage au personnel en place, des études supérieures sur les communications de masse, des cours pour enseignants dans le domaine des communications, ainsi qu'un lieu de rencontre de spécialistes (symposiums et tables rondes) pour la discussion de problèmes particuliers relatifs au domaine des communications, et surtout du rôle des moyens d'information dans l'éducation et le développement nationaux. L'assistance accordée à ces instituts prend la forme de spécialistes, de matériel et de bourses et aussi d'aide à la réalisation de programmes de recherche.

Les institutions mentionnées ci-dessous participent à ce programme:

1. Centre d'études supérieures en journalisme à l'Université de Strasbourg (France)
2. Centre d'études supérieures en journalisme à l'Université de Quito (Equateur)

3. Institut des communications de masse à l'Université de Dakar (Sénégal)
4. Institut des communications de masse à l'Université du Liban
5. Institut des communications de masse à l'Université des Philippines
6. Institut des communications de masse au Collège universitaire de Nairobi (Kenya)

L'UNESCO aide aussi les Etats membres à organiser des cours de spécialisation professionnelle pour les diverses formes d'organes d'information.

Ainsi, l'UNESCO collabore avec un institut national de formation qui existe en Asie, pour (i) offrir des cours régionaux au personnel local qui sera affecté à la formation; (ii) mettre au point du matériel auxiliaire de formation; (iii) organiser des cours accélérés sur les aspects spécialisés de la radiodiffusion; (iv) fournir des spécialistes pour aider à établir des services de formation à l'échelle nationale en vue d'assurer une utilisation plus étendue des moyens d'information pour les fins du développement des pays intéressés. L'Amérique latine reçoit une aide semblable. L'UNESCO aide aussi à l'expansion de la radiodiffusion en Afrique, en fournissant les services de spécialistes.

Les Etats membres peuvent obtenir de l'assistance technique sur demande et selon les formalités habituelles. En décembre 1968, l'Afghanistan, la Birmanie, la République démocratique du Congo, les Philippines et la Tunisie ont reçu de l'assistance technique. L'activité de l'UNESCO est exposée en détail dans le rapport de la Télécommission intitulé "Communications et développement dans les années 70" dont l'auteur est M. F.L. Goodship, du département des communications de l'UNESCO (Annexe C).

ANNEXE EEtudes de préinvestissement

Intervention de M.M. Mili, secrétaire général de l'UIT, à la huitième session du Bureau consultatif interorganisations
New York, 20 octobre 1969

L'action entreprise par l'UIT, depuis deux ans environ, dans le domaine des études de préinvestissement, répond à un besoin pressant dont la nécessité a été sentie par les pays nouveaux et en voie de développement eux-mêmes et, par voie de conséquence, par le PNUD. Aussi, c'est avec une vive satisfaction que nous avons relevé la déclaration suivante que M. Paul Hoffman a faite à ce sujet à la septième session du BCI en mars dernier à Genève: "Le PNUD attache une grande importance aux activités de préinvestissement car celles-ci offrent aux pays en voie de développement la possibilité de tirer parti des rapides progrès qui s'accomplissent dans le domaine de la science et de la technologie".

Plus récemment, le rapport que vient de publier la Commission Pearson souligne l'importance de ce problème, tout en faisant des suggestions pertinentes pour rendre plus efficaces les efforts entrepris dans ce domaine par les institutions spécialisées des Nations Unies.

L'Union internationale des télécommunications, qui a déjà pris l'initiative, depuis plus de dix ans, de constituer des commissions de planification, aussi bien sur le plan régional que sur le plan mondial, s'est vite rendu compte que son action était incomplète puisque, dans la majorité des cas, cette action n'avait pas comme corollaire la réalisation rapide des projets mis en lumière par cette planification. Nous avons donc pensé qu'après l'établissement, par les pays eux-mêmes, de plans intégrés de développement de leurs réseaux nationaux et internationaux de télécommunication, il fallait faire un pas de plus en entreprenant des études de préinvestissement appropriées, basées sur les plans ainsi établis.

Aussi avons-nous accueilli, avec une vive satisfaction, cette nouvelle politique du PNUD tendant à favoriser au maximum de telles études.

Dans l'accomplissement de notre tâche, nous avons rencontré de nombreuses difficultés, dont les principales sont mentionnées dans le rapport de la Commission Pearson, et il ne rentre pas dans mes intentions de répéter ici ce que cette commission a souligné d'une façon remarquable. Cependant, je voudrais y ajouter quelques remarques qui ne figurent pas dans ce rapport

pour la raison bien simple que ces remarques concernent spécialement les télécommunications.

En premier lieu, permettez-moi de rappeler que toutes les études entreprises sur la situation économique des pays en voie de développement mettent l'accent sur la nécessité de réaliser l'intégration des économies de ces pays. L'une des conditions essentielles requises pour réaliser cette intégration est de créer ou de développer une infrastructure appropriée, notamment dans les domaines des télécommunications, des transports et de l'énergie.

En effet, en dehors des facteurs de production, les transports et les communications figurent, sans aucun doute, parmi les facteurs économiques essentiels permettant une amélioration certaine de la productivité et une expansion de l'économie entraînant une élévation sensible du niveau de vie de la population concernée.

Cette condition essentielle, qui se trouve à la base de toute action menée dans le domaine de l'assistance technique, a été soulignée par de nombreuses personnalités internationales.

Malheureusement, de nombreux gouvernements n'accordent pas toujours la priorité qui convient aux télécommunications, de sorte que l'action entreprise en leur faveur se trouve entachée, dès le départ, d'un lourd handicap.

Dans de nombreux cas, il faut y voir l'une des raisons pour lesquelles les objectifs assignés à certains projets touchant d'autres domaines de l'activité humaine n'ont pu être atteints.

Une autre vérité qui s'est imposée à nous et qui, malheureusement, n'a pas toujours été estimée à sa juste valeur, est la suivante: les télécommunications jouant sur le plan international un rôle sans cesse croissant, il convient que la planification d'un réseau national, même dans des zones rurales éloignées, tienne compte des objectifs à long terme. Dans certains cas, en effet, un circuit national peut avoir une vocation internationale en devenant le support d'une liaison internationale dont la réalisation s'imposera dès que certaines conditions sont remplies.

Ceci est d'autant plus important que, bien souvent, les investissements à prévoir, dans l'un ou l'autre cas, sont sensiblement du même ordre de grandeur.

Par ailleurs, il arrive fréquemment que les spécifications techniques des équipements varient d'un pays à l'autre. Pour assurer une intégration des différents réseaux nationaux dans un ensemble régional ou mondial cohérent, il est indispensable que soient scrupuleusement respectées les normes internationales

établies par l'UIT, principalement dans le domaine des transmissions et dans celui de la signalisation.

Enfin, l'essor des télécommunications étant en progrès constant, il n'est guère possible d'établir un programme de développement sans être amené à y apporter, en cours d'exécution, les correctifs nécessaires pour tenir compte de l'évolution constatée ou des extensions futures qui en sont la conséquence. Cela ne signifie nullement qu'une planification des programmes d'équipement doive être établie d'une manière imprécise mais plutôt que les études de préinvestissement devraient être aussi complètes que possible et que l'exécution des projets identifiés devrait suivre rapidement ces études.

Rappelons que les Commissions de Plan de l'UIT se réunissent périodiquement tous les quatre ans pour mettre au point les nouveaux plans intégrés de télécommunications de la région concernée. Il conviendrait que cette période soit prise en considération pour la réalisation des projets retenus. De sorte que, dans une période de quatre années, il est hautement souhaitable que les opérations suivantes soient complètement achevées: planification, étude de préinvestissement et réalisation des projets retenus. Puis, le même cycle recommence, avec un rythme identique.

En ce qui concerne tout spécialement les études de préinvestissement dont l'UIT se verrait confier la charge, nous estimons que ces études devraient logiquement être poursuivies au-delà de la phase d'identification des projets, c'est-à-dire, jusqu'à la préparation des caractéristiques techniques et jusqu'à l'élaboration des spécifications permettant aux pays intéressés de procéder aux appels d'offres nécessaires à la réalisation de ces projets.

Il va de soi que de nombreux pays ne sont pas en mesure de procéder par eux-mêmes à ces études de préinvestissement. Dans ce cas, ils font appel à une aide extérieure privée, bilatérale ou multilatérale.

C'est ainsi que de nombreux organismes consultants offrent leurs services pour effectuer de telles tâches. De leur côté, les administrations de certains pays amis plus développés patronnent des études de préinvestissement au titre de l'aide bilatérale.

Nous avons relevé également avec beaucoup de satisfaction que la Banque mondiale commence à porter un intérêt croissant aux projets de télécommunications, principalement en Afrique et en Asie.

Les banques régionales aussi s'intéressent à de tels projets.

Bref, l'importance des télécommunications est maintenant reconnue par de nombreux organes de financement, ce qui constitue un heureux présage pour le succès de la nouvelle décennie pour le développement. Il va sans dire que l'intérêt suscité par les télécommunications auprès d'un si grand nombre d'organismes disposés à apporter leur assistance aux pays en voie de développement impose une coordination des efforts pour éviter les duplications et le gaspillage.

De plus, cette coordination est indispensable afin d'aboutir à des solutions cohérentes en matière de planification des réseaux aussi bien nationaux qu'internationaux.

Pour atteindre cet objectif, il est naturel de renforcer au maximum les liens de coordination entre l'aide bilatérale et l'assistance internationale.

Mais, il convient également de coordonner l'assistance internationale elle-même, en multipliant les consultations entre les organisations intéressées au développement de l'infrastructure des télécommunications d'un pays ou d'une région, et en assurant entre ces organisations un échange systématique des documents officiels s'y rapportant.

Naturellement, l'UIT est intéressée au plus haut point par les études de préinvestissement en matière de télécommunications. N'étant pas un organe de financement, son action ne peut atteindre l'étape ultime de la réalisation des projets. Mais, elle est consciente du fait qu'en agissant étroitement avec le PNUD, elle dispose des moyens adéquats lui permettant de conduire à leur terme, et dans des conditions optima, les études de préinvestissement proprement dites.

C'est ainsi que nous avons entrepris, depuis octobre 1967, des études de préinvestissement en Amérique latine, en association avec la Banque interaméricaine de développement, qui est l'agent d'exécution du projet.

Dans la Région de la CEAO nous allons procéder, dès le début de 1970, à une étude de préinvestissement intéressant l'ensemble du réseau de télécommunications de cette importante région du monde.

Enfin, depuis le milieu de l'année 1968, l'UIT a entrepris des travaux préliminaires en vue d'une étude de préinvestissement tendant à la réalisation du réseau panafricain de télécommunications. Nos équipes d'experts se sont rendues dans 38 pays africains et procèdent actuellement à la rédaction des rapports définitifs, qui seront soumis sous forme de requête au Conseil d'administration du PNUD en vue d'obtenir les crédits nécessaires à la réalisation d'une étude plus approfondie. Celle-ci nous permettra de passer du stade des propositions à

celui de la rédaction des spécifications techniques des projets à réaliser. Pour assurer la continuité souhaitable, nous espérons que notre requête sera rapidement examinée par le Conseil d'administration du PNUD.

Pour clore ce chapitre relatif aux études de préinvestissement, signalons qu'il serait souhaitable que la réalisation de certaines liaisons internationales soit financée par le PNUD comme cela fut le cas pour le projet pilote Abidjan-Addis-Abéba. En effet, le succès remporté par cette liaison interafricaine est tel que celle-ci constitue réelement un exemple édifiant de ce que pourrait réaliser l'UIT en collaboration avec le PNUD dans le domaine des télécommunications internationales.

Un autre élément très important pour assurer le succès de notre action en faveur des pays nouveaux et en voie de développement est la formation de personnel national de cadre moyen.

En effet, il ne sert à rien de procéder à la réalisation d'un réseau moderne de télécommunications si le pays ne dispose pas en temps voulu du personnel national pouvant assurer le fonctionnement normal et l'entretien de ce réseau.

Aussi, nos efforts se portent-ils également vers la formation d'un tel personnel. Nous sommes d'autant plus encouragés à persévérer dans cette voie que nous avons constaté avec une vive satisfaction que les pays nouveaux et en voie de développement sont de plus en plus conscients de l'importance de ce problème.

Notre tâche se trouve facilitée par toute l'aide nécessaire et la compréhension désirable que nous trouvons auprès du PNUD et de ces hommes admirables que sont les représentants résidents des Nations Unies accrédités auprès des pays auxquels nous apportons notre aide.

ANNEXE C

COMMUNICATIONS

ET

DEVELOPPEMENT

DANS LES

ANNEES 70

Frank L. Goodship
Paris, 1970

NOTE DE L'AUTEUR

Les données statistiques et historiques que renferme le présent rapport proviennent en majorité des publications de l'UNESCO. Les opinions qu'y exprime l'auteur sont, toutefois, personnelles, et ne reflètent pas nécessairement celles de l'organisme en question.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1. Introduction.....	84
2. La communication et le développement.....	86
3. La situation actuelle.....	92
Les pays en voie de développement.....	93
Les associations régionales.....	104
Les pays de l'aide bilatérale.....	106
Les organismes internationaux.....	116
4. Les besoins et les priorités.....	120
5. La formulation des programmes.....	129

COMMUNICATIONS ET DEVELOPPEMENT DANS LES ANNEES SOIXANTE-DIX1. INTRODUCTION

Toute étude de la communication doit commencer par s'imposer des limites, car on peut dire que la plupart des aspects de l'activité humaine en comportent ou en dépendent. Selon la définition qu'a formulée le philosophe britannique contemporain Colin Cherry, toutes les sociétés ne sont que des "êtres en communication". Il s'agit, dans le présent exposé, de la relation entre le développement et la communication et, en conséquence, du rapport entre celle-ci et le changement. Dans la pratique, toute modification qui se produit ou dont on constate l'imminence dans la société s'accompagne d'un courant de communication. Ce qui nous intéresse lorsque nous favorisons le développement national et international, c'est d'assurer une communication bien comprise qui s'oriente, autant que possible, vers l'évolution.

Le présent rapport traitera donc, en premier lieu, des procédés de communication avec les masses, surtout sous la forme électronique de la radiodiffusion et de la télévision. Cela ne signifie pas que les autres formes de diffusion destinées aux masses soient peu importantes. Les journaux, le cinéma, le livre de poche exercent souvent une grande influence. Mais, dans les pays en voie de développement, la radiodiffusion et la télévision en tant que moyens de communication immédiats, sont très étroitement liées à l'évolution sociale et peuvent le plus facilement servir le progrès national. Bien des choses qu'on dira à ce propos s'appliqueraient à d'autres formes de communication de masse, bien que pour ces dernières, les délais entre la communication et ses conséquences sont souvent plus longs.

Toute étude des communications de masse tiendra nécessairement compte des formes de communications entre personnes. D'ailleurs, il est pratiquement difficile d'établir une nette distinction entre ces deux formes de communication. L'existence des grands organes de diffusion est souvent considérée comme la caractéristique d'une société avancée, instruite et urbaine; Lerner, par exemple, a trouvé, dans 54 pays, une corrélation étroite entre l'urbanisation, l'instruction et la participation aux grands moyens de communication et à la politique. Les communications interpersonnelles en sont les formes traditionnelles et fondamentales (le bazar, la place du marché, le café). En réalité, les organes de diffusion massive ne communiquent pas directement avec un auditoire composé d'individus: leurs communications sont filtrées, modifiées et relayées par des échanges personnels ou de groupe. Afin

d'estimer le potentiel et l'efficacité des organes de diffusion, il y a donc lieu de tenir compte du milieu social, de l'"environnement", et d'intégrer ces constatations dans toutes les tactiques de communication destinées aux masses. (Les moyens interpersonnels et impersonnels de communication, soit le téléphone, le télégraphe, le fac-similé et la transmission des données, sont censés être, à l'heure actuelle, un aspect indispensable des affaires et de l'organisation urbaine. Ils ne figurent toutefois dans la présente étude que lorsqu'ils servent de mesure comparative du progrès réalisé et d'éléments permettant d'établir un ordre de préférence parmi les moyens de communication.)

En conséquence, le présent exposé a cinq objectifs distincts. L'auteur examinera d'abord la fonction des grands moyens de communication dans les pays en voie de développement. Deuxièmement, on y trouvera le résumé de l'état actuel des communications dans les jeunes nations. Troisièmement, l'exposé renferme la description des principales institutions - tant nationales qu'internationales - qui s'occupent du développement des communications. En quatrième lieu, l'auteur y évalue les besoins des pays en question dans ce domaine pour établir à leur intention une échelle de priorités. Enfin, le présent rapport contient des propositions quant à la façon de répondre aux besoins les plus urgents, et de déterminer le rôle le plus utile que peuvent jouer les institutions nationales et internationales dans le processus évolutif.

2. LES COMMUNICATIONS ET LE DEVELOPPEMENT

En 1964, M. Max F. Millikan, économiste et administrateur du MIT, actuellement décédé, disait au sujet de l'influence des communications sur le monde en voie de développement:

"De tous les changements technologiques qui ont déferlé, les dix dernières années, sur les sociétés traditionnelles du monde sous-développé - transformation de la production énergétique, des procédés agricoles, des techniques industrielles et de la nature des armements - les plus fondamentaux, les plus pénétrants dans leurs conséquences pour la société humaine sont ceux qui ont marqué les communications."

Inutile de dire qu'on s'accorde maintenant pour considérer que les grands moyens de diffusion apportent une contribution capitale au développement national. Leur importance découle évidemment de leur facteur de multiplication, soit leur efficacité mesurée par le coefficient temps/coût, lorsqu'il s'agit de disséminer des renseignements. Les moyens électroniques ont toujours l'avantage d'être immédiats; ils permettent de s'adresser simultanément à une population nombreuse. Il faut convenir que l'absence d'échange est une de leurs faiblesses fondamentales, car elle empêche le dialogue immédiat et limite la diversité et le rayon des réponses. Mais, là encore, des expériences sont en cours pour faciliter l'échange par des dispositions appropriées.

Il est possible de différer d'avis sur la mesure dans laquelle les grands moyens de diffusion ont réussi à accélérer le développement ou sur leur degré d'efficacité, mais bien peu de gens nieront aujourd'hui qu'ils ont beaucoup accompli. L'apport de la radiodiffusion à l'expansion de l'Australie et du Canada est généralement reconnu et des programmes comme le "forum agricole" au Canada continuent à servir de modèle dans un nombre toujours plus grand de pays en voie de développement. Les études de spécialistes des sciences sociales comme Lerner et Schramm contiennent beaucoup de témoignages fondés sur la science moderne quant au rôle que jouent les grands moyens de diffusion dans le progrès, témoignages que confirment les programmes pratiques des organismes internationaux.

Créée en 1946, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) reçut explicitement pour tâche de promouvoir l'emploi des grands moyens de communication pour atteindre ses objectifs; en 1958, l'Assemblée générale des Nations Unies a réclamé l'établissement d'un "programme d'action positive" pour constituer des organes de diffusion massive dans les pays en voie de développement et a, de

plus, instamment invité, en 1962, les divers gouvernements à prévoir, dans leurs programmes économiques, la création de grands moyens d'information. En 1963, M. Wilbur Schramm a résumé la situation du moment lorsqu'il a été chargé de rédiger, pour le compte de l'UNESCO, l'ouvrage intitulé "Les grands moyens de diffusion et le développement national", qui en donne une idée aussi complète que détaillée. En résumé, le rôle des moyens de diffusion au service du développement national se répartit en trois principaux domaines.

Il y a d'abord le rôle général d'information, de divertissement et de diffusion de nouvelles dans le cadre des émissions régulières destinées au grand public. Schramm a décrit dans leurs grandes lignes les procédés qui permettent d'obtenir des changements sur les plans économique, politique et social; toute population doit arriver à se rendre compte des nécessités auxquelles ne répondent pas les coutumes et le comportement existants, de façon qu'elle soit forcée d'inventer ou d'emprunter une attitude qui permette de mieux répondre à ces besoins. Historiquement, les changements de cette envergure ne se font que sur une période assez longue, à la suite de nombreuses interactions sociales. Le rôle des grands organes de communication dans l'accélération du changement consiste à introduire des innovations, à élargir les horizons et à enseigner certaines techniques, afin de créer un climat réceptif générateur d'évolution. Il est évident que les organes de diffusion n'y arrivent pas tous seuls. Ils doivent faire partie d'un programme intégré de développement, qui permette de donner suite aux aspirations et aux demandes qu'ils encouragent et de les satisfaire. Mais leur rôle dans ce système est important; ils peuvent appeler l'attention sur des problèmes particuliers, fournir une foule de renseignements et éveiller l'intérêt à ce sujet. Ils peuvent donner de la dignité à tel personnage et de l'envergure à certains programmes, ou permettre de cristalliser et d'orienter les attitudes.

Dans ce cadre général, presque toutes les émissions radiodiffusées ou télévisées peuvent exercer de l'influence. L'impact sur l'auditoire ou les spectateurs est absolu, parce qu'il n'est habituellement pas organisé; c'est l'attitude du public dans son ensemble qu'il atteint. La compétence professionnelle du radiodiffuseur acquiert alors une importance particulière, étant donné que la façon dont l'information est dispensée et reçue dépend, dans une large mesure, de la manière dont elle est organisée.

La radiodiffusion et la télévision peuvent aussi se concentrer sur des tâches plus particulières. Il est, par exemple, possible de s'en servir comme moyens d'enseignement faisant partie d'un système d'éducation, dans lequel un certain nombre d'organes de diffusion (destinés aux masses ou aux

individus) seront combinés, afin d'enseigner certaines techniques ou disciplines, par exemple, lire ou écrire. A ce point de vue, le rôle des organes en question est plus limité et son effet est plus facile à évaluer. Ils servent à des tâches bien définies. C'est probablement la raison pour laquelle la télévision éducative (TVE) connaît un succès toujours plus grand dans les pays en voie de développement, souvent plus marqué que dans ceux, plus avancés, de l'Occident. Ce travail exige beaucoup du personnel d'émission, car il demande une plus grande aptitude pour la production et l'enseignement ainsi qu'un grand esprit de collaboration entre les spécialistes de la diffusion et les éducateurs.

Il y a aussi entre les deux concepts un plan intermédiaire qui gagne en importance. C'est l'emploi des organes de diffusion pour ce qu'on pourrait appeler, d'une façon générale, l'éducation sociale: comme véhicule de l'information (régulation des naissances, techniques agricoles ou industrielles) ou comme élément tactique du développement collectif, de la formation industrielle, des tentatives d'améliorer le statut de la femme et ainsi de suite. De ce point de vue, les organes de communication sont autant des moyens de divertissement que des instruments de motivation et de persuasion. Ils n'offrent que peu d'instruction immédiate et ce qu'ils donnent est généralement de durée et d'envergure limitées. L'équilibre est particulièrement difficile à réaliser dans ce domaine et on ne l'atteint en général qu'après des essais répétés. Bon nombre de tentatives dans ce sens ont été, jusqu'ici, soit trop didactiques, soit trop insignifiantes.

Théoriquement, les fonctions des moyens de diffusion sont bien définies et assez faciles à discerner. Mais, dans la pratique, elles s'estompent souvent pour des raisons historiques ou structurelles. La façon dont sont organisés les services de diffusion d'un pays influe nécessairement sur la manière dont il se servira de ses grands moyens de communication; à certains moments, l'emploi de la radiodiffusion et de la télévision à des fins particulières semble être aux mains d'institutions inappropriées. Quelques exemples jetteront la lumière sur les dangers et les difficultés qui peuvent alors se présenter.

Le rôle général des moyens de communication massive est des plus simples à évaluer; il ressemble de près à celui de la radiodiffusion de l'Occident développé. Toutefois, tant la réglementation que les programmes ont une structure différente dans les jeunes nations. Le mode d'organisation diffère beaucoup selon l'endroit et va de la régie d'Etat à la société indépendante ou à la station purement commerciale. Dans bien des cas, le mode dominant est un mélange de deux ou trois de ces formes, généralement pour des raisons politiques ou historiques. L'Amérique latine s'en tient à l'entreprise commerciale privée,

comme, d'ailleurs, les Philippines; la plupart des pays d'Asie et d'Afrique tendent à adopter la régie d'Etat et, même si les sociétés publiques sont peu nombreuses (car il faut à un gouvernement beaucoup de détermination pour renoncer ainsi à la surveillance directe d'un important organe d'information), on en trouve quand même dans le monde en voie de développement, par exemple à Ceylan, à Chypre ou en Turquie. La combinaison d'entreprise commerciale et de régie d'Etat est une formule très répandue; elle a l'avantage d'assurer des revenus tout en laissant de la place à l'information officielle et aux services de propagande. Dans la plupart des cas, cependant, les gouvernements hésitent à se retirer entièrement du jeu en faveur des sociétés publiques ou des entreprises commerciales; ils se réservent certains pouvoirs, même s'ils ne les exercent pas toujours. En conséquence, les haut-parleurs et les petits écrans des pays en voie de développement transmettent une quantité de matière qui fleure la propagande explicite et "le renforcement de l'idée nationale". Les bulletins d'information sont souvent un mélange de nouvelles objectives et d'observations subjectives qui mettent l'accent sur les événements locaux. Ces matières indigènes se dessinent très nettement sur un fond régulier de films de divertissement d'origine américaine ou européenne.

Les buts des émissions radiodiffusées et télévisées à des fins instructives sont mieux définis, mais on trouve, dans tout le monde en voie de développement, deux modes distincts d'organisation, soit, d'une façon générale, le modèle américain et le modèle européen. En Europe, la radiodiffusion et la télévision éducatives sont généralement le produit des organismes émetteurs; les programmes sont, par tradition, destinés aux écoles pour enrichir la vie scolaire, à titre de supplément, sans en être partie intégrante.

Aux Etats-Unis, le mode de l'instruction télévisée est l'enseignement direct, créé par les éducateurs à leur propre intention et intégré explicitement dans le programme des écoles ou des universités, mais trop souvent considéré comme "de la télévision". En Orient, les deux traditions se rapprochent effectivement, par suite d'une certaine insistance sur l'innovation dans l'enseignement et, dans une certaine mesure, des échanges entre les deux domaines de l'éducation et de la diffusion sonore et visuelle. Toutefois, les différences sont parfois marquées dans le monde en développement, où les émissions éducatives peuvent être dans les mains des émetteurs (comme au Ghana) ou relever (comme à Singapour) de l'administration officielle d'éducation.

Souvent, la diffusion traditionnelle risque d'entrer en conflit avec les buts de la télévision instructive dans les jeunes nations. La télévision ou la radiodiffusion en tant qu'enrichissement, que simple aménité supplémentaire dans le

domaine sonore et visuel, est nettement hors de la portée d'un pays en voie de développement. Ses problèmes d'éducation sont probablement fondamentaux et des moyens aussi chers que la télévision ne se justifient sans doute pas à moins de contribuer d'une façon réellement importante au développement de l'éducation.

Dans presque tous ces pays, la raison d'être de la télévision éducative est l'enseignement (elle remédie au manque d'enseignants qualifiés, facilite l'adoption de nouvelles méthodes d'enseignement et sert de modèle à bon nombre d'écoles). La forme et souvent l'application des programmes diffèrent, cependant, selon la tradition à laquelle se rattache le service de télévision éducative.

La télévision instructive agit de deux façons: elle permet l'enseignement simultané à un grand nombre d'élèves tout en présentant une série d'illustrations qui dépasse de beaucoup ce que peut offrir un cours régulier en classe. Peu à peu, les deux forces sont mises à contribution, mais, pour le moment, un programme au Samoa américain peut sembler très différent (du point de vue de l'organisation, de la visualisation et ainsi de suite) d'une série de cours sur les ondes à Malte ou au Salvador. L'écart diminue cependant, à mesure qu'un plus grand nombre d'enseignants apprend l'art de l'émission en même temps que les radiodiffuseurs s'initient à l'enseignement, mais, à l'heure actuelle, il n'y a que peu d'aspects de la programmation qui soient satisfaisants du point de vue de l'expression audiovisuelle et de l'instruction.

Si le troisième rôle des grands moyens de diffusion, en tant que force de développement social, est moins facile à analyser, c'est qu'il s'agit d'un phénomène plus récent. Dans la République arabe unie, par exemple, la télévision et la radiodiffusion s'adressent à des groupes d'ouvriers ou de cultivateurs; ceux-ci y voient et écoutent surtout des émissions comparables aux revues et magazines, qui contiennent bon nombre de sujets d'intérêt général, mais aussi des renseignements sur les nouvelles techniques agricoles ou industrielles. Les émissions agricoles en Inde sont à peu près du même ordre. On recourt de plus en plus à la diffusion sonore et visuelle pour ce genre de développement; c'est d'ailleurs un domaine dans lequel le gouvernement allemand s'est récemment engagé sous la forme d'un programme bilatéral d'aide à Singapour, tendant cependant à faciliter l'établissement de programmes éducatifs dans tout le Sud-Est asiatique. La principale difficulté à surmonter à ce égard est celle de l'utilisation des émissions. Les pays en voie de développement possèdent rarement un réseau satisfaisant de sociétés ou d'associations auquel il serait possible d'adresser des émissions à l'intention de groupes; l'éducation extra-scolaire n'y est pas encore assez systématisée et l'influence

d'un programme radiodiffusé ou télévisé est donc souvent plutôt restreinte.

Les trois fonctions de la radio et de la télévision qui favorisent le développement sont appliquées déjà depuis quelques années, mais les résultats varient. Des institutions nationales et internationales s'occupent des divers domaines, parfois de concert, mais plus souvent de façon indépendante. Au niveau national, plusieurs gouvernements ont essayé de prendre l'initiative à titre individuel, et de conclure des accords bilatéraux avec certains autres pays. Sur le palier international, les principales institutions intéressées se rattachent aux Nations Unies, l'UNESCO, en particulier. C'est un champ d'action dans lequel le travail accompli, même avec de bons résultats, était très fragmenté; en effet, certains organismes et certains programmes ont parfois fait double emploi et leurs domaines se chevauchaient de temps à autre, chose peut-être inévitable dans les premiers stades du développement. Il y a actuellement une très forte tendance à l'entreprise multilatérale de caractère régional, tendance qui devrait accroître l'efficacité du travail accompli.

Ce qui précède permet de conclure que tout programme utilisant la radiodiffusion ou la télévision au service du développement doit tenir compte de deux éléments distincts. D'abord, le programme doit avoir des objectifs très précis au sujet des moyens de diffusion dont il exige l'utilisation et de ce qu'on en attend. Mais il n'importe pas moins de tenir compte de l'organisation existante dans le domaine de la radio-télévision et de faire preuve d'esprit pratique dans les directives qu'on entend faire appliquer.

En conséquence, la section suivante du présent mémoire donnera un aperçu général de l'état actuel du développement de la radiodiffusion sonore et visuelle, avant d'établir les besoins et les priorités pour l'avenir. L'auteur examinera donc la situation des pays en voie de développement, l'apport des grandes nations intéressées dans ce domaine ainsi que le rôle des institutions régionales et internationales.

3. LA SITUATION ACTUELLE

Même à une époque de croissance industrielle qu'on peut considérer comme la plus remarquable de l'histoire, il y a une période, celle des années 60, qu'il y aurait lieu d'appeler "la décennie spectaculaire" du point de vue des communications: ces dix ans, ont en effet, connu une plus grande production d'équipement de radiodiffusion visuelle et sonore, de transmission, de distribution et de réception que toute la période précédente depuis les découvertes de Marconi.

La première "décennie de développement" était surtout celle de la radio à transistors. Le nombre des postes de réception radiophonique, presque entièrement "transistorisés" depuis le début des années 60, a augmenté respectivement de 200, 120 et 150 p. 100 en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie.

Le nombre d'émetteurs qui, s'est accru en fonction de la révolution du transistor, a plus que doublé dans le monde.

La télévision a été un des phénomènes des années 60 dans la plupart des pays en voie de développement. L'Afrique, où 4 pays seulement avaient la télévision en 1960, en comptait déjà 22 en 1967. En Asie, ce nombre est passé pendant la même période de 12 à 25, et à la fin de la décennie, seuls l'Afghanistan, la Birmanie, Ceylan et le Népal ne pouvaient se vanter d'avoir au moins un émetteur de télévision.

C'est également au cours des années 60 qu'a été franchi le dernier obstacle matériel à la communication universelle: le lancement d'un satellite de communications, en 1962, et les événements qui en ont découlé allaient démontrer la possibilité de réaliser un système de communications par satellites capable de transmettre des signaux fiables, tant sonores que visuels, sur bande large, à destination de toutes les parties du globe. Malheureusement, dans bien des contrées du monde, les années soixante n'ont pas tout à fait atteint l'apogée dans le domaine des communications.

Même en 1970, les sept-dixièmes de la population du monde ne pouvaient encore suivre l'actualité, ou se renseigner, autrement que par la voie traditionnelle de la communication orale des villages. Pour ces gens, le terme "appareil de réception à bon marché" n'a encore aucun sens, ou constitue une aspiration presque sans espoir. Pour leurs gouvernements, la réalisation du satellite de communications fournit actuellement une autre preuve que la technique est capable de produire des instruments répondant à merveille aux besoins des pays qui sont les derniers à pouvoir se les permettre.

Un coup d'oeil sur certains pays représentatifs à cet égard permettra d'évaluer plus justement les dimensions du problème des communications et, peut-être, de trouver quelques indices sur la voie de la solution.

L'INDE

La plus vaste démocratie du monde doit faire face à tous les problèmes du développement à une échelle correspondant à son étendue, c'est-à-dire dans une mesure qui dépasse la compréhension de la plupart des autres pays.

Malgré les énormes capacités intellectuelles du pays, ses aptitudes techniques abondantes et ses efforts sans relâche pour surmonter les problèmes économiques par l'expansion de l'industrie locale, le nombre des propriétaires de radio en Inde n'est que de 1 p. 100 de sa population. Des régions immenses, bien qu'à relativement faible densité démographique, n'y ont aucun moyen fiable de réception par les ondes. Il y a un seul émetteur de télévision et 6000 téléviseurs.

Dans le cadre de son quatrième plan quinquennal, l'Inde se propose de dépenser 700 millions de dollars pour favoriser le progrès des communications; 620 millions serviront à développer les télécommunications; le nombre des téléphones (1,1 million) sera augmenté de 760,000. De plus des liaisons par micro-ondes (à l'installation desquelles l'aide du Canada a récemment contribué) rallongeront de 4,500 milles le réseau existant.

Au-delà des dépenses de télécommunications, le quatrième Plan prévoit l'affectation de 53 millions dollars au développement de la radiodiffusion. La plus grande partie de ce montant servira à payer des émetteurs à ondes moyennes destinés à étendre et à améliorer le service de radiodiffusion de façon à atteindre jusqu'à 80 p. 100 de la population.

Les émissions commerciales qui ont commencé à titre d'essai en 1968 s'étendront maintenant sur une base régionale.

La production des récepteurs et des composants en Inde, qui relève de la Direction générale du développement technique du ministère de l'Industrie, est confiée à plus de 20 entreprises privées et publiques. Tous les composants des récepteurs à transistors et à lampes sont de fabrication indienne et les importations se limitent aux matières premières et à quelques pièces de format plus petit que "miniature". La production est contingentée et la préférence va aux modèles bon marché. La capacité des usines actuelles peut atteindre 1 million de récepteurs qui se vendent moins de \$10 au détail.

La télévision a commencé en Inde en 1959 dans une petite station d'essai à la Nouvelle-Delhi. La deuxième station doit être inaugurée prochainement à Bombay. L'établissement de stations à Srinagar, Calcutta, Madras et Kanpur-Lucknow est envisagé avant la fin du quatrième Plan quinquennal. La station de Delhi sera agrandie et les émissions de Bombay seront relayées par un émetteur situé à Poona.

Un autre projet consiste à construire un émetteur au Centre de formation des communications par satellite d'Ahmedabad, dans le cadre du programme de formation technique appliqué par l'UIT et le PNUD.

Les six stations doivent coûter 8.5 millions de dollars dont 3.5 millions en devises étrangères.

Afin de répondre aux besoins de personnel du programme d'expansion de la télévision, on est en train d'établir à Poona un Centre de formation en télévision (production et fonctionnement technique); cette institution est censée former 200 spécialistes par an, dans tous les domaines de la télévision, sauf le génie. Le programme est réalisé avec l'aide du Fond spécial du Programme des Nations Unies pour le développement et de l'UNESCO.

Quelques usines seulement sont autorisées à produire des téléviseurs. La plus importante est la Bharat Electronics Ltd, qui appartient à l'Etat. La Bharat fabrique des tubes de télévision en collaboration avec la NEC (Japon). Le seul modèle homologué est, à l'heure actuelle, celui de l'Institut central de recherche en électronique de Pilani. A la fin de 1969, un appareil de télévision de 23" coûtait 1,900 roupies (\$250) sans les taxes locales. On a, toutefois, annoncé un projet de récepteur entièrement transistorisé, qui minimiserait la consommation de courant et pourrait donc fonctionner sur piles dans les régions non électrifiées.

Dès 1965, l'idée d'un satellite de communications pour l'Inde a fait l'objet de délibérations dans certaines conférences internationales. En 1968, deux groupes d'études indépendants sont arrivés à la conclusion qu'un satellite pouvait non seulement résoudre la plupart des problèmes nationaux de communications en Inde, mais serait capable de le faire en un cinquième du temps que prendrait tout autre système et pour la moitié du coût.

L'auteur du présent exposé ne se propose pas de se mêler au débat qui a précédé la signature, en 1969, du programme NASA/Inde, en vue d'une expérience d'un an portant sur le satellite ATS-7. Cet essai a maintenant été remis de 1972 à 1975, mais l'avantage d'un système national instantané par

rapport à une structure régionale ne prètera plus guère alors à la controverse. Les problèmes plus fondamentaux auxquels l'Inde doit faire face en ce qui concerne le développement des communications sont les difficultés endémiques du sous-continent, soit une population innombrable à desservir, 15 langues importantes et une pénurie chronique de devises étrangères.

Si les problèmes de transmission et de réception sont inséparables, il est évident que presque toute solution des premiers doit précéder celle des seconds. Le perfectionnement des émissions sur ondes moyennes permettra la normalisation plus poussée des récepteurs de radio, ce qui en réduira le prix de revient.

En l'absence d'un autre événement marquant comme l'invention du transistor, il est possible de fabriquer un bon poste de radio à cinq dollars, mais probablement pas à meilleur compte. Or, pour une grande partie de la population de l'Inde, la possession personnelle d'un récepteur reste, malgré tout, chose irréalisable.

Avant que les appareils de radio soient aussi nombreux en Inde qu'au Japon, il faudra que le niveau de vie y soit beaucoup plus élevé, à moins que le gouvernement accorde un tout autre ordre de priorité à la production et à la distribution de ces appareils.

Si l'on fait exception des classes les plus riches, le téléviseur restera, dans l'avenir prévisible, un appareil réservé aux institutions et à l'usage collectif.

Entre-temps, le recours de plus en plus fréquent aux micro-ondes sur bande large et au câble coaxial, la création d'associations industrielles pour produire un matériel de diffusion de bonne qualité et l'encouragement de deux ou trois établissements de recherche qui se font concurrence semblent constituer la meilleure voie vers le développement des communications.

Quant aux effectifs que requièrent les programmes, l'achèvement du Centre de formation pour la télévision de Poona permettra probablement de répondre aux besoins de façon satisfaisante. Si cette formation renforce systématiquement les rapports entre les producteurs dans ce domaine et la population de l'Inde, il sera possible de tirer le meilleur parti possible des communications.

LA MALYSIA

La radiodiffusion a commencé en Malaysia lorsqu'elle était encore le protectorat britannique de Malaisie. Un programme-éclair y a lancé la télévision, avec l'aide technique du Canada, juste à temps pour la célébration de l'Indépendance en 1963. Radio-Malaysia emploie plus de 1,500 personnes pour produire 400 heures par semaine d'émissions en 16 langues, mais surtout en malais.

Un personnel de 500 travailleurs divers produit presque 80 heures de télévision par semaine sur deux chaînes, à partir des studios les plus vastes et les plus modernes en Asie, à l'exception du Japon (c'est l'Agence canadienne de développement international qui a fourni les plans et a assumé le coût de la construction et de la direction technique).

Toute la Malaysia de l'Ouest reçoit les émissions de radiodiffusion, surtout sur ondes moyennes, et une très grande partie en reçoit les émissions de télévision, grâce à un grand réseau de faisceaux hertziens. En Malaysia orientale, la radiodiffusion existe dans tous les centres importants sur ondes moyennes, courtes ou FM. On projette d'installer prochainement la télévision à Sabah, et bientôt après à Sarawak. La Malaysia occidentale envisage d'adopter la télévision en couleurs. Il y avait, en 1968, près d'un demi-million d'appareils de radio et 120,000 téléviseurs. Ces deux chiffres ne représentent peut-être que la moitié du nombre réel à l'heure actuelle.

Bref, d'après les normes internationales, la Malaysia est riche en moyens de diffusion. Il reste bien des choses à faire dans la partie orientale, mais des progrès rapides compensent maintenant les négligences du passé. Les faiblesses de la radio - et plus particulièrement de la télévision en Malaysia - ne sont pas attribuables au matériel. Pour une grande partie du service de radio et de télévision, c'est le programme qui fait défaut. On ne saurait dire, en effet, que les programmes ont un fort caractère malaysien et bien des possibilités instructives des grands moyens de diffusion y sont négligées. Mais c'est là un état de choses qui va bientôt changer.

Au début de 1971, la Malaysia inaugurera son Centre national de formation pour la radiodiffusion. Ce Centre aura pour but de faire de la formation dans toutes les catégories une partie intégrante des opérations dans ce domaine; il doit préparer le personnel spécialisé que demande l'expansion projetée en Malaysia orientale, relever les normes des opérations déjà en cours et améliorer, à longue échéance, les possibilités de répondre à certains besoins du pays grâce à la radio-télévision.

Le Centre national est également envisagé comme noyau de l'Institut asiatique de formation en radiodiffusion. La

réalistique de ce but tant souhaité de l'Union asiatique de radiodiffusion sera bientôt confiée à un planificateur à plein temps que procurera l'UNESCO et le Programme des Nations Unies pour le développement. L'historique et les objectifs de ce Centre seront exposés plus loin dans la présente étude.

Etant donné la puissance de son infrastructure technique actuelle, ses programmes d'expansion et de formation systématique du personnel, la radiodiffusion-télévision en Malaysia pourrait bien devenir un modèle pour d'autres organismes s'adressant aux masses. Le Centre de formation du ministère des Télécommunications à Kuala Lumpur, établi en collaboration avec le PNUD et l'UIT est déjà un modèle dans son domaine.

La Malaysia importe tout le matériel de communications dont elle a besoin, y compris les récepteurs de radio et de télévision. Il faudrait, évidemment, une spécialisation très poussée pour justifier l'établissement d'une industrie électronique. Des régions beaucoup plus densément peuplées et essentiellement non-agricoles d'Asie, comme Hong Kong, Singapour, etc., semblent mieux adaptées à la fabrication dans ce secteur.

Le développement constant de l'infrastructure des communications de la Malaysia orientale figure en premier sur la liste des priorités. La stabilité politique et des débouchés favorables pour ses principaux produits d'exportation forment la base sur laquelle la Malaysia fonde ses espoirs de résoudre les difficultés qui se présentent dans le domaine social et l'enseignement. Une formation plus poussée sur les plans technique et professionnel pour l'exploitation des grands moyens de diffusion dans l'intérêt de l'éducation s'impose avant tout.

En choisissant l'Inde et la Malaysia pour représenter l'Asie, l'auteur doit admettre que, si les problèmes du développement des communications ont des aspects communs en Asie, il y a évidemment aussi beaucoup d'aspects particuliers que ne saurait contenir un exposé de cette nature. L'Indonésie, par exemple, est un parfait exemple de contradictions: cet archipel de 300 îles et de 300 milles de long, dont la population atteint 60 millions à Java et à peine une poignée d'habitants dans l'Irian occidental possède un réseau national de radiodiffusion incomplet auquel font concurrence plus de 100 postes d'émission provinciaux et au moins 500 stations d'amateurs semi-commerciales.

La nécessité de mettre de l'ordre et de faire un effort productif dans le domaine des communications de l'Indonésie est flagrante et l'emploi systématique de la radiodiffusion et de la télévision à des fins éducatives s'impose. Cela a déjà commencé mais l'Indonésie a besoin de toute l'aide possible dans ce domaine. Le principe du consortium étant maintenant adopté, on

a tout lieu de croire que cette aide donnera des résultats positifs.

L'AFRIQUE

C'est en Afrique, il y a un million d'années peut-être, que tout a commencé (c'est-à-dire la télécommunication sans fil), dans un langage devenu si raffiné que des siècles, ou même des millénaires, avant l'invention du télégraphe, les efforts primitifs de Morse auraient semblé un pas en arrière.

Les tam-tams de l'Afrique parlent encore le long d'une bande constamment plus petite de forêts et de savannes, où les micro-ondes et même les lignes bifilaires n'ont pas encore pénétré. Et les tam-tams ont bien des avantages du point de vue de l'économie et de l'efficacité en tant que moyens de communication sur petite distance.

Le premier émetteur d'Afrique a été construit en 1926, très tôt après les premiers réalisés en Europe et en Amérique. Toutefois, après ce début au Kenya, les communications n'ont fait que peu de progrès jusqu'à la dernière décennie, et toutes les lignes menaient à Londres ou à Paris. La radiodiffusion sur la Côte d'or était la plus avancée d'Afrique avant l'indépendance, dans l'attente de l'expansion rapide des communications de masse au Ghana.

Aujourd'hui, les émetteurs, les faisceaux hertziens, les studios de radiodiffusion et de télévision ainsi que les chaînes de montage de récepteurs se trouvent à des degrés divers de concentration sur tous les points du continent. Mais le progrès est relatif; il n'y a toujours que moins de cinq appareils de radio pour 100 personnes, si l'on prend le continent dans son ensemble. Sauf dans la République arabe unie, la réception de la télévision n'a pas encore atteint un degré suffisant pour avoir une influence importante du point de vue des communications. Seul le Ghana, parmi les pays situés au sud du Sahara, possède un réseau national de télévision.

Entre-temps, la Côte-d'Ivoire est sur le point de réaliser un système de télévision éducative des mieux conçus. Sous l'égide de l'UNESCO, de la Banque mondiale, du Canada et d'organismes agissant bilatéralement, la télévision assumera la plus grande partie de l'enseignement primaire. Ce n'est qu'au Samoa américain, qu'on pourrait presque considérer comme l'objet d'une expérience de laboratoire, que la télévision s'est attaquée à une réforme aussi vaste de l'éducation. C'est la France qui se charge de faire fonctionner ce programme, qui assume le coût de l'équipement et fournit presque tout le personnel technique.

La plupart des problèmes qui touchent à l'expansion et à l'emploi utile des communications en Afrique sont, toutefois, de nature plus immédiatement économique. L'équipement est coûteux, l'installation fréquemment difficile et les normes d'entretien souvent peu élevées. Il n'est d'ailleurs guère étonnant que des techniciens qui ne peuvent se payer ni le téléphone ni la télévision n'aient pas la motivation nécessaire pour s'en soucier. Cela ne signifie pas que la formation de techniciens africains soit tâche futile, bien au contraire. L'Ecole ghanéenne de formation des ingénieurs de la radiodiffusion et le Centre de formation professionnelle placé sous les auspices de l'ACDI à Accra fonctionnent à plein rendement et font une contribution inappréciable aux divers réseaux de communications du pays. Mais le Ghana tend à sous-estimer les aptitudes techniques, comme le font, d'ailleurs, beaucoup d'autres pays où un système d'éducation et une technique que n'a pas générés la culture nationale, ont été implantés par des administrations étrangères. En conséquence, un ingénieur diplômé dont les connaissances théoriques sont peut-être impeccables, mais qui est absolument incapable de réparer un appareil de téléphone ou de télévision, jouit d'un niveau de vie beaucoup plus élevé (ce qui comprend la possession d'un téléphone et d'un téléviseur) que celui qui doit les maintenir en bon état. Cette injustice évidente existe probablement davantage dans les pays où la mobilité sociale constitue un phénomène nouveau, ce qui est le cas de la plus grande partie de l'Afrique.

La création d'une nouvelle classe de "techniciens d'élite" est probablement la meilleure façon d'attirer de bons candidats dans cette carrière, d'y maintenir un bon moral et d'établir des normes élevées d'efficacité dans les communications et d'autres domaines techniques. De telles adaptations socio-économiques sont rarement le résultat d'une planification, bien que les gouvernements, en tant que principaux employeurs et planificateurs aient la possibilité de rendre la technique plus efficace qu'elle ne l'a été jusqu'ici en Afrique et d'accélérer ainsi le développement.

L'introduction de la science et de la technologie dès les premiers stades de l'enseignement permettrait aussi de compenser certains préjugés actuels en produisant des diplômés plus susceptibles d'accepter la formation technique. La création de "clubs de communications" dans les écoles secondaires donnerait l'occasion de se familiariser au début de la vie avec la technique pertinente et les concepts de la programmation. L'idée du "club scolaire" se prêterait aussi fort bien à l'aide technique bilatérale et, s'il existait un lien entre les écoles des pays qui collaborent ainsi, la participation constructive y acquerrait une nouvelle dimension.

La Tanzanie est l'un des rares pays d'Afrique qui se soient prononcés contre la télévision, bien que certains des plus petits Etats, dont la Guinée, le Mali, le Gabon, le Tchad, le Togo et le Dahomey, ne l'aient pas encore adoptée. La politique de la Tanzanie se fonde sur le principe que le pays ne pourrait se permettre d'instituer un réseau complet et ne serait pas en mesure de produire ses propres programmes. La plupart des opérations dans le domaine de la télévision en Afrique le confirment. Seuls l'Algérie, le Ghana, le Maroc, la R.A.U., l'Ouganda et la Zambie ont des réseaux importants, tandis que le Kenya, le Nigeria, la Libye et la Côte-d'Ivoire n'ont que des réseaux partiels; les autres ne possèdent, dans le cas le plus favorable, que deux stations. Aucun des pays d'Afrique tropicale ne produit même la moitié de ses propres programmes (bien que le Ghana en ait réalisé, à un moment donné, 80 p. 100), et quelques-uns n'en produisent que de 10 p. 100.

La formation systématique du personnel local, seule base sur laquelle la production nationale peut espérer une expansion, ne fait pas encore partie des objectifs de la radiodiffusion africaine. Il n'y a que le Ghana, le Kenya, la Libye et la R.A.U. qui aient établi des centres de formation fonctionnant à plein temps, bien que l'Algérie ait l'intention de mettre bientôt sur pied un important programme de formation en radio-télévision éducative et que la Côte-d'Ivoire, l'Ethiopie et l'Ouganda aient institué des cours de formation à temps partiel. L'Institut kényan de communication des masses est le seul établissement en Afrique qui ait été, dès le début, destiné à la formation en radio-télévision.

Un nouvel aspect des communications en Afrique, qui ne manquera pas d'avoir une influence profonde à l'avenir, est l'institution de cours universitaires menant à un diplôme en communications. Les universités du Sénégal, du Nigeria et récemment aussi du Kenya offrent des cours au niveau de la licence menant à ce diplôme; dans la première et la troisième universités, les cours sont axés sur le journalisme (radiodiffusion et presse), tandis que dans la deuxième, ils sont axés sur la recherche avec une nette orientation vers la radiodiffusion.

Les liens internationaux à l'intérieur de l'Afrique sont un des domaines les plus négligés dans le monde des communications. Un appel téléphonique de Lagos à Accra passe encre par Londres et un autre d'Abidjan à Dakar passe par Paris. La première liaison entre l'est et l'ouest du continent n'a été inaugurée qu'en 1969. Toutefois, en application d'un projet du Fonds spécial du PNUD, le premier relevé d'envergure des télécommunications africaines sera bientôt mis en route.

Une autre institution spécialisée de l'ONU, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) espère faciliter en Afrique la production, à l'échelle régionale, d'appareils récepteurs. La R.A.U., l'Algérie, la Côte-d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, le Malawi et le Burundi ont des usines de production de récepteurs, mais seule la République arabe unie en fabrique les composants. Le Plan de l'ONUDI vise à produire un modèle qui réponde aux besoins de l'Afrique (lesquels varient, mais ont des éléments importants en commun). La production d'une série différente de pièces serait alors assignée à chacun des pays participants, alors que l'assemblage aurait lieu dans un de ces pays ou se répartirait entre tous.

C'est également sur le plan régional qu'on a pris de nouvelles initiatives de coopération dans le domaine de la formation de techniciens en communications. Le cours de communications déjà mentionné qu'offre le Sénégal (avec l'aide de l'ACDI) attire régulièrement des élèves en provenance des pays francophones de l'Afrique occidentale, tandis que les étudiants de l'Afrique orientale fréquentent à cette fin l'Université du Kenya. L'Institut de radio-télévision du Kenya est également conçu à l'intention des étudiants de l'Est africain. Grâce à un programme régional de l'UNESCO, l'Institut des communications de l'Université de Lagos se proposait d'instituer un cours régional d'administration à l'intention des entreprises de radiodiffusion d'Afrique occidentale au début de 1970. On espère que Lagos deviendra un jour la base d'un centre régional permanent de formation de techniciens et de programmeurs en radio-télévision. On prévoit que certains pays apporteront leur concours à ce projet, sur une base bilatérale. L'Union de radiodiffusion-télévision africaine (URTNA) a pris sous son égide plusieurs cours et sessions d'études et la Conférence de radiodiffusion du Commonwealth (CBC) a terminé récemment son premier cours régional qui s'est tenu au Ghana, avec l'aide de l'ACDI et du ministère britannique du Développement d'outre-mer (Ministry of Overseas Development).

L'Union de radiodiffusion des Etats arabes a l'intention de créer un cours interarabe en 1971 et espère établir en Jordanie un institut de formation permanent pour la région. Quant à l'institut de formation en télévision éducative que projette l'Algérie, il doit constituer un centre régional pour le Maghreb.

En raison de sa brièveté, cet aperçu des communications en Afrique exclut nécessairement certains aspects, comme la radiodiffusion destinée à l'étranger. Celle-ci n'a, d'ailleurs, que peu de valeur et consomme beaucoup d'énergie, électrique et humaine, pour des résultats insignifiants. L'omission, en l'occurrence, n'est donc pas un oubli. Toutefois, l'auteur du présent exposé s'est efforcé de faire ressortir les aspects

positifs sans oublier que les problèmes sont aussi nombreux qu'importants. Le grand obstacle à la communication en Afrique est celui de la langue; d'autant plus que la possibilité de créer une sorte de langue commune (comme ce fut le cas du swahili dans l'Est africain) est maintenant abandonnée. C'est même la tendance contraire qui se développe puisque les organes d'information polarisent aujourd'hui l'absence de communication entre les deux grandes langues importées.

L'Amérique latine et les Antilles

S'il y a un mot qui décrit bien la radio et la télévision en Amérique du Sud, c'est le terme "saturation". Il y avait en 1964, au Mexique, 395 postes commerciaux de radiodiffusion AM sur ondes moyennes, 15 sur ondes courtes, 15 stations commerciales FM et 27 stations commerciales de télévision, ces dernières appartenant en majorité à une seule société. On trouve, en outre, dans ce pays 3 stations sur ondes moyennes, 10 sur ondes courtes et une station de télévision exploitées par les divers gouvernements, ministères et universités. L'exemple du Mexique est caractéristique de la radiodiffusion, de Mexicali à la Terre de feu.

Dans cette tour de Babel où règnent des pratiques commerciales sans pitié, la communication est en grande partie une expérience subliminale dans le cadre de laquelle les quelques réalisations courageuses dans le domaine du service public font entendre une voix bien plaintive.

Certaines expériences fructueuses dans l'usage de la télévision pour combattre l'analphabétisme et dispenser un enseignement élémentaire ont eu lieu ces dernières années, mais peu d'efforts dans ce sens ont continué. L'exemple du joueur de football brésilien Pele comme promoteur de l'alphabétisation a servi de modèle pour la télévision pendant un certain temps. La Colombie, avec l'aide de la Fondation Ford et d'un fort contingent du Peace Corps, s'est beaucoup servi de la télévision pour réformer les cours primaires du programme scolaire et comme moyen d'enseignement direct. La république d'El Salvador a lancé, en 1969, un programme important d'enseignement télévisé également avec l'aide des Etats-Unis. Au Pérou, surtout à Arequipa, les universités sont, depuis longtemps, associées à l'emploi éducatif des moyens de communication de masse. Etant donné le caractère particulier de la radiodiffusion en Amérique Latine, la tâche de l'enseignement et du service public y est laissée, tout comme au Mexique et au Chili, aux stations appartenant aux universités, qui en assurent le fonctionnement. Aucune de ces stations n'a, toutefois, les moyens de faire un travail vraiment utile.

L'espoir d'une réforme fondamentale se rattache, pour ainsi dire, à un objet qui se trouverait à 22,300 milles de distance dans l'espace. Avec l'aide d'une mission UNESCO-UIT, le Brésil a déjà examiné à fond l'emploi éventuel d'un satellite de télécommunications, à l'échelle nationale. On espère commencer, bientôt une étude de deux ans sur les possibilités d'utilisation régionale d'un satellite par tous les pays des Andes, pour l'éducation et les communications. Ce serait également une étude UNESCO-UIT, dont l'envergure et le concept régional en ferait la plus importante qu'on ait jamais entreprise.

Lorsqu'un radiodiffuseur du Commonwealth a demandé un jour à un collègue jamaïcain pourquoi il n'y avait pas de collaboration plus marquée entre les îles anglophones des Antilles, sa réponse a été une pittoresque leçon de géographie: "Je n'en sais rien, mon vieux; pourquoi n'y a-t-il pas plus de collaboration entre Jersey et Malte?" L'étude de faisabilité de la CBC en 1967 a, d'autre part, fait ressortir les difficultés que la situation géographique des Antilles créait du point de vue des communications. Il s'agit d'une vaste région dont la plus grande partie est composée d'eau, ce qui rendrait prohibitif le coût d'un système de liaison sur bande large.

A la fin de 1968, l'UNESCO a envoyé une mission d'enquête aux Antilles pour examiner la possibilité d'une coopération régionale en ce qui concerne les nouvelles et les échanges d'émissions. Au mois de juin 1970, une des principales recommandations figurant dans le rapport de la mission a été appliquée et s'est traduite par la création de l'Union de radiodiffusion-télévision des Antilles. Il est évident que les entreprises de radiodiffusion des Antilles entendent favoriser une perspective régionale et éveiller, sous l'égide de la CARIFTA, le sentiment d'un but commun qui a toujours échappé aux Antilles, tout au long de leur histoire. Il est, en outre, évident que s'il est possible de le réaliser, ce sera sans recourir à de l'aide extérieure. L'île la plus importante des Antilles est une tout autre chose.

Cuba a établi, il y a 11 ans, une des premières stations de télévision en couleurs du monde. Aujourd'hui ce pays affecte le peu de devises étrangères dont il dispose pour la radiodiffusion à l'exploitation d'un service monochrome et à la création d'une télévision éducative. Une entreprise canadienne, subventionnée par l'UNICEF, installe à l'heure actuelle un réseau de télévision par câble dans les principales écoles normales qui se trouvent à peu de distance de La Havane. On projette aussi de réaliser des programmes plus importants dans l'est de l'île.

Les associations régionales

Il y a plus d'un siècle qu'a été formée en Europe la première association régionale de télécommunications. Aujourd'hui, l'Union internationale des télécommunications (UIT) compte quatre organes permanents et 120 pays membres. L'union de radiodiffusion-télévision la plus ancienne, l'O.I.R.T. a été formée en 1946. La plus récente, la C.B.U. (Union de radiodiffusion des Antilles) s'est constituée vers le milieu de l'année 1970.

Le but de ses associations est d'assurer l'échange de renseignements, d'idées et de programmes et de faire entendre une seule voix dans les assemblées internationales quand il s'agit de leurs intérêts régionaux. Outre l'UIT qui s'occupe uniquement de questions techniques sur le plan international et l'Institut International de radiodiffusion, association privée dont l'intérêt principal est la recherche, il n'y a aucune organisation internationale qui réunit tous les membres ou même un groupe de membres de l'Union. La plupart des radiodiffuseurs ont l'impression que l'UIT et l'UNESCO servent toutes les fins internationales qui semblent nécessaires dans ce domaine à l'heure actuelle.

L'existence même de ces associations régionales témoigne de leur valeur, mais il serait oiseux de faire, dans le présent rapport, l'exposé détaillé de leur origine, de leur histoire, de leurs objectifs, etc. L'auteur les mentionnera, ci-dessous, dans l'ordre chronologique de leur création. La liste comprend un bref aperçu de leur activité.

L'Organisation internationale de radiodiffusion et télévision (OIRT) est l'union des radiodiffuseurs de l'Europe orientale dont le siège est à Prague. Le principal aspect de son activité est l'Intervision, c'est-à-dire la version européenne d'Eurovision avec laquelle elle échange certains programmes. Elle négocie aussi des liaisons via satellite par l'intermédiaire d'Eurovision. L'OIRT est membre associé de l'URTNA.

L'Union européenne de radiodiffusion compte 25 membres en Europe et 30 membres associés, dont Radio-Canada est l'un des plus anciens. Son champ d'activité internationale le plus important est l'organisation tous les quatre ans d'une conférence mondiale sur les émissions éducatives. La prochaine doit se tenir à Mexico en 1971.

L'Union des Organisations de Radiodiffusion et Télévision nationales d'Afrique (URTNA), fondée en 1962, a organisé quelques manifestations en plus de son assemblée annuelle. Son siège est à Dakar et elle dispose d'un centre de

contrôle au Mali. Les trois langues de travail de l'Union sont l'arabe, l'anglais et le français. Certains de ses membres appartiennent aussi à l'Union européenne de radiodiffusion et d'autres à l'Union de radiodiffusion des Etats arabes.

L'Union de radiodiffusion asiatique (URA), formée en 1964, compte 22 membres dont l'importance va de la NHK du Japon à la Commission de radiodiffusion de Tonga. Parmi les 20 membres associés figurent la société Radio-Canada et les principaux réseaux commerciaux des Etats-Unis. L'URA a un bureau technique principal à Tokyo et publie régulièrement une revue technique. Son but principal actuel est de créer un centre régional de formation en Malaysia.

L'Association interaméricaine de radiodiffusion, contrairement à l'Union précédente, ne représente pas d'organismes nationaux, mais des entreprises de radiodiffusion commerciales aux Etats-Unis et en Amérique latine. Son principal objectif est la promotion de la libre entreprise.

L'Union de radiodiffusion des Etats arabes a été fondée en 1970 dans le cadre de la Ligue arabe. Elle projette des échanges de programmes, l'organisation de séminaires et l'établissement d'un centre de formation à Amman.

L'Union de radiodiffusion des Antilles, également constituée en 1970, a surtout pour objet de favoriser l'échange régulier d'émissions et de personnel dans la région.

La Conférence de la radiodiffusion du Commonwealth (CBC) qui est, en réalité, la plus ancienne de toutes les associations, s'est réunie pour la première fois en 1945. Ce n'est, toutefois, pas une association régionale, et elle n'a pas le statut juridique des unions. Seuls les pays membres du Commonwealth, au nombre de 37, participent à la Conférence biennale à laquelle n'assistent ni membres associés ni observateurs. Le secrétariat (composé d'un seul homme) se trouve à Londres. La Conférence considère la formation comme l'aspect le plus important de son activité et elle a récemment inauguré son premier cours régional au Ghana.

La Communauté des programmes de langue française organise des échanges d'émissions entre les stations de radiodiffusion de langue française (y compris Radio-Canada) et décerne un prix annuel pour la meilleure oeuvre dramatique.

L'Association internationale catholique pour la radiodiffusion et la télévision et l'Association mondiale pour la communication chrétienne qui ne sont pas de caractère régional dans le sens géographique, ont collaboré activement à la

formation et ont pris sous leur égide un Centre de formation en radiodiffusion au Cameroun.

Voilà donc les principales associations qui représentent les grands organes de diffusion sur les ondes. Chacune a fait, à sa manière, un apport au progrès de la radio et de la télévision et contribué à faire comprendre la mission qui leur est dévolue, au service du bien public. A l'exception de l'Union européenne de radiodiffusion, on ne saurait dire que l'une ou l'autre de ces associations soit riche ou capable de mettre sur pied des programmes de formation, de faire de la coproduction et d'entreprendre des travaux techniques, comme elles le souhaiteraient.

Les unions - et l'Union asiatique est peut-être la plus puissante à cet égard - prouvent aussi la capacité de collaboration utile qu'ont les pays en voie de développement. L'auteur mentionnera, dans les pages suivantes, certains des principaux pays qui aident les jeunes nations, sur une base bilatérale, dans le domaine des communications. Il semble maintenant approprié d'appeler l'attention sur la possibilité d'une percée importante en ce qui concerne les communications si tous les contributeurs, ou plusieurs d'entre eux, se joignent aux unions pour établir et aider un centre de développement des communications dans chacune des régions en voie de développement du monde.

Le Royaume-Uni

C'est le Royaume-Uni qui fournit depuis le plus longtemps, soit depuis la période qui a précédé la guerre, de l'aide aux programmes relatifs à la radiodiffusion, par l'intermédiaire de la BBC. Depuis ses débuts, au cours des années 30, la BBC a été une source de conseils et de formation pour les pays qui se lançaient pour la première fois dans ce domaine. La BBC acceptait aussi des stagiaires d'outre-mer et les encourageait à suivre ses propres programmes de formation lorsqu'il y avait place pour eux. A l'autre bout de l'échelle, la BBC a souvent collaboré à l'établissement de nouvelles stations de radiodiffusion dans les territoires coloniaux (en commençant par le Nigeria en 1927) et bien des services existants gardent encore la marque de son organisation.

Au cours de la dernière décennie, l'attitude du Royaume-Uni en ce qui concerne le développement de la radiodiffusion est inévitablement devenue moins paternaliste, et il y a beaucoup plus de coordination entre les institutions concernées. La BBC a un programme de formation outre-mer (avec l'appui du ministère du Développement d'outre-mer) et a aménagé à Londres un studio spécial doté du personnel nécessaire pour s'occuper des

stagiaires étrangers en télévision. Les étudiants en génie sont acceptés à l'Ecole de formation technique de la BBC à Evesham.

La BBC est tout aussi active lorsqu'il s'agit de détacher certains de ses employés à l'étranger. Des membres du personnel technique et de production sont souvent affectés à des établissements étrangers, dans le cadre du programme d'aide du R.-U. et se sont beaucoup occupés, ces dernières années, du perfectionnement de la radiodiffusion dans des pays comme la Libye, la Turquie, la Jordanie, la Guyane, Singapour et la Malaysia, parfois en fournissant de l'aide dans les services mêmes et parfois en aidant à mettre sur pied des écoles de formation spécialisées (comme c'est le cas en Malaysia). La coopération au sein du Commonwealth est aussi maintenue par l'intermédiaire de la Conférence de la radiodiffusion du Commonwealth.

La réputation de la BBC est bien établie et prend parfois des dimensions légendaires. D'autres pays ont essayé de prendre son organisation pour modèle, tout comme ses méthodes de production et ses techniques. Mais la BBC a cessé, au cours des dix dernières années, d'exercer son "droit divin", pour ainsi dire, dans le domaine de la radiodiffusion; elle a fait rentrer ses services d'aide et de consultation dans le cadre général de l'aide technique du Royaume-Uni. L'aide va aussi loin que le permettent les finances et, d'une façon générale, ne se borne pas, comme c'est le cas de la France, aux anciennes colonies du pays.

L'aide technique de la Grande-Bretagne en ce qui concerne la radiodiffusion ne se limite, toutefois, pas à la BBC. Certains équipements de radiodiffusion ont été fournis en vertu de programmes d'aide bilatéraux (en s'en tenant, comme d'usage, à des articles de fabrication britannique); l'équipement de studio fourni à la Malaysia en vertu d'un programme spécial d'aide à la création d'un nouveau Centre national de formation en radiodiffusion et le matériel qu'a obtenu l'Institut des Communications de masse de l'Université des Philippines en fournissent un exemple récent.

Dans le domaine de la télévision éducative, le Royaume-Uni a agi par l'intermédiaire d'un organisme distinct, le Centre de développement de la télévision éducative outre-mer. Depuis le début des années 60, ce centre a offert des cours de formation réguliers pour les producteurs d'émissions éducatives et mis sur le marché, à prix modique, des "trousses" de programmes locaux. Il a aussi produit une importante série de films de formation qui décrivent les techniques de production. Le Centre publie, en outre, une revue internationale, intitulée Educational Television International et assure un service d'information. Non moins important a été l'appui qu'ont prêté des spécialistes

détachés à l'étranger pour mettre sur pied certains services de télévision éducative; des cours de formation ont été institués dans plusieurs parties du monde (Asie du Sud-Est, Moyen-Orient et Amérique latine) et des conseillers ont été détachés, pour des périodes allant jusqu'à deux ans, dans certains services de télévision éducative de pays comme l'Ethiopie, le Ghana, la Jordanie et Singapour.

Au Royaume-Uni, l'aide aux radiodiffuseurs est maintenant centralisée au ministère du Développement d'outre-mer (de création relativement récente et chargé de coordonner, d'une façon générale, les programmes d'aide). La BBC est l'agent du ministère en ce qui concerne les affaires relatives à la radiodiffusion: dans le domaine de la radiodiffusion éducative, un nouvel organisme, le Centre de Développement de l'éducation outre-mer (formé par la fusion de trois organismes, CETO, OVAC et CREDO, qui s'occupaient de programmes d'aide audio-visuels et de développement des programmes scolaires à l'étranger) étend son activité à tout le domaine de la technologie éducative. Etant donné que le ministère du Développement d'outre-mer est, au Royaume-Uni, chargé des relations avec l'UNESCO, que la BBC fait partie de l'Union européenne de radiodiffusion, qu'elle est associée à l'Union de radiodiffusion asiatique et qu'elle prend les principales initiatives à la Conférence de la radiodiffusion du Commonwealth, la Grande-Bretagne est bien placée pour coordonner ses programmes bilatéraux avec ses initiatives régionales et internationales.

Enfin, l'assistance technique dans le domaine de la radiodiffusion ne se limite pas aux organismes officiels ou semi-officiels. Les fabricants d'équipement technique ont souvent collaboré (parfois par nécessité) à des programmes de formation et de planification dans le domaine de la radiodiffusion pour stimuler la vente, et certaines sociétés commerciales jouent à cet égard un rôle important. La Granada Television, par exemple, a été l'une des premières entreprises à développer la télévision en Afrique, et la Thomson Organisation, dont les intérêts s'étendent autant à la radiodiffusion qu'à la presse, exploite à Glasgow, par l'intermédiaire de la Fondation indépendante Thomson, un établissement de formation de producteurs et de techniciens et organise de brèves périodes d'instruction dans des régions comme le Pakistan et l'Amérique latine.

La France

Tout comme la Grande-Bretagne, la France a commencé à s'occuper de l'infrastructure des communications à l'étranger, à titre de puissance coloniale à l'époque où les télécommunications - et surtout la radiodiffusion - ont fait leur apparition. Par contraste avec l'Angleterre, l'aide technique qu'offre la France aux entreprises de communications se limite presque uniquement à

ses anciennes colonies: la langue en est évidemment la principale raison.

Depuis les débuts de la radiodiffusion dans les colonies françaises (ce qui signifie, à toutes fins utiles, l'Afrique et Madagascar), les communications relèvent d'un organisme de l'Etat. Avant la Seconde Guerre mondiale, quand tous les postes d'émission en France étaient de nature commerciale, la SORAFOM était l'institution à laquelle il incombait d'équiper les stations de radiodiffusion dans les colonies et de se charger des émissions. On a, toutefois, formé un personnel indigène assez réduit.

Une fois l'indépendance accordée aux colonies africaines de la France, la SCRAFOM a été remplacée par l'Office de Coopération pour la radiodiffusion en Afrique (OCORA), qui relevait du ministère des Affaires étrangères. L'Office a été plus tard intégré dans l'ORTF.

Au premiers stades, même après l'indépendance, les postes émetteurs de radiodiffusion avaient un personnel presque exclusivement français et une grande partie des programmes émanaient de Paris. Toutefois, un programme de cours réguliers a permis de former en France un personnel africain. De plus, les ingénieurs radioélectriciens ont d'amples possibilités d'acquérir de l'expérience dans les entreprises françaises.

Parmi les pays francophones de l'Afrique occidentale, seule la Côte-d'Ivoire possède un réseau important de télévision. L'aide technique de la France, qui y a joué un rôle prépondérant au début, s'est récemment jointe à celle de la Banque Mondiale et d'autres institutions dans une application des plus révolutionnaires de la télévision éducative.

Un programme expérimental comportant l'emploi intensif de la télévision dans l'enseignement est appliqué depuis trois ans au Niger. Des spécialistes des programmes et des sociologues français ont participé activement à un projet pilote de télévision appliqué au Sénégal depuis 1963, avec l'aide de l'UNESCO. C'est, par ailleurs, à Ouagadougou, capitale de la Haute-Volta, que la France a aidé à établir l'une des rares stations de télévision du monde qui ait dû fermer ses portes, peu de temps après son inauguration, pour des raisons économiques.

La politique française en matière de communications en Afrique a récemment attiré l'attention d'une façon spectaculaire, par l'annonce du projet d'un satellite de communications.

Des organismes consultatifs de l'Etat ont dressé les plans d'un système qui permettrait la réception directe, à l'aide de téléviseurs spéciaux, des émissions transmises par satellite,

depuis Dakar à l'ouest, jusqu'à Tananarive à l'est. Le but de l'entreprise serait d'assurer des programmes de télévision éducative de haute qualité dans les écoles et pour les cours offerts aux adultes, dans tous les pays francophones d'Afrique.

Bien que cette entreprise ne soit encore qu'un projet, elle illustre l'état avancé de la technique française des communications et l'importance que les gouvernements successifs ont attaché à l'éducation et au développement.

LES ETATS-UNIS

En tant que premiers radiodiffuseurs du monde, qui dépassent à ce point de vue tout autre pays quant à la puissance d'émission, au nombre des stations et des appareils récepteurs de radio, de télévision en noir et blanc et en couleur, les Etats-Unis ont naturellement exercé une profonde influence sur les techniques de communications, les pratiques et les programmes dans le monde entier.

Lorsqu'il s'est agi de définir le rôle des communications par rapport au développement, de mesurer l'influence qu'elles exercent et d'organiser la recherche dans ce domaine, les savants, les sociologues et les théoriciens américains ont établi leur prépondérance quasi exclusive, si l'on fait exception de quelques spécialistes non américains.

La politique du gouvernement américain et l'aide américaine au développement des communications n'ont, toutefois, pas été aussi bien organisées que celles des autres principaux pays donateurs.

La radiodiffusion commerciale qui a si bien servi l'entreprise américaine chez elle, a une réputation très variable dans les pays en voie de développement. La concurrence intense qui règne dans les domaines de la radio et de la télévision en Amérique latine, en Thaïlande et aux Philippines a parfois atteint un degré presque chaotique, en voulant copier le modèle américain. On s'est, toutefois, bientôt rendu compte qu'il était possible de faire, dans ces pays, un usage plus ordonné et positif de la télévision, et les Etats-Unis n'ont pas hésité à appuyer et à encourager ces initiatives.

Dans le cadre du programme américain d'aide au développement (USAID), il était courant de confier à des organismes non gouvernementaux (souvent à des universités, mais parfois aussi à des sociétés commerciales spécialisées dans les services d'aide technique) l'exécution des programmes d'aide au développement et même la vente d'équipement et de programmes. RTV International, par exemple, a assuré des services de gestion et de formation à des pays comme l'Ethiopie, le Kenya et la

Jordanie. RCA International a offert des services semblables au Nigeria pour l'aider à lancer la télévision nationale.

Dès 1964, le président Johnson a énoncé une politique américaine d'aide au développement international des communications. En Inde, au Kenya et en Colombie, pour ne citer que trois pays, la Fondation Ford a transposé dans la pratique les théories de Schramm, Lerner et autres concernant les communications. En Colombie, le Peace Corps a apporté un appui considérable à l'application concentrée de la télévision éducative.

L'expérience des Samoa américaines, premier endroit au monde où la plus grande partie de l'enseignement officiel a pris la forme télévisée, a récemment été appliquée dans la République d'El Salvador où les spécialistes et l'équipement de l'USAID contribuent à une évolution de grande portée du système d'enseignement.

Toutefois, les Etats-Unis ont rarement contribué à d'importants projets d'établissement dans le domaine des communications. Services consultatifs de niveau élevé de la Fondation Ford, de l'USAID ou d'entreprises privées, et bourses aux étudiants étrangers en communications sont aujourd'hui les principales formes d'aide financière dans le domaine en question. Il ne faut, toutefois, pas oublier que les Etats-Unis contribuent plus que tout autre pays aux budgets des institutions internationales qui fournissent de l'aide technique et des biens d'équipement, et que ces institutions accordent de plus en plus d'importance aux communications dans leur apport au développement des jeunes nations.

Toute considération sur le rôle futur des Etats-Unis dans le domaine des communications est inévitablement centrée sur les satellites. La prépondérance de l'Amérique dans ce champ d'action ne diminuera pas au cours de la présente décennie, mais la politique des Etats-Unis en ce qui concerne l'emploi des satellites à des fins nationales et régionales subira nécessairement de profondes modifications.

Sur le plan international, la pression exercée par les membres d'INTELSAT a déjà affaibli le rôle dominant de COMSAT et cette tendance va continuer, même pour le personnel de gestion non américain. A mesure que les stations terriennes augmentent en nombre et que d'autres possibilités se présentent par suite des progrès spatiaux de l'Europe, les Etats-Unis devront sans doute modifier continuellement leur position. Entre-temps, un certain nombre de personnalités influentes aux Etats-Unis ont fortement préconisé une politique plus généreuse à l'égard des pays en voie de développement et une attitude moins commerciale

de la part de COMSAT et des autorités législatives qui appuient cet organisme.

La mise en service pour le compte de l'Inde du satellite géostationnaire ATS-7, qui devait avoir lieu en 1972 aux termes de l'accord entre la NASA et Delhi, est maintenant renvoyée à 1974 pour que l'Inde l'utilise un an plus tard. Cette nouvelle a été reçue avec consternation en bien des lieux où l'on espérait que le satellite indien démontrerait de façon spectaculaire les avantages de la nouvelle technique. Les partisans d'un réseau terrestre de type classique pour les pays comme l'Inde, voient se confirmer leurs arguments d'après lesquels un satellite serait trop assujéti à des considérations politico-économiques pour être la base d'un système national de communications.

Les études conjointes de faisabilité que doivent entreprendre sous peu l'UNESCO, le PNUD et l'UIT doivent porter, entre autres, sur un satellite régional pour l'enseignement télévisé en Amérique latine et sur des satellites polyvalents pour l'Indonésie et les Etats arabes. Jusqu'ici, on utilisait pour ce genre d'études des paramètres techniques basés sur les modèles américains. Ces paramètres, faciles à obtenir et d'une grande fiabilité, sont l'oeuvre de quelques grandes entreprises de fabrication et bureaux d'étude des Etats-Unis. Dans toute étude du rôle futur de l'Amérique à l'égard du développement des communications, il ne faut pas sous-estimer le rôle de telles entreprises.

La République fédérale d'Allemagne

Parmi les nations dont la contribution aux communications n'a aucun rapport avec d'anciennes obligations coloniales, la République fédérale d'Allemagne est de beaucoup la plus importante. Les deux fondations qui représentent les deux principaux partis de l'Allemagne occidentale, soit la Deutsche Stiftung für Entwicklungsländer (Fondation allemande pour les pays en voie de développement) et la Friedrich Ebert Stiftung (Fondation Friedrich Ebert) ont été les organismes les plus actifs du monde dans le domaine de la formation en communications.

Depuis 1960, la contribution de la République fédérale d'Allemagne aux communications en Asie et en Afrique s'est étendue aux pays suivants:

Soudan : émetteurs, équipement de studio et formation

Ethiopie : émetteurs, équipement de studio et formation

Togo : émetteurs et formation

Dahomey : émetteurs et formation

Ghana : production de films pour la télévision et formation

Turquie : matériel de télévision et formation

Pakistan : matériel de télévision et formation

Inde : matériel de télévision et formation

Indonésie : matériel de télévision et formation

Singapour : matériel de télévision, production de films et formation

Ceylan : Réseau radio

Outre cette importante subvention sous forme de biens d'équipement, l'Allemagne de l'Ouest a collaboré activement avec la FAO en ce qui concerne les cours de radiodiffusion agricole, et la Fondation Friedrich Ebert a participé dans une large mesure avec l'UNESCO aux projets d'établissements régionaux de formation en Asie et en Afrique.

L'expérience croissante de l'Allemagne occidentale dans le domaine de l'aide aux communications est illustrée par son aide à Singapour, où les biens d'équipement et l'aide technique allemands garantiront l'exécution d'un intéressant programme à long terme. Celui-ci comprendra la construction d'un émetteur pour un deuxième canal de télévision, la production de films d'éducation permanente et un programme de formation pour la région asiatique ainsi que le financement d'un centre de documentation régional asiatique pour la recherche en communications. M. Lakshman Rao, éminent spécialiste indien dans ce domaine, a été nommé directeur de ce Centre.

L'aide de l'Allemagne de l'Ouest s'est orientée, dès le début, vers la fourniture de matériel de radiodiffusion, dont ce pays produit une grande variété de haute qualité (Telefunken, Siemens, Fernseh, etc) et vers la formation d'étudiants étrangers en Allemagne. Cette formation imposait un minimum de six mois de cours concentrés d'allemand. Aujourd'hui, cependant, on favorise le travail sur place de spécialistes allemands.

L'Allemagne fournit et vend toujours du matériel en abondance afin de compléter certains réseaux de télévision, installations de radiodiffusion, etc., où le matériel fourni par l'Allemagne forme l'équipement de base. Les capacités techniques et la formation allemandes dans ce domaine sont tenues en haute estime et l'activité signalée confirme cette réputation.

Ce sont des ingénieurs et des instructeurs allemands qui ont installé et fait fonctionner la station de télévision de Rawalpindi. La télévision d'Ankara est en grande partie allemande, et la plupart des ingénieurs sont formés selon les méthodes allemandes. Plus récemment, la R.F.A. a entrepris la construction de la deuxième station de télévision de l'Inde à Bombay. La première, qui se trouve à la Nouvelle-Delhi, est surtout équipée de matériel indien.

La concept régional, dont l'aide de la R.F.A. en Afrique a fait un premier essai, se fonde sur la production au Ghana de films de formation technique qui sont ensuite distribués à d'autres pays de langue anglaise sur ce continent. L'emploi d'acteurs ghanéens et d'un mode d'enseignement ayant fait ses preuves au Ghana rend ces films plus acceptables en Afrique que tous les autres qu'on produit à l'étranger.

Les projets entrepris à Singapour suivent le modèle ghanéen. Les films destinés à l'éducation des adultes seront produits principalement à Singapour et les étudiants en production des autres pays d'Asie y viendront suivre des cours de formation. La production pourrait aussi se faire en Indonésie si les conditions l'imposent et si la R.F.A. entreprend un programme important d'émissions pour le réseau de télévision de l'Etat.

L'Australie

Depuis le lancement du Plan de Colombo, l'Australie a contribué activement au progrès de la radiodiffusion et de la télévision. Les communications ont si profondément marqué l'expansion du pays que cela n'a rien d'étonnant. Naturellement, l'intérêt de l'Australie à cet égard s'est principalement porté sur l'Asie du Sud-est, mais bon nombre de stagiaires africains ont suivi des cours aux centres de formation de la Commission australienne de radiodiffusion (ABC). La formation a surtout porté sur la radiodiffusion rurale et éducative. Des spécialistes australiens ont été envoyés en Malaysia, à Ceylan, à Singapour, en Indonésie et, naturellement, en Nouvelle-Guinée ainsi que dans d'autres Territoires sous mandat du Pacifique-Sud. L'Australie est membre actif de l'Union asiatique de radiodiffusion, dont le secrétaire général est l'ancien directeur général de l'ABC.

Les pays scandinaves

La Norvège, la Suède et le Danemark ont, malgré certaines divergences, à peu près les mêmes idées sur la structure et les fonctions de la radiodiffusion. L'Etat le plus important, la Suède, se rend plus particulièrement compte du rôle que les communications ont joué dans les réalisations sociales et industrielles du pays. L'Est de l'Afrique est la région qui a suscité le plus grand intérêt dans les pays nordiques; la Norvège et le Danemark ont, en effet, offert des capitaux, du matériel et des spécialistes pour aider au développement des communications et à la formation au Kenya et en Tanzanie. Quant à la Suède, elle a entrepris d'aider au développement de la télévision éducative à Cuba.

Le Canada

Le télégraphe et le chemin de fer ont constitué les premières réalités de la Confédération canadienne. Soucieux de consolider ces premiers liens ténus, les Canadiens ont réagi d'une façon qui leur est tout à fait propre devant l'apparition de chaque nouveau moyen de communication. La société Radio-Canada et l'Office national du film sont des modèles en ce qui concerne l'utilisation des communications à des fins nationales, modèles dont ont largement profité les pays au développement desquels le Canada participe, sur une base bilatérale. Radio-Canada et l'ONF ont constitué des exemples d'organisation très populaires en même temps que des sources régulières d'assistance technique.

La télévision au Ghana et en Malaysia a été créée avec l'aide d'ingénieurs et de producteurs de Radio-Canada. Dans le cadre de son aide technique au Ghana, le Canada a offert à ce pays 250 hommes-mois de travail d'experts et a assuré une quantité égale de formation au personnel de la télévision ghanéenne. Le Nigeria, la Sierra-Leone et des pays des Antilles ont demandé et reçu une aide technique du Canada dans le domaine des communications. Le Canada a fait d'importants investissements dans des entreprises de communications (faisceaux hertziens, en particulier) en Inde et en Turquie. Récemment, une équipe polyvalente spécialisée en communications s'est rendue en Tanzanie.

La récente décision du Canada de mettre en orbite son premier satellite national de communications s'inscrit dans le cadre des diverses entreprises de communications du pays. Le développement du Nord canadien était l'un des importants facteurs qui ont influencé cette décision. Les pays en voie de développement observeront attentivement l'exécution du projet canadien qui marque une nouvelle étape de développement dans l'utilisation des communications au Canada.

Avancé sur le plan technique, riche et n'ayant connu ni rigoureux passé colonial ni présent rigide, le Canada participe activement - et beaucoup s'en félicitent - à un très grand nombre de programmes appliqués tant dans des pays francophones qu'anglophones. Le Canada a, dans le même temps, des rapports étroits avec les organisations internationales dont l'intérêt dans le domaine des communications prend une grande importance sur la scène du développement.

Les organismes internationaux

Tout au long de l'histoire, on constate que la communication entre les nations est un facteur fondamental de la paix. La Ligue achéenne, groupant un certain nombre de villes grecques, se fondait sur un système régulier de communications conçu pour éviter des guerres épuisantes pour tous les belligérants. Il y a vingt-cinq ans, l'Organisation des Nations-Unies a connu la réinstitutionnalisation du dialogue dans une civilisation où régnait la confusion. Ce n'est donc pas surprenant que les premières institutions internationales à être créées aient été celles qui s'occupaient des communications: l'Union internationale des télécommunications et l'Union postale universelle.

Aujourd'hui, il y a beaucoup d'organismes internationaux, dotés ou non de secrétariats permanents plus ou moins nombreux, qui répondent chacun aux besoins qu'ont certains groupes intellectuels ou professionnels de servir ensemble leurs intérêts communs. Certaines de ces institutions, le Conseil international du film et de la télévision, par exemple, ont pour objectif général de faciliter la collaboration entre les sociétés cinématographiques nationales et privées; d'autres sont plus spécialisées, comme l'Institut international du film artistique.

Le dernier relevé des associations internationales dans le domaine des grands moyens de communication en mentionne 31 qui ont trait à la presse, 22 au cinéma et 10 à la radio-télévision.

Chacune des institutions spécialisées des Nations-Unies a un service qui s'occupe de communication, en vue d'encourager la compréhension de ses buts en tant qu'organisme ou d'utiliser les grands moyens de diffusion pour un enseignement spécialisé relevant de sa compétence.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et de l'agriculture (FAO) a organisé nombre de colloques de radiodiffusion rurale et des cours de formation dans bien des parties du monde.

L'UNICEF a fait un apport financier considérable à la télévision éducative, surtout en aidant à la formation des enseignants et en subventionnant les écoles primaires.

Depuis des années, le Programme des Nations Unies pour le développement, principal organe de financement de l'assistance technique des Nations Unies, contribue dans une forte mesure au développement des communications par l'intermédiaire des institutions spécialisées des Nations Unies. Toutefois, le PNUD est récemment entré directement dans le domaine des communications en établissant le Centre de Communications pour l'aide au développement à Bangkok qui se fonde surtout sur les films pour la promotion des communications et de l'information au service du développement. Dans le domaine des communications, il s'agit d'encourager l'intégration des grands moyens de diffusion aux programmes de développement. Dans celui de l'information, le PNUD tient les pays membres au courant des initiatives de développement, des réalisations et des problèmes dans le monde.

L'UIT, comme on l'a déjà dit, a été fondée 80 ans avant l'Organisation des Nations Unies. Sous l'égide de cette dernière, l'UIT s'est fait une réputation enviable dans le domaine de l'assistance technique. Ses instituts de formation en télécommunications, dont le personnel se compose d'équipes internationales de spécialistes, sont des modèles de collaboration multilatérale. Mais, exception faite de l'UIT, qui s'occupe uniquement du matériel utilisé par les grands moyens de diffusion, le rôle important en ce qui concerne les communications internationales est dévolu à l'UNESCO.

Les termes suivants résument l'activité de l'UNESCO à l'égard des moyens de communication de masse: recherche, programmes, planification, formation, applications et publications. L'Organisation fonctionne aux niveaux national, régional et international. Elle assure l'aide aux pays membres, la promotion des organismes de communication régionaux, et l'organisation de colloques, de réunions et de cours de formation régionaux ainsi que de conférences internationales sur des sujets d'intérêt commun à tous les membres de l'UNESCO.

Enfin, l'Organisation a un programme régulier de publication comprenant des manuels de formation, des rapports sur les divers pays et régions, des résumés de nature professionnelle et statistique, des ouvrages sur des questions d'actualité comme les communications par satellites. Le profil suivant des travaux de l'UNESCO dans le domaine des communications donnera une idée de l'envergure qu'a prise l'activité de cet organisme. Voici certains des programmes courants:

<u>Palier</u>	<u>Lieu</u>	<u>Opération ou programme</u>
National	Inde	Programme de trois ans du Fonds spécial du PNUD visant la participation à l'établissement et à l'exploitation du Centre national de formation en télévision de Poona.
National	Turquie	Mission de quatre experts, chargée de préparer en trois mois un projet de développement à long terme de la télévision nationale.
National	Malaysia	Programme de deux ans, dont l'exécution, confiée à quatre personnes, comprend l'établissement d'un centre de formation national en radio et télévision.
National	Nigeria	Programme de deux ans en vue d'organiser et de favoriser, à l'échelle régionale, la formation dans le domaine des communications de masse en Afrique.
Régional	Corée	Cours de formation en Asie en vue de l'emploi des grands moyens de diffusion pour la régulation des naissances.
International	Paris	Colloque sur les grands moyens de diffusion et la violence.
International	Paris	Conférences en vue d'établir un bureau central pour la recherche sur les communications.
Publication		La radiodiffusion au service du développement (manuel de formation à la production des émissions radiophoniques dans les pays en voie de développement).

L'expérience gagnée par l'UNESCO dans toutes les parties du monde au cours des vingt dernières années lui a permis

d'accumuler beaucoup de connaissances en ce qui concerne les communications et le développement. Grâce à son propre personnel de communications et aux experts que lui fournissent ses 120 pays membres, l'Organisation offre conjointement avec l'UIT des services de planification et de consultation que ne pourraient fournir des organismes privés ou nationaux.

C'est dans cette perspective que l'UNESCO préconise la systématisation de la planification nationale intégrée des communications, c'est-à-dire une planification continue en vue du développement systématique des communications dans leur ensemble et en vue de la conception et de l'utilisation des sous-systèmes nécessaires aux diverses fonctions de communications dont a besoin la société.

C'est là un concept qui n'ont pas encore retenu beaucoup de planificateurs des économies nationales. Mais on se rend de plus en plus compte du rôle que jouent les communications dans le développement, et le programme à long terme de l'UNESCO mettra l'accent sur la politique des communications et les études économiques afin de répondre aux besoins prévisibles de la planification. Entre-temps, il faut donner suite immédiatement à certains besoins et questions prioritaires relatifs au développement des communications. On en trouvera l'exposé dans les paragraphes suivants.

4. LES BESOINS ET LES PRIORITÉS

Le présent mémoire a déjà décrit sous d'autres rubriques certaines des conditions dans lesquelles la radiodiffusion peut aider, et aide, en fait, le développement. Nous essayerons, dans les pages suivantes, d'établir certains besoins et priorités pour chacune des applications pratiques de la radiodiffusion, soit la programmation générale à l'intention du grand public et le rapport entre la radiodiffusion éducative et le développement social. Avant d'y procéder, il sera peut-être utile de situer de nouveau la radiodiffusion dans le cadre général du développement.

Le développement est, avant tout, l'amélioration continue de la capacité de production, quelle que soit la qualité des réalisations sociales. Quand une société est capable de ne plus appliquer cette norme, ou qu'elle ne devrait plus l'appliquer, on peut dire, comme le laisse entendre Galbraith, qu'elle est "développée".

Il y a deux théories du développement qui obtiennent les suffrages des économistes: celle de la "poussée massive" d'après laquelle tous les secteurs de l'économie doivent faire un effort simultané pour éviter que la négligence à l'égard de l'un ne nuise au succès des autres; et celle de "l'expansion sélective", dont les promoteurs estiment que la répartition des ressources déjà minimales d'un pays en voie de développement entre tous les secteurs les empêchera tous de se développer réellement. Quelle que soit la théorie à laquelle se rangeront finalement les économistes, on s'accorde généralement pour dire que l'objectif à atteindre est un accroissement minimal soutenu de 2 p. 100 par an et par habitant de la capacité de production, sans subventions extérieures.

Le moyen d'atteindre ce "point de départ" variera évidemment selon le pays, ses ressources naturelles et ses conditions politiques et sociales. Tout indique que les ressources ne produiront pas, à elles seules, le résultat voulu.

On admet aussi, d'une façon générale, que pareil développement ne peut avoir lieu sans l'appui des pays développés qui, même s'ils ne comptent que le tiers de la population mondiale, contrôlent les cinq-sixièmes de la production.

Parmi les diverses formes d'aide qu'on puisse offrir, le renforcement des communications de masse est un secteur clef: en effet, les communications diverses ne font pas simplement partie de la modernisation; leur importance se fonde sur le courant d'information qu'elles génèrent et les systèmes d'enseignement qu'elles créent ou réforment. L'exposé sur les communications qui figure dans la partie 3 du présent mémoire avait trait à trois aires d'intérêt distantes: les efforts et les problèmes

des pays en voie de développement eux-mêmes, l'aide que leur offrent les pays développés et l'activité des groupements régionaux et internationaux.

Dans le domaine de la radiodiffusion sonore et visuelle, l'aide offerte pour le développement des communications se répartit de façon caractéristique entre les cinq principales catégories suivantes:

- a) La fourniture d'équipement, d'installations et de capitaux
 - b) La formation
 - c) La production, la distribution et l'échange des programmes
 - d) Les initiatives conjointes régionales et internationales
 - e) La recherche et ses applications.
- a) La fourniture d'équipement et d'installations

La fourniture de matériel, directement ou indirectement, au moyen de prêts ou d'autres formes d'aide financière, est la façon la plus courante et la plus ancienne de prêter concours aux pays en voie de développement. La radio et la télévision ont un rapport avantages/coût très élevé, si elles atteignent une capacité maximale, mais elles exigent un investissement initial considérable qui dépasse souvent, à l'heure actuelle, les moyens des jeunes nations. Dans la partie 3, l'auteur a démontré que beaucoup de services de radiodiffusion n'existent que grâce à ce genre d'aide et, généralement, en vertu d'ententes bilatérales.

Cette façon d'envisager la situation présente évidemment des avantages pour le pays donateur, qui obtient beaucoup de gratitude contre peu d'efforts. Si l'aide offerte prend la forme d'équipement, elle se limitera naturellement aux articles que produit le pays fournisseur. Le pays qui les reçoit sera, de cette façon, encouragé à renouveler plus tard son équipement auprès des mêmes fournisseurs et à établir des rapports étroits avec les commerçants du pays donateur.

Pareille situation est raisonnable et constitue un instrument d'aide très utile. Toutefois, elle présente certains désavantages dont il y a lieu de faire mention. Si l'on considère l'aide non seulement comme un

placement commercial, mais comme partie d'un programme désintéressé, le don de matériel n'aura de valeur que si ce matériel est remis à des techniciens et des producteurs compétents; il faut donc prendre des dispositions en vue de la formation du personnel local. Le procédé ne sera vraiment utile que s'il fait partie d'un programme cohérent; il appellera aussi une certaine mesure de consultation avec le gouvernement bénéficiaire et la surveillance soigneuse du programme de développement. La partie 5 expose ces aspects d'une façon plus détaillée; pour le moment il suffit de signaler que la fourniture d'équipement ou de fonds ne produira probablement pas, à elle seule, des résultats probants. Même si l'on considère la situation du seul point de vue commercial, une plus grande participation est rentable: les mauvais ouvriers blâment toujours leurs outils.

b) La formation

Dans tout le domaine de la radiodiffusion, la formation à tous les niveaux se révèle nécessaire, qu'il s'agisse d'aptitudes techniques et mécaniques ou de l'art de la gestion et de l'analyse. L'enquête sur les besoins de formation en Asie qu'a menée l'UNESCO en 1968, a démontré, par exemple, que d'ici 1972, 35,000 personnes auront des emplois se rattachant à la radio et à la télévision et qu'il faudra à toutes ces personnes une formation professionnelle.

Comme on l'a déjà signalé, les contributions tant nationales qu'internationales dans ce domaine ont été peu nombreuses et rarement coordonnées. Des institutions internationales et nationales ont envoyé des spécialistes prêter leur concours un peu partout dans le monde; on a institué de nombreux cours de formation, généralement de brève durée, pour donner aux producteurs et aux techniciens l'habileté technique voulue dans des domaines déterminés. Des bourses d'études sont régulièrement offertes aux producteurs et autres personnes pour leur permettre de suivre des cours en Occident ou d'être affectés à des organismes de radiodiffusion occidentaux.

Il n'y a pas de doute que de telles initiatives ont été utiles, mais plusieurs facteurs en limitent la portée. D'abord, des étudiants venant d'autres organismes de radiodiffusion (et parfois du même organisme) font des études inspirées par des doctrines différentes et apprennent des techniques de radiodiffusion différentes. La plupart des pays d'Occident ont des idées très

particulières quant aux techniques de la radio et de la télévision, car ces dernières tirent leur origine de cultures diverses. Cet aspect ne troublera guère le spécialiste d'expérience, qui se rendra compte des hypothèses sur lesquelles se fonde chaque pratique. Mais le novice (surtout lorsqu'il vient d'un pays en voie de développement et qu'il ne peut se référer à des données connues) est en général incapable d'un discernement aussi subtil, ce qui risque de donner lieu à de réels malentendus quand il rentre dans son pays.

Il est aussi possible que l'étudiant d'un pays en voie de développement qui reçoit une formation dans un milieu étranger, ne sache pas adapter sans difficulté ce qu'il a appris à son propre environnement. On lui aura enseigné à travailler avec un équipement d'un certain modèle, dans une situation donnée; il aura assimilé, sans s'en rendre compte, une série d'usages et de pratiques qui vont du fonctionnement des syndicats à la logistique de production, mais qui ne répondent pas nécessairement aux conditions de son pays.

Les dernières années ont vu se dessiner une nouvelle théorie de la formation selon la formule suivante: la formation de base se donne dans le pays de l'étudiant, dans l'ambiance de la vie réelle où ne se poseront pas des problèmes d'adaptation ou de transposition des connaissances acquises. La formation plus avancée lui sera éventuellement dispensée plus tard au cours de sa carrière, au niveau régional, ce qui permettra de réaliser des économies, grâce à la coopération régionale et à l'application de nouvelles techniques, tout en restant en rapport avec la culture et les traditions de son pays d'origine. Quant à la formation à l'étranger et aux voyages d'études, il est plus sage de les réserver à l'étudiant avancé, qui a déjà acquis assez d'expérience en radiodiffusion pour séparer ce qui serait utile dans son milieu habituel de ce qui ne le serait pas.

Cette théorie une fois acceptée (et elle semble devenir courante), la coopération entre les institutions nationales, régionales et internationales deviendra essentielle. Quand plusieurs pays s'occupent ensemble de la formation professionnelle, ils doivent être prêts à adopter une langue commune et des techniques communes déterminées par la situation dans laquelle ils se trouvent et non par des pratiques acceptées au Royaume-Uni, au Canada ou en Allemagne. C'est un autre point qui sera repris au chapitre 5.

c) La production, la distribution et l'échange de programmes

Dans le passé, certains pays occidentaux ont pensé pouvoir contribuer au développement des jeunes nations en leur fournissant des programmes à fins multiples et des matières d'insertion qu'ils distribuaient gratuitement ou à peu de frais. Dans certains cas, ce n'était pas autre chose qu'une opération commerciale; la plupart des sociétés de radiodiffusion ont, en effet, un service de vente à l'échelle internationale (par l'intermédiaire d'agences ou de leurs propres représentants). A l'occasion, ces sociétés offrent des prix réduits à des entreprises de radiodiffusion naissantes, dans l'espoir que celles-ci continueront à acheter chez elles un certain produit, une fois que leur situation financière se sera améliorée. D'autre part, les divers gouvernements produisent des films d'information ou de propagande pour les distribuer à l'étranger, gratuitement en général.

Le même principe s'applique aussi à la production, dans les pays industrialisés, d'émissions servant à la formation et à l'éducation générale, à l'intention du monde en voie de développement. Il s'agit souvent de films entiers, ou de séries de films, doublés en anglais ou dans des langues locales et destinés à la projection directe sur les écrans du pays en question. Au Royaume-Uni, le Centre pour la télévision éducative outre-mer (CETO) a pris une initiative différente en constituant des "trousses" composées d'éléments de base pour des émissions télévisées traitant de divers sujets allant de l'enseignement des mathématiques à celui de la langue anglaise et dont les entreprises locales de télévision peuvent se servir par un simple montage pour créer à peu de frais des émissions complètes.

La production d'émissions à fins multiples de ce genre a, sans doute, une certaine utilité, mais on en exagère souvent l'importance. Bien des entreprises de radiodiffusion ont dû constater que des films réalisés en Occident, même lorsqu'il s'agit de versions "internationales", dont la piste sonore est laissée en blanc pour les commentaires de caractère local, conviennent rarement tout à fait à la situation. Le concept de "trousse" de la CETO, bien que plus souple, ne laisse qu'une marge de variantes locales très limitée. L'aide la plus utile dans ce cas consiste à offrir une série de matières à insérer dans les émissions, à mettre en vedette selon la demande du pays en cause, sans leur donner à l'avance une structure

quelconque. En ce moment, il est difficile et onéreux de se procurer pareilles matières en raison des restrictions qu'impose le droit d'auteur dans le monde entier et de l'absence de tout catalogue central. C'est là un domaine où les institutions nationales et internationales pourraient s'associer pour créer une réserve d'illustrations visuelles et sonores, qu'il serait possible d'utiliser à volonté.

On a déjà essayé de mettre au point certaines méthodes appropriées sur une base régionale. Le Secrétariat des ministres de l'Education de l'Asie du Sud-Est a amorcé la création d'un centre de développement des méthodes d'éducation et le Fonds Friedrich Ebert formule actuellement les principes qui serviront de base aux méthodes d'éducation des adultes à Singapour. Mais l'activité dans ce domaine n'en est encore qu'à ses débuts.

d) Initiatives conjointes régionales et internationales

Le monde s'est beaucoup occupé, ces dernières années, des programmes régionaux et internationaux de radiodiffusion, bien qu'ils n'aient pas toujours donné de résultats très satisfaisants. Relativement peu de pays ont assez de confiance en leur progrès national pour participer sans hésitation à un programme régional, surtout si cette initiative implique, dans une certaine mesure, un sacrifice d'autonomie. Cependant, quand on soulève la question des communications par satellite, la logistique tend à prouver qu'on ne saurait les réaliser que sur une base régionale ou internationale.

La réalisation des programmes régionaux est une oeuvre de longue durée. Elle se fonde ordinairement sur l'initiative d'un organisme international (comme les institutions spécialisées des Nations Unies, par exemple) ou régional comme le Secrétariat des ministres de l'Education de l'Asie du Sud-Est ou l'Union de radiodiffusion asiatique. Les dispositions prises à cette fin prévoient généralement la contribution de terrains et d'immeubles par le pays hôte, qui assume, en outre, les frais divers (chauffrage, éclairage, entretien, etc.), les pays usagers apportant aussi leur contribution (après la période initiale de financement par des institutions internationales telles que le PNUD). Il n'est pas toujours facile de convaincre le pays hôte que les avantages qu'il peut tirer d'un programme régional seront à la mesure de ses investissements. Il n'est également pas facile de persuader les pays usagers de l'utiliser à plein

lorsqu'il est lancé. Les projets régionaux exigent une attention particulière durant et après leur mise en place. Ils se stabiliseront nécessairement, ne serait-ce que parce que certains progrès (par exemple, l'utilisation des satellites, la production avancée et la formation technique) ne peuvent résulter que d'une coopération régionale.

Les entreprises régionales qui ont le plus de chances de réussir sont celles qui prennent naissance dans la région même et qui, créées par les pays membres du groupement régional, ne doivent pas leur existence à des influences extérieures. Le nouveau programme asiatique de formation en radiodiffusion, par exemple, s'inspire des demandes qu'a formulées l'Union de radiodiffusion asiatique (association d'entreprises de radiodiffusion asiatiques que ne domine aucune institution internationale ou extra-territoriale). Les champs d'activité convenant le mieux aux futurs programmes régionaux sont la formation dans le domaine de la radiodiffusion, l'emploi des satellites, la création de réseaux de "bibliothèques" pour la télévision et la radiodiffusion, et la réalisation de programmes nationaux et de services d'information.

e) La recherche et ses applications

Tout exposé du développement des communications insiste naturellement d'abord sur les essais pratiques qui tendent à introduire, à étendre et à renforcer les communications de masse. Mais l'influence des grands organes de diffusion dépend nécessairement de facteurs autres que leur contenu et la compétence de ceux qui y travaillent. Les sociologues qui ont étudié le processus de la communication, ont souligné l'influence qu'exercent les "meneurs d'opinion" dans la collectivité sur les résultats de la radiodiffusion et des autres grands organes d'information. Ces organes font partie d'un réseau: la transmission de l'information est suivie par une série de communications entre personnes au cours desquelles le message original est modifié, commenté et souvent défiguré. C'est pourquoi il est essentiel de comprendre le processus de la communication elle-même. L'efficacité des communications de masse dans les pays en voie de développement a surtout été restreinte à cause d'un manque de connaissances sur des questions aussi fondamentales que la mesure de pénétration des organes de diffusion, le système des communications traditionnelles et les rapports implicites et explicites entre les formes de communication traditionnelles et modernes.

Dans le monde développé comme dans le monde en voie de développement le domaine le plus difficile à financer est celui de la recherche. Pour des raisons évidentes, les gouvernements donateurs tendent à s'engager dans des programmes d'aide concrète dont les résultats sont immédiatement reconnaissables, plutôt que dans des entreprises abstraites d'investigation; en conséquence, ceux qui formulent la politique des communications tâtonnent souvent dans l'ombre, sans avoir de principes précis sur lesquels ils pourraient l'échafauder.

Les priorités en ce qui concerne la recherche et ses applications dans le monde en voie de développement sont généralement les mêmes qu'ailleurs. Il y a, d'abord, la nécessité de créer un plus grand nombre de centres de documentation (comme le centre d'information récemment établi à Singapour), où seraient rassemblés, coordonnés et comparés les résultats des programmes existants. Puis, il y a la nécessité continuelle de dresser de nouveaux programmes de recherche et d'en faire une application-pilote surtout des programmes qui ont trait au développement. Il faut en savoir davantage sur le processus de la communication et son rapport avec le changement social, c'est-à-dire le mécanisme régissant la transmission de l'information, l'acceptation ou le rejet de l'innovation. Dans certains secteurs plus précis, il faut mieux connaître l'emploi des grands organes de diffusion à des fins éducatives, que ces organes agissent séparément ou conjointement. Le problème de la réaction du public, que l'auteur a déjà mentionné, revêt une importance particulière: quelles dispositions est-il possible de prendre pour que, dans un système de formation ou d'éducation des masses, l'enseignant et l'élève, le moyen de communication et l'auditoire, réagissent l'un à l'autre et que s'établisse entre eux un processus d'empathie qui ne se manifeste généralement que dans les communications entre personnes? On a fait de nombreuses expériences pour permettre aux organes de diffusion de mieux répondre aux exigences et aux capacités individuelles, en créant des possibilités de réponse, en reliant les étudiants à un dispositif d'informatique, en multipliant les canaux des moyens de diffusion de façon à pouvoir appliquer de simples formes de programmes d'enseignement linéaires embranchés. Les questions abondent, mais il y a pénurie d'institutions équipées et financées de manière à pouvoir exécuter des programmes de recherche, et un manque de personnel compétent sur place pour les gérer.

Comme on l'a déjà dit, l'UNESCO a reconnu la nécessité de la recherche orientée vers le milieu économique et

culturel où les résultats pourront s'appliquer. L'organisation a fait un premier pas en désignant et en subventionnant une institution dans chacune des principales régions géographiques du monde pour encourager la recherche sociologique en communications. Mais les possibilités de l'UNESCO ne suffisent certainement pas pour faire reconnaître aux dirigeants des grands organes de diffusion la valeur de la recherche.

Compte tenu de ce qui précède, sera-t-il possible de mettre au point des formules générales pour guider la répartition et la gestion de l'aide au développement de la radiodiffusion? Le dernier chapitre du présent exposé essayera de le faire; d'autre part, l'auteur prêtera une attention particulière aux difficultés typiques auxquelles doivent faire face donateur et bénéficiaire. Les relations entre les deux sont inévitablement délicates. Il est bon d'établir tout programmes d'aide sur une base réaliste et pragmatique.

5. LA FORMULATION DES PROGRAMMES

Le problème que posent les programmes d'aide technique se présente sous deux aspects.

Il y a, d'abord, le rapport entre le pays ou l'institution qui s'occupe de l'aide technique et d'autres organismes dont le travail est semblable ou connexe. Puis, il y a la relation entre le donateur et le bénéficiaire.

Dans le premier cas, il faut surtout de la collaboration et de la coordination. Il est malheureusement vrai que certains programmes avaient, dans le passé, été réalisés en vertu d'ententes bilatérales, productives en elles-mêmes, mais dont le résultat aurait été beaucoup plus durable si les programmes avaient été rattachés à d'autres programmes nationaux ou régionaux. Il n'y a, par exemple, aucune méthode commune de production dans la région asiatique, pour la simple raison que chaque organisme de radiodiffusion a été créé par une institution distincte. Cet état de choses a déjà causé des difficultés au niveau de la formation régionale avancée: enseignants et élèves ne parlent pas toujours le même langage.

Il est toujours possible qu'une institution nationale estime les problèmes de coordination avec un seul gouvernement, en vertu d'un programme bilatéral, suffisants en eux-mêmes, sans qu'il lui faille collaborer avec des institutions régionales ou internationales. Les procédés administratifs de chaque institution sont généralement différents, comme, d'ailleurs, la structure de leur direction, ce qui peut se traduire par des retards et des déceptions. Cependant, sans cette cohésion, aussi difficile soit-elle à réaliser, le potentiel de la radiodiffusion est nécessairement diminué. Toute communication est impossible si l'on n'en comprend pas le code.

Il faut bien comprendre qu'il n'y a pas de modèle unique pour le développement des communications. Lorsque des spécialistes en radiodiffusion sont envoyés à l'étranger comme conseillers, ils ont souvent tendance à reproduire le milieu auquel ils sont habitués chez eux. Mais si Radio-Canada, par exemple, réussit bien chez nous, cela ne veut pas dire que ses méthodes seront satisfaisantes si on les transpose en Afrique ou en Asie. Chaque nouveau modèle de communication devrait résulter d'une situation déterminée sans qu'on l'impose, tant en ce qui concerne la structure de la direction et la formulation de la politique que dans le mode d'exploitation.

La coordination est facile à prôner mais beaucoup plus difficile à réaliser. Dans le contexte de l'aide, comme dans d'autres sphères diplomatiques, les zones d'influence sont jalousement gardées. Bien que les pays donateurs de même

philosophie politique aient commencé depuis quelques années à communiquer entre eux, ils n'avaient pour objectif que de réduire la concurrence et le double emploi et ces pays sont rarement disposés à dépasser les limites bien définies de leurs zones de contribution respectives.

Le besoin de coordination ne se limite pas aux rapports entre les institutions donatrices; il est tout aussi important pour le dialogue entre l'organisme fournissant l'aide technique et le pays qui la reçoit.

Les relations entre le pays donateur et le pays qui reçoit l'aide peuvent être délicates; des ressentiments, qui existent toujours à l'état latent, peuvent facilement faire surface. Le donateur peut commencer par avoir les meilleures intentions, mais il n'est pas nécessairement bien placé pour savoir quelle forme doit prendre son aide. Réciproquement, les pays en voie de développement eux-mêmes n'ont pas toujours de notions très précises sur le modernisme, et résistent souvent énergiquement à des idées et à des techniques conçues à l'origine par l'Occident, pour répondre à ses propres besoins. Il se manifesterait peut-être une certaine résistance contre l'importation de personnel occidental ou contre certains agissements qui semblent tout à fait logiques à ceux qui en ont eu l'initiative. Il arrive souvent que, plus le programme paraît complexe et cohérent, plus on y oppose de la résistance, et il faut alors faire preuve d'autant de tact que de talent à l'imprévisation.

Il n'est possible de coordonner les détails d'un programme d'aide, qu'il s'agisse de radiodiffusion ou d'autres domaines, qu'après une longue période de réflexion et de fréquents pourparlers avec le pays en cause. Il faut admettre que le développement des communications dépend de toute une série de facteurs de nature économique, technique, sociale et politique qui dépassent souvent le domaine de compétence et les possibilités des planificateurs, qu'ils représentent l'institution donatrice ou le bénéficiaire. S'il faut modifier un état de choses qui dépasse le cadre de la radiodiffusion, on doit prévoir un délai en conséquence. Si aucun changement n'est possible, il faudra ramener le programme définitif à une échelle plus réduite et en définir les divers stades comme il convient pour répondre à cette réalité. Dans bien des cas, on a proposé, en ce qui concerne la radiodiffusion, des programmes de développement au-delà de la portée de la société qu'ils doivent servir. Ces programmes ont parfois été acceptés par des gouvernements qui craignent d'offenser le pays donateur. Les programmes ont, alors, soit échoué, soit imposé des remaniements qui en ont réduit l'envergure.

Le rythme du développement des communications est généralement plus lent dans une jeune nation que dans les pays industrialisés de l'Occident. Si les grands organes de diffusion ont un certain sens pour l'élite moderniste, ils en ont beaucoup moins pour les masses imbues de tradition. Le pays occidental qui s'engage pour la première fois dans le domaine de la radiodiffusion a, du point de vue économique, politique et technique, une infrastructure complète, sur laquelle il peut s'appuyer, ce qui est rarement le cas dans le monde en voie de développement. Il y a lieu de se poser certaines questions d'ordre pratique. Dispose-t-on, en l'occurrence, d'une réserve suffisante de personnel capable de faire fonctionner un réseau de diffusion? Les appareils de réception seront-ils accessibles à une majorité de la population, ou faudra-t-il prendre des mesures spéciales pour qu'ils le soient (par exemple en adoptant un programme de production d'appareils récepteurs à bon marché, ou en aménageant des centres de réception publics)? Un nouveau réseau de communication dans le monde en voie de développement risque de se heurter aux réseaux traditionnels auxquels il n'est pas adapté; dans ce cas, le nouvel organe de diffusion restera, au moins pour un temps, hors de la portée du grand public.

L'organe donateur devra, en fait, maintenir un équilibre extrêmement délicat. Il devra examiner chaque aspect de la situation objectivement tout en résistant à la tentation d'imposer ses propres solutions. Il devra faire face à des pressions provenant de sources opposées qu'exerceront, d'une part, le pays bénéficiaire, lequel tient à recevoir de l'aide et des biens d'équipement, et, de l'autre, ses propres groupes de pression représentant des entreprises commerciales qui cherchent à vendre autant d'équipement que possible. Dans bien des cas, il trouvera difficile de se procurer les renseignements qui lui permettraient de peser le pour et le contre dans chaque cas, et pourra difficilement convaincre le bénéficiaire de la nécessité d'engager de l'argent et d'autres ressources pour se procurer des données essentielles, faire des recherches ou mettre sur pied des programmes d'utilisation, en raison du peu de cas que le pays en question fait de services qu'il ne juge pas productifs. Il est, par exemple, regrettable que, dans la plupart des pays qui ont adopté la télévision éducative, seule une petite partie du budget soit affectée à l'étude des matières offertes ou à la formation d'enseignants. Dans certains cas, aucune crédit n'a été affecté à ces titres.

Certains pays ont, dans le passé, choisi des solutions de facilité; ils ont donné de gros montants, une abondance de matériel, pour laisser ensuite le pays bénéficiaire déterminer tout seul ses besoins en programmes et en formation. On a quelquefois résolu le problème de la formation par l'envoi sur place, quelques semaines ou quelques mois durant, de quelques spécialistes afin de surmonter les difficultés que présente la

création d'un service, mais les spécialistes en question sont rarement restés longtemps à leur poste et n'ont pas été encouragés à mettre au point les méthodes et les principes de gestion adaptés aux conditions du pays. La radiodiffusion, dans nombre de jeunes nations, ne répond pas aux normes acceptées, car il n'y a aucun programme continu pour la formation de personnel local et on ne reconnaît pas assez que la compétence professionnelle du personnel influe sur la qualité et l'exactitude des messages diffusés.

Les institutions donatrices ont vraiment tout avantage à se comporter d'une façon aussi désintéressée que possible. Les spécialistes affectés à un nouveau service devront avoir une certaine latitude d'action et surtout ne pas avoir les mains liées par les ambassades ou les hauts commissariats; ainsi, ils éprouveront une certaine loyauté envers le pays et l'organisme auxquels ils prêtent leur concours, qui ne saurait alors être interprétée comme une manoeuvre politique. Tout gouvernement qui n'exerce aucune pression et n'exige pas de contrepartie pour l'aide qu'il offre, sera probablement beaucoup plus respecté et encouragé qu'un autre. De même, tout équipement donné qui se révèle utile et fait ses preuves, sera remplacé aux mêmes sources, lorsqu'il en sera temps. On ne doit pas oublier non plus que les administrations des pays en voie de développement ont, tout comme les institutions donatrices, certaines idiosyncrasies. Il vaut toujours mieux étudier les méthodes de tout pays auquel on accorde de l'aide, et essayer de se conformer autant que possible à ses façons de procéder.

Les ententes de compensation, les prêts à faible taux d'intérêt pour l'achat de matériel et de fournitures, ainsi que d'autres lignes de conduite tendant à encourager l'entreprise privée, ne rentrent pas dans le cadre du présent rapport. La maxime selon laquelle "l'aide prépare la voie au commerce" est, toutefois, valable, et rien dans le présent texte ne devrait être interprété comme une marque d'hostilité envers le commerce ou d'indifférence à l'égard des réalités des échanges internationaux.

Les nations qui ont une grande expérience de l'aide aux autres pays favorisent et encouragent l'établissement de succursales et d'usines de leurs sociétés nationales dans les pays en voie de développement. A la longue, l'influence qu'exercera cette sorte d'entreprise sera peut-être plus favorable au progrès que bien des programmes d'aide désintéressés où aucun avantage personnel ou financier n'entre en jeu.

La reconnaissance de plus en plus marquée du rôle que jouent les communications dans le développement doit inévitablement sortir la radiodiffusion et la télévision du secteur des "besoins secondaires" où les plaçaient ordinairement

tant de planificateurs de l'économie. En conséquence, il faudra réexaminer l'avantage qu'il y aurait à fournir des appareils de réception aussi bon marché que possible, c'est-à-dire à les fabriquer sur place là où on les importe à l'heure actuelle. La même chose vaut pour l'équipement d'émission bien que l'importance en soit moins immédiate.

Une solution possible consisterait à subventionner, au titre de l'aide, la fabrication sous licence de certains articles. Il serait possible d'imputer à l'aide la construction d'usines, l'envoi de personnel de formation et de gestion pour la fabrication de l'équipement de communications. Dans certains cas, il n'en faudrait pas davantage pour qu'un pays en voie de développement étende ses réseaux de communications, ou décide de traiter avec un fabricant de préférence à un autre.

Les prescriptions suivantes serviront de guide rudimentaire dans la situation classique de l'aide technique offerte par un gouvernement à un autre. Les principes de base, inspirés d'une longue expérience "sur place", conviennent aussi, dans une certaine mesure, à l'entreprise commerciale.

1. Toute demande d'aide en ce qui concerne les communications devra être examinée, dans le pays d'où elle émane, par des spécialistes ainsi que des agents diplomatiques ou des représentants de l'organisme qui fournit l'aide.
2. Il faudra examiner la demande en regard de la situation d'ensemble du pays, compte tenu de tout ce qu'on sait sur l'état de son développement technique, économique et politique.
3. Le projet proposé doit prendre la forme d'un document absolument pratique, qui prévoit les stades voulus et la structure nécessaire, et tient compte du rythme de travail général dans le pays et de l'existence de personnel compétent, tant au stade de la planification que plus tard.
4. Le projet doit être préparé dans la collaboration la plus étroite avec les autorités du pays intéressé.
5. S'il est compréhensible que les programmes d'aide se rattachent aux intérêts commerciaux et politiques du pays donateur, ces intérêts ne doivent pas revêtir une importance primordiale et devront être précisés, s'ils existent.
6. Les ententes relatives aux programmes d'aide, ainsi que leur application et leur exécution doivent être aussi

souples que possible, compte tenu des procédures administratives du pays bénéficiaire, ainsi que de celles de l'organisme donateur.

7. Il est parfaitement raisonnable qu'un pays donateur insiste pour qu'on lui fournisse tous les renseignements qui lui permettront de juger du bien-fondé de la demande, tout comme il a parfaitement le droit, lorsque le succès d'un programme semble devoir en dépendre, de préconiser énergiquement certains programmes de recherche, ou certains essais d'utilisation, etc.
8. L'aide ne doit pas consister seulement en matériel. Il faudra offrir, pendant assez longtemps, des conseils de spécialistes et des possibilités de formation plutôt que des cours condensés de courte durée.
9. Les programmes de cette nature exigent les services des meilleurs spécialistes qu'on puisse trouver. Une fois nommés, il faudra leur laisser autant de latitude et d'indépendance que possible.
10. Tout programme national ne peut que gagner s'il se rattache à des entreprises régionales comparables, ainsi qu'aux théories du développement adoptées ailleurs, dans d'autres sphères et par les autres institutions donatrices.

Les dix points qui précèdent semblent viser la perfection; toutefois, en les appliquant aussi exactement que possible, on constatera que les résultats non seulement justifieront l'entreprise, mais en garantiront probablement la survie bien au-delà de la période de développement.

